

Emploi et gains des femmes mariées

Par Alice Nakamura, Masao Nakamura
et Dallas Cullen avec la collaboration de
Dwight Grant et Harriet Orcutt

Étude analytique du recensement

Emploi et gains des femmes mariées

Par Alice Nakamura, Masao Nakamura
et Dallas Cullen
avec la collaboration de
Dwight Grant et Harriet Orcutt

Publication autorisée par
le président du Conseil du Trésor

Décembre 1979
8-0003-522

Prix: **$2.80**

Catalogue 99-760F

Ottawa

This publication is available in English
upon request (Catalogue 99-760E)

AVANT-PROPOS

Le recensement du Canada représente une mine de renseignements sur la situation des groupes et collectivités du peuple canadien, pour une période s'étendant sur de nombreuses années. Il s'est révélé avantageux au Canada, comme dans d'autres pays, de compléter ces rapports statistiques de recensement par des monographies analytiques sur un certain nombre de sujets choisis. Le recensement de 1931 a servi de source à plusieurs monographies très utiles, mais, pour diverses raisons, il a été impossible de reprendre cette formule dans un programme semblable avant 1961. Les monographies du recensement de 1961 ont été bien reçues par le public, et ont été citées à plusieurs reprises dans de nombreux documents donnant sur les problèmes de planification ayant rapport à diverses questions telles que la main-d'oeuvre, l'urbanisation, le revenu, le statut de la femme et les tendances du marché. Elles ont eu aussi une importance capitale dans l'évaluation et l'amélioration dans la qualité et la pertinence des données sociales et économiques fournies par Statistique Canada. Cet heureux résultat a mené à la décision d'élargir ce programme d'études analytiques de recensement en passant un contrat avec la Fédération canadienne des sciences sociales. La présente série d'analyses est largement basée sur les résultats du recensement de 1971.

L'objet de ces études est de fournir une analyse des phénomènes sociaux et économiques au Canada. Bien que s'appuyant en grande partie sur les résultats du recensement de 1971, ces études ont aussi utilisé des renseignements provenant d'autres sources. Ces exposés sont présentés de telle façon que leurs conclusions essentielles et leurs interprétations peuvent être comprises par une audience générale de citoyens et de fonctionnaires intéressés, qui très souvent ne disposent pas des ressources nécessaires pour intépréter et digérer les rangées de chiffres qui apparaissent dans les bulletins statistiques de recensement. Pour ces personnes, des textes interprétatifs qui ramènent à la vie des statistiques arides sont un aspect important de la diffusion des données de recensement. Ces textes sont souvent la seule façon que les citoyens et fonctionnaires intéressés ont pour percevoir les bénéfices de placements de fonds nationaux dans le recensement. Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre de la série qui sera publiée traitant de plusieurs aspects de la population canadienne, comprenant le revenu, l'usage de la langue, l'agriculture, la composition de la famille, la migration, l'immigration, la fertilité humaine, la participation à

la main-d'oeuvre, le logement, le trajet journalier entre la résidence et le lieu de travail et la répartition de la population.

Je tiens à remercier les universités qui ont permis aux membres de leur personnel de contribuer à cette série, les auteurs à Statistique Canada qui ont donné généreusement un effort supplémentaire, en dehors des heures de bureau, dans la préparation de leurs études, et un certain nombre d'autres membres de Statistique Canada qui ont également prêté main-forte. Un comité de direction de la Fédération canadienne des sciences sociales a organisé et dirigé le progrès de la sélection des auteurs pour plusieurs de ces études, et a pris les dispositions nécessaires pour la critique de sept des manuscrits. Nous remercions également les divers lecteurs, tous experts dans leur domaine, dont les observations ont grandement aidé les auteurs.

Bien que ces études aient été rédigées à la demande de Statistique Canada qui se charge de les publier, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

Le statisticien en chef du Canada,

PETER G. KIRKHAM.

PRÉFACE

Cette monographie présente une analyse de l'activité des épouses canadiennes sur le marché du travail, étant donné que les femmes mariées constituent l'élément le plus controversé de la population active féminine et celui qui évolue le plus rapidement. Les caractéristiques des épouses et de leur famille y sont étudiées. Notre examen porte également sur les localités dans lesquelles elles vivent, car le lieu de domicile semble influer sur le fait que les épouses font partie de la population active ou non ainsi que sur le nombre annuel d'heures qu'elles consacrent au travail et les taux de salaire horaires dont elles bénéficient. Nous tentons également d'évaluer brièvement certains des effets de l'activité des femmes mariées sur les enfants, sur la répartition du revenu selon les familles au Canada et sur la possession des maisons et d'autres biens durables.

Nous remercions Bruce Wilkinson et R. Marvin McInnis qui nous ont aidés et encouragés au cours de l'élaboration de ce projet, ainsi que Leroy O. Stone et R.A. Wallace qui ont suivi attentivement les progrès de nos travaux pendant plus de deux ans. Notre dette intellectuelle à James Heckman ne fait pas de doute; nous avons grandement bénéficié de son oeuvre lorsque nous avons entrepris ce projet. Nos recherches ont également été facilitées grâce à l'aide de Arthur Ridgeway.

Les multiples versions de cette monographie ont été patiemment et soigneusement dactylographiées par Valerie DePrato, Audrey Milligan et Marjorie Whitford.

Nous avons eu la chance de faire relire notre monographie par deux arbitres anonymes qui, de toute évidence, connaissent à fond les nuances à respecter dans l'utilisation des données du recensement. Grâce à leur travail, les erreurs dont souffre encore cette monographie sont certainement moins nombreuses qu'elles ne l'auraient été sans eux. Bien entendu, nous prenons l'entière responsabilité de toutes les fautes qui restent.

Alice Nakamura,
Masao Nakamura,
Dallas Cullen,
Université de l'Alberta,
février 1979.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES - fin

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX - suite

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau Page

LISTE DES TABLEAUX - fin

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE 1

INTRODUCTION ET GÉNÉRALITÉS

La croissance rapide de la participation féminine est l'un des traits les plus marquants de l'activité au Canada entre 1951 et 1971. En 1951, les femmes représentaient 22.0 % de la population active; en 1971, elles formaient 34.3 % du groupe des actifs. Alors que le nombre total des personnes actives s'accroissait de 62.8 % au cours de cette période, le nombre des femmes actives a progressé de 153.8 %. Chez les femmes mariées, le phénomène s'est manifesté de façon encore plus nette. La proportion de la population active féminine qu'elles représentent est passée de 29.9 % en 1951 à 59.1 % en 1971. Et, si le nombre des femmes non mariées (célibataires, veuves ou divorcées) au travail a crû de 45.1 % entre 1951 et 1961, chez les femmes mariées, la progression a atteint 407.8 %[1].

Certains perçoivent cet acroissement d'activité des femmes, et particulièrement des femmes mariées, comme une forme de libération. Comme, jadis, les femmes ont obtenu le droit de posséder des biens et de voter, de nos jours, elles sont en voie de se voir reconnaître le droit de gagner un revenu, ce qui donnera tout leur sens aux droits obtenus auparavant. Les partisans du travail des femmes font remarquer que l'entrée d'un grand nombre de femmes dans la population active peut stimuler l'économie canadienne. D'autres considèrent que cette évolution menace la stabilité des mariages, le bien-être des enfants, les salaires et la sécurité d'emploi des hommes mariés. Les causes de cette transformation radicale intéressent toutefois et les partisans et les détracteurs de cette évolution.

Cette monographie est consacrée à l'analyse de l'activité des femmes mariées canadiennes, puisque celles-ci constituent le groupe le plus controversé de la population active féminine et celui qui évolue le plus rapidement[2].

Au chapitre 2, nous cherchons à savoir combien de femmes mariées travaillent et à déterminer qui elles sont[3], alors qu'au chapitre 3, nous examinons le chômage féminin. Dans la plupart des cas, les femmes mariées travaillent pour gagner de l'argent. Le revenu du travail d'une femme mariée est déterminé par le nombre de ses heures de travail et son salaire horaire. Au chapitre 4, nous étudions donc les déterminants du nombre d'heures de travail et du salaire horaire des femmes

---

Voir note(s) à la page 22.

mariées qui travaillent. Enfin, au chapitre 5, nous essayons d'évaluer brièvement quelques-uns des effets de cette brusque montée de l'activité chez les femmes mariées. Nous examinons, entre autres, le nombre et l'âge des enfants des femmes mariées qui ont touché un revenu du travail en 1970. Nous étudions l'effet qu'a pu avoir, en 1970, le revenu du travail des femmes mariées sur les inégalités de la répartition du revenu familial au Canada. Nous résumons également certaines constatations sur l'effet que peuvent avoir les gains d'une femme mariée sur les choix de sa famille en matière de logement, de propriété d'une résidence secondaire et d'achat de divers biens durables.

Les chapitres 2 à 4 se fondent sur la même base théorique. Nous avons tenté d'analyser le comportement des femmes mariées canadiennes sur le marché du travail en fonction de facteurs agissant sur ce que nous appelons les salaires "demandé" et "offert". Le salaire demandé est, par définition, le salaire qu'une femme doit pouvoir toucher pour être prête à travailler, et le salaire offert est le salaire qu'elle pourrait recevoir si elle travaillait. En d'autres termes, le salaire demandé représente le coût d'option du travail pour la femme mariée et sa famille, tandis que le salaire offert correspond à ce que les employeurs sont prêts à verser à une femme mariée pour prix de son travail.

Notre hypothèse de comportement est la suivante: une femme mariée ne travaillera que si, au départ, le salaire qui lui est offert est supérieur au salaire qu'elle demande lorsqu'elle ne travaille pas encore (ce que nous appellerons le "point zéro"). Nous soutenons en outre que le salaire demandé par une femme mariée qui travaille augmentera avec le nombre de ses heures de travail. C'est-à-dire que le salaire demandé par une femme mariée qui travaille en nombre donné d'heures dépassera toujours le salaire qu'elle demandait au point zéro. En outre, nous supposons qu'une femme mariée active cherchera à accroître ses heures de travail (ce qui fera augmenter son salaire demandé) jusqu'à ce que le salaire demandé pour le nombre d'heures de travail qu'elle accomplit soit égal au salaire qui lui est offert.

Nous soutenons en outre que le salaire demandé par une femme mariée au point zéro est indépendant du salaire qui lui est offert, parce que si elle ne travaille pas, une variation du salaire offert ne modifiera en rien le niveau de ses gains. (Si elle ne travaille qu'une heure, l'effet sur ses gains ne sera pas très important non plus). Pour parler comme des économistes, nous avançons que les effets de revenu

au point zéro (ou lorsqu'on passe de zéro à une heure de travail) sont négligeables. Par ailleurs, les gains des femmes mariées qui travaillent sont modifiés par les variations du salaire qui leur est offert. En particulier, plus le salaire offert est élevé, moins la femme mariée aura à travailler pour atteindre un niveau de revenu donné. Donc, selon nous, plus le salaire offert aux femmes qui travaillent est élevé, plus le salaire demandé par ces femmes le sera, toutes choses égales par ailleurs.

Nous supposerons donc que les facteurs qui font progresser le salaire demandé par une femme mariée auront tendance à faire baisser la probabilité qu'elle travaille, et le nombre prévu d'heures de travail si elle a un emploi. Les facteurs qui font augmenter le salaire offert à une femme mariée feront aussi progresser la probabilité qu'elle travaille, mais peuvent faire croître ou décroître le nombre prévu d'heures de travail qu'elle accomplira si elle a un emploi, selon que les augmentations du salaire offert font monter son salaire demandé ou non.

Voici les variables qui sont positivement liées au salaire demandé par une femme mariée: le nombre d'enfants de moins de six ans, le nombre d'enfants de 6-14 ans, le nombre d'enfants mis au monde, le revenu du travail du mari, le revenu tiré du patrimoine familial (revenu patrimonial) et une variable auxiliaire égale à un si le mari a déclaré que la principale langue parlée à la maison est le français. Les variables qui sont négativement liées au salaire demandé par une femme mariée sont: le nombre d'enfants de 19-24 ans qui fréquentent encore l'école, le produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans et la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial, divisée par le nombre des membres de la famille. Quant aux variables liées de façon positive au salaire offert à la femme mariée, ce sont: le nombre d'années de scolarité de la femme mariée, son âge à son premier mariage et un "indice des possibilités locales d'emploi"; par contre, le nombre d'enfants de moins de six ans y est négativement lié. En ce qui concerne l'effet du taux de chômage provincial sur le salaire offert, les résultats ne sont pas concluants.

Voici les effets qui, d'après nos recherches, ont le plus d'importance. Le salaire demandé par une femme mariée augmentera avec le nombre de ses enfants et la richesse de sa famille. Le salaire qui lui est offert s'accroîtra avec son niveau de scolarité et avec le nombre de possibilités d'emploi par femme dans la collectivité où elle vit.

Toutes les variables explicatives énumérées ci-dessus ont été utilisées dans les études antérieures de l'activité féminine, à l'exception de notre indice des possibilités locales d'emploi. Nous justifions l'inclusion de cette variable par l'hypothèse que les possibilités d'emploi dépendent de façon marquée du sexe. Nous n'avons pas cherché à déterminer les causes de ce phénomène. En d'autres termes, nous n'avons pas tenté d'établir en quoi il tient à la nature, c'est-à-dire à des caractères sexuels qui donneraient aux membres d'un sexe une supériorité innée sur les personnes de l'autre sexe dans certaines professions, au comportement familial et à l'acquis, c'est-à-dire à des facteurs psychologiques et à l'histoire.

Toutefois, à la section 2.2 du chapitre 2, nous présentons beaucoup de preuves historiques de l'existence d'une ségrégation des sexes aussi bien au niveau industriel que professionnel. Notre but est ici de prouver que la sexualisation des emplois et les caractères industriels et professionnels de la croissance économique au Canada depuis 1951 ont eu des effets considérables sur l'activité des femmes mariées canadiennes. Il est pour nous essentiel de montrer que c'est la stratification industrielle et professionnelle de l'économie canadienne selon le sexe qui a fait évoluer le comportement des femmes canadiennes, y compris les femmes mariées, et non l'inverse.

À la section 2.2, nous énumérons les activités économiques "féminines": ce sont les finances, les services communautaires et personnels et le commerce. Les professions qui, de tout temps, ont été réservées aux femmes sont l'enseignement, la médecine et la santé, le travail de bureau et les professions des services. Par ailleurs, on ne trouve pas et on n'a jamais trouvé beaucoup de femmes dans les secteurs de l'exploitation forestière, de la pêche, du piégeage, des mines et des transports. On observe le même phénomène dans les professions des sciences naturelles et du génie, des autres industries primaires, de la construction et des transports. Or, la croissance économique et les autres phénomènes influant sur les activités économiques et les professions où l'on trouve beaucoup de femmes auront d'ordinaire plus d'effet sur la situation et le comportement des femmes sur le marché du travail que des modifications semblables, mais touchant les activités économiques et les professions qui comptent une petite proportion de femmes seulement. Nous montrons aussi que les répartitions par profession et par activité économique des femmes mariées correspondent essentiellement aux répartitions globales des femmes selon ces critères, ce qui vient appuyer notre hypothèse voulant que les facteurs influant sur

la situation de toutes les femmes sur le marché du travail aient en général des effets semblables sur la situation des femmes mariées.

Aux sections 2.4 et 2.5, nous présentons les résultats de l'estimation d'une équation à plusieurs variables; ils appuient notre hypothèse de comportement selon laquelle les femmes mariées travaillent si le salaire qui leur est offert est supérieur au salaire qu'elles demandent lorsqu'elles n'ont pas encore de travail. En d'autres termes, plus le salaire demandé par une femme mariée est bas et plus le salaire qui lui est offert est élevé, plus celle-ci aura de chances de travailler. Les tableaux historiques des sections 2.2 et 2.3 du chapitre 2 montrent que depuis 1951, le niveau d'instruction des femmes et leurs débouchés sur le marché du travail ont augmenté, alors même que le nombre d'enfants de moins de six ans par famille baissait brutalement. Avec le temps, ces variations devaient faire monter le salaire offert et baisser le salaire demandé des femmes mariées, provoquant ainsi l'augmentation, observée depuis 1951, du pourcentage des femmes mariées actives.

À la section 3.2 du chapitre 3, nous décrivons l'évolution du chômage des femmes: en effet, les taux de chômage des femmes, après avoir longtemps été inférieurs au taux global dans presque toutes les activités économiques et les professions, l'avaient dépassé en 1971. Nous présentons certains faits suggérant que cette évolution tient au moins en partie à l'augmentation du pourcentage des femmes qui travaillent moins de 35 heures par semaine ou moins de 40 semaines par année.

Voici les principales observations faites à la section 3.3. Les femmes mariées sans travail qui préfèrent le chômage à l'inactivité[4], phénomène qui se traduit par la présence dans la population active de deux catégories de femmes mariées, les occupées et les chômeuses, présentent essentiellement les mêmes réactions et caractéristiques que les femmes mariées occupées par rapport à celles qui ne travaillent pas. Donc les transformations sociales et économiques qui font augmenter les salaires offerts aux femmes mariées et diminuer leur salaire demandé peuvent provoquer non seulement une progression de la proportion des femmes mariées au travail, mais aussi un accroissement du taux de chômage des femmes.

Voir note(s) à la page 22.

À la section 3.2 nous constatons aussi qu'en 1971, les taux de chômage des femmes auraient probablement été supérieurs, et non inférieurs, si les répartitions des femmes par activité économique et par profession avaient coïncidé avec les distributions de la population active selon ces caractéristiques. Nous avons aussi observé que si une amélioration des débouchés des femmes peut entraîner une hausse du taux de chômage féminin, le revenu du travail moyen des maris des chômeuses en 1970 a cependant été inférieur aux revenus moyens des maris des femmes inactives et des femmes occupées. Qui plus est, en ce qui concerne le revenu patrimonial, ce sont les femmes en chômage qui affichent la moyenne la plus faible chez les 35 ans et plus et la moyenne par personne (sans les gains de la femme) la plus faible chez les 30 ans et plus. De toute évidence, quelles que soient les raisons personnelles qui poussent ces femmes mariées à chercher du travail, les familles dont elles font partie ont vraiment besoin d'un revenu supplémentaire.

Au chapitre 4 nous présentons certains chiffres montrant que même si le revenu moyen des femmes n'atteignait que 63 % environ du revenu moyen de l'ensemble des salariés[5] en 1971, la plus grande partie de cet écart s'explique par la prédominance des travailleurs à temps partiel dans la population active féminine (en particulier en ce qui concerne le nombre d'heures de travail par semaine). Nous montrons toutefois que même après avoir supprimé les effets imputables au nombre annuel d'heures de travail, les femmes mariées occupées de moins de 60 ans touchent une rémunération horaire moyenne inférieure à celle des hommes mariés occupés. En guise de conclusion au chapitre 4, nous faisons voir que les facteurs susceptibles d'accroître le salaire demandé par les femmes mariées occupées tendent à faire baisser le nombre d'heures de travail et qu'une augmentation du salaire offert a le même effet net. En d'autres termes, nous avons constaté qu'en moyenne, les femmes mariées travailleront moins longtemps si le coût que représente pour elles cette activité est relativement élevé (par exemple si elles ont beaucoup d'enfants) ou si elles peuvent obtenir une rémunération horaire élevée.

La principale source de données pour cette monographie est le recensement de 1971 du Canada, mais nous avons aussi utilisé des données des recensements de 1951 et de 1961, pour fins de comparaison. Dans plusieurs de nos tableaux, nous avons recours aux données sommaires du recensement publiées par Statistique Canada, qu'on trouve dans la plupart des bibliothèques. Nos analyses à plusieurs variables, toutefois, se fondent entièrement sur l'échantillon à grande diffusion[6].

Voir note(s) à la page 22.

La création de l'échantillon à grande diffusion à partir des données du recensement de 1971 constitue, de la part de Statistique Canada, une audacieuse innovation qui donne pour la première fois aux chercheurs n'appartenant pas au personnel de Statistique Canada la possibilité d'utiliser les données des recensements du Canada pour analyser les interactions d'un grand nombre de variables concernant les particuliers, les familles et les ménages. Pour créer les trois fichiers de base qui composent l'échantillon, le fichier des particuliers, celui des familles et celui des ménages, on a tiré du fichier principal du recensement de 1971 un échantillon indépendant stratifié d'un centième; de la sorte, on supprime toute possibilité de relier les données d'un fichier à celles d'un autre, grâce à quoi, il est impossible d'identifier un enregistrement particulier. Nous nous sommes principalement servis du fichier des familles pour effectuer les analyses présentées dans cette monographie, puisque celui-ci nous permet de mettre en rapport le comportement de femmes mariées données sur le marché du travail avec les caractéristiques de ces femmes, de leurs familles et de l'endroit où elles vivent.

Chaque fois que cela nous était possible, nous avons procédé à une analyse multidimensionnelle, puisque cette technique nous permet d'estimer indépendamment les effets de chaque variable explicative en fixant les effets de toutes les autres variables indépendantes. Le signe du coefficient d'une variable explicative permet de savoir si la relation nette entre cette variable et la variable dépendante - celle que nous essayons d'expliquer - est positive ou négative; la grandeur du coefficient indique la grandeur prévue de la variation de la variable dépendante lorsque la variable explicative associée au coefficient varie d'une unité, toutes choses étant égales par ailleurs.

Dans les tableaux, les nombres entre parenthèses, sous les valeurs des coefficients, sont les valeurs t (ou les valeurs asymptotiques t pour les tableaux de l'analyse probit[7]). Le lecteur trouvera au bas de chaque tableau de coefficients estimés les valeurs critiques de ces statistiques t. Si une valeur t est supérieure à, disons, la valeur critique au niveau de 95 %, cela signifie que la probabilité que la valeur réelle du coefficient soit zéro est au plus de 5 %. Si la valeur réelle d'un coefficient est nulle, cela veut dire que les variations de la

---

Voir note(s) à la page 22.

variable explicative associée à ce coefficient n'ont avec les variations de la valeur dépendante aucun lien autre que ce qui pourrait se produire par accident.

Nos tableaux de coefficients estimés présentent une autre statistique d'intérêt général, le R^2 (ou "pseudo R^2" dans le cas des tableaux de l'analyse probit). Cette statistique nous donne le pourcentage de la variation totale de la variable dépendante qui est expliqué par la relation estimée. Donc, un R^2 de .5103 veut dire que 51.03 % de la variation de la variable dépendante a été expliquée. La plupart des R^2 présentés dans cette monographie varient entre .03 et .30; cela signifie que la plupart des relations que nous avons estimées rendent compte de seulement 3 % à 30 % de la variation de la variable dépendante.

Il est fréquent d'obtenir des R^2 assez faibles lorsqu'on travaille à partir de bases de microdonnées transversales contenant un fort volume d'information. Malheureusement, la composante systématique du comportement individuel imputable à des facteurs mesurables est souvent faible. Il n'en reste pas moins important, toutefois, de cerner la nature de ces facteurs et leurs effets. En outre, si la variabilité "non expliquée" résiduelle du comportement individuel est vraiment aléatoire, ou presque, nos relations estimées expliqueront une très forte proportion de la variabilité du comportement <u>moyen</u> de groupes de personnes (si la stratification est faite en fonction des variables prises en compte dans ces relations). Cette question est étudiée de façon plus approfondie à la section 4.5 du chapitre 4.

Les autres statistiques présentées dans nos tableaux intéresseront les spécialistes qui connaissent les méthodes statistiques, mais ne sont pas essentielles à la compréhension des résultats fondamentaux[8].

Enfin, il faut faire quelques remarques sur la terminologie que nous employons dans cette monographie. La plupart du temps, les expressions femmes mariées au travail qui travaillaient ou occupées désignent les femmes mariées qui travaillent contre rémunération ou en vue d'un bénéfice. Donc, nous comptons les travailleurs indépendants, mais non les personnes qui ont aidé bénévolement à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale (voir la note 3). Quant aux autres termes qui apparaissent dans cette monographie, nous en fournissons une définition

---

Voir note(s) à la page 22.

dans une note. Nous avons essayé d'écrire notre monographie de façon que le lecteur puisse laisser tomber les définitions et les autres explications fournies dans les notes. Cependant, toute personne désirant se servir des chiffres présentés dans la monographie se doit d'étudier attentivement ces définitions ainsi que le Dictionnaire des termes du recensement de 1971, que l'on peut se procurer en s'adressant à Statistique Canada.

NOTES

[1]La population active se compose des personnes de 15 ans et plus (14 ans et plus en 1951) qui, au cours de la semaine précédant le recensement, ont travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice, ont aidé bénévolement à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale, ont cherché du travail, avaient été mises à pied temporairement ou avaient un emploi mais n'avaient pas travaillé parce qu'elles étaient malades, en vacance, en grève, etc. Les personnes qui tenaient maison ou faisaient du travail bénévole, les pensionnaires d'établissement et les travailleurs agricoles du sexe féminin qui ont déclaré avoir travaillé sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale pendant moins de 20 heures par semaine ne sont pas pris en compte dans la population active. Les chiffres présentés (exception faite des chiffres sur la croissance) ont été tirés des statistiques du recensement du Canada de 1971, volume III - partie 1, tableau 3; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été pris en compte. Les chiffres sur la croissance ont été obtenus à partir des données présentées au chapitre 2.

[2]Les données des recensements de 1951, 1961 et 1971 sur les personnes "mariées" prennent en compte toutes les personnes mariées qui vivaient ensemble ou séparément, pour quelque raison que ce soit, à moins qu'il n'y ait eu divorce. Toutefois, certains des tableaux présentés dans cette monographie se fondent sur les données de l'échantillon à grande diffusion du recensement de 1971 et prennent en compte seulement les femmes mariées qui vivaient avec leur conjoint.

[3]Dans la plus grande partie de cette monographie, nous avons employé les termes "travailler" et "au travail" dans des sens légèrement différents de ceux qui sont utilisés dans les publications officielles du recensement de 1971 du Canada, par exemple. À moins d'indication contraire, le terme "travailler" signifie "avoir touché un revenu du travail au cours de l'année civile 1970" tandis que le terme "au travail" sert à désigner les personnes qui ont travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice au cours de la semaine précédant le recensement. Dans les deux cas, par conséquent, nous prenons en compte les travailleurs indépendants, mais non les personnes qui ont aidé, sans rémunération, à exploiter une entreprise ou une ferme familiale. Donc, dans cette monographie, chaque fois que nous parlons des femmes mariées qui travaillent ou au travail, nous faisons allusion aux femmes mariées qui travaillent contre rémunération ou pour un bénéfice.

[4]Par population active rémunérée, nous voulons dire tous les actifs (voir la note 1) sauf ceux qui ont travaillé sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.

[5]Le terme "salarié" désigne les actifs rémunérés qui ne sont pas des travailleurs indépendants.

[6]Seules figurent dans l'échantillon à grande diffusion les régions géographiques comptant au moins 250,000 habitants. De ce fait, on n'y trouve aucune donnée sur l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest. Les données sur l'Île-du-Prince-Édouard qui figurent dans nos tableaux ont été tirées des données sommaires du recensement publiées par Statistique Canada, mais en général, nos tableaux ne comportent aucune information sur le Yukon ni sur les Territoires du Nord-Ouest. Les données du recensement de 1951 qu'a publiées Statistique Canada sur la population active, ne prennent en compte ni le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest, contrairement aux données publiées pour les recensements de 1961 et de 1971. En ce qui concerne le recensement de 1961, nous avons établi les totaux pour le Canada en soustrayant des totaux nationaux les chiffres pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ou, lorsque ce n'était pas possible parce que nous ne disposions pas des données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, en faisant la somme des données pour les 10 autres provinces. Quant aux totaux de 1971, nous les avons calculés en additionnant les chiffres pour les 10 provinces. De ce fait, nos pourcentages et nos répartitions fondés sur les chiffres globaux diffèrent parfois légèrement des proportions et répartitions basées sur les totaux pour le Canada publiés par Statistique Canada. Dans les tableaux dressés à partir des données publiées, nous avons indiqué si le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest étaient pris en compte ou non.

[7]Plusieurs des relations figurant dans cette monographie ont été estimées à l'aide de la régression des moindres carrés généralisés, auquel cas les variables dépendantes sont continues. Qui plus est, nous avons introduit certaines variables transformées, créées par pondération de la variable dépendante et de toutes les variables explicatives, de façon que les termes d'erreur de nos régressions aient des variances constantes. Nous avons eu recours à l'analyse probit pour traiter les variables dépendantes qualitatives qui peuvent prendre deux valeurs, par exemple actif ou inactif, occupé ou en chômage, etc.

[8]Pour un exposé général sur la statistique, consulter, par exemple, le livre de Wonnacott et Wonnacott (1972).

CHAPITRE 2

QUELLES FEMMES MARIÉES TRAVAILLENT?

2.1. Introduction

Nous allons maintement tenter de tracer le portrait de la femme mariée qui travaille. Il nous faut d'abord définir précisément ce que nous entendons par "travailler". Exception faite du chapitre 3, nous dirons qu'une femme mariée a travaillé si elle a touché au moins un dollar en rémunération d'un emploi[1] au cours de l'année civile 1970. Ne font pas partie de ce groupe les femmes mariées qui ont travaillé sans rémunération, à la maison ou pour une entreprise familiale, ni celles qui ont fait du travail bénévole. Nous n'incluons pas non plus les femmes qui ont cherché un emploi rémunéré en 1970, mais n'en n'ont pas trouvé, c'est-à-dire, les femmes mariées qui faisaient partie de la population active, mais ne travaillaient pas. Donc pour nous, travailler signifie en fait toucher une rémunération à ce titre.

Sous une certain angle, la décision que prend une femme à propos du travail à l'extérieur dépend du salaire qui lui serait offert si elle travaillait et du salaire qu'il faudrait lui verser pour qu'elle accepte de travailler. Dans cette monographie, nous appellerons salaire offert le premier facteur et salaire demandé, le second.

Le salaire offert à une femme est censé dépendre de caractéristiques personnelles telles que le niveau de scolarité et l'expérience du monde du travail, ainsi que de la conjoncture économique, sur laquelle la femme n'a guère de prise. Par exemple, la situation de l'emploi, et par conséquent, le taux de salaire que les employeurs d'une région doivent payer pour attirer les travailleurs chex eux, sont fonction et de la composition du tissu industriel - professionnel et du taux de chômage de la région. Les salaires demandés, par ailleurs, correspondent à une sorte d'équilibre entre la nécessité d'accroître le revenu familial et le coût de cette augmentation pour la famille. Par exemple, une famille qui compte plusieurs enfants en bas âge peut vouloir disposer d'un revenu supérieur à ce que peut

---

Voir note(s) à la page 57.

gagner le mari. Toutefois, si la femme entre dans la population active, il faut trouver d'autres moyens, peut-être plus coûteux, de garder les enfants. Donc, le salaire demandé par la femme comprendra ou traduira ce coût.

Étant donné le salaire offert à une femme et le salaire qu'elle demande, on peut s'attendre qu'elle travaille si le salaire offert est supérieur au salaire demandé. S'il y a égalité, la femme n'aura pas de préférence. Si le salaire offert est inférieur au salaire demandé, nous prévoyons qu'elle ne travaillera pas.

Les données du fichier "Familles" de l'échantillon à grande diffusion de 1971 nous fournissent, pour une femme mariée sur 100, des renseignements sur certaines des caractéristiques qui sont censées influer sur les salaires offerts et demandés de ces femmes; nous savons également si celles-ci ont travaillé en 1970. Dans le présent chapitre, nous montrerons comment l'on peut en tirer des estimations sur l'effet relatif qu'ont les diverses caractéristiques d'une femme mariée et de sa région de résidence sur la probabilité qu'elle travaille contre rémunération.

2.2. Facteurs influant sur le salaire offert à une femme mariée

Les facteurs qui, selon nous, font varier le salaire qui serait offert à une femme si elle était prête à travailler se répartissent en deux grandes catégories. La première se compose des caractères personnels qui rendent une femme plus ou moins intéressante comme salariée éventuelle, étant donné la situation générale de l'emploi. La deuxième regroupe les caractéristiques de l'économie et du marché du travail qui font varier le niveau de la demande dans diverses professions.

La plupart des études antérieures sur l'activité des femmes se sont attachées surtout au premier groupe de caractéristiques[2]. Elles nous tracent, de ce fait, un portrait de la femme qui pourra travailler, étant donné la situation générale du marché du travail. Si, par ailleurs, il est vrai que les caractéristiques personnelles des femmes canadiennes ont changé, ces études peuvent aussi partiellement expliquer la hausse du pourcentage des femmes qui choisissent de travailler à l'extérieur. Toutefois, il nous semble que l'évolution fondamentale

---

Voir note(s) à la page 57.

de l'économie canadienne a joué un rôle aussi important que l'autre facteur dans cette montée. Dans ce chapitre, nous présenterons des preuves à l'appui de cette opinion.

2.2.1. Caractéristiques personnelles

Les caractéristiques personnelles que nous prendrons en considération se rapprochent beaucoup de celles qui ont été analysées dans d'autres études sur l'activité des femmes; le choix à cet égard était partiellement dicté par les données dont nous pouvions disposer. Ces caractéristiques sont: le niveau de scolarité de la femme[3], le nombre d'enfants de moins de six ans[4], son âge à son premier mariage[5] et son âge actuel.

Le nombre d'années de scolarité est pris en compte parce que nous croyons que les femmes plus instruites se verront, en général, offrir des salaires plus élevés que les autres. Le fait qu'une femme ait déjà travaillé peut aussi faire augmenter le salaire offert. Comme le recensement de 1971 n'a recueilli aucune donnée sur l'expérience professionnelle des femmes qui avaient travaillé en 1970[6], nous avons dû nous servir du nombre d'enfants de moins de six ans et de l'âge au premier mariage pour représenter le nombre d'années et la fraîcheur de cette expérience.

L'âge actuel peut aussi constituer un indicateur précieux de l'expérience professionnelle, puisque plus une femme est âgée, plus elle a eu de chances d'entrer dans la population active. En outre, les femmes plus âgées, particulièrement celles qui rentrent sur le marché du travail après avoir élevé leurs enfants, paraissant peut-être plus stables et plus attachées à la population active aux yeux des employeurs, peuvent se voir offrir de meilleurs salaires. Par ailleurs, les femmes plus âgées ont moins d'années d'activité devant elles (ce qui gonfle le coût relatif de leur formation) et risquent d'être absentes plus souvent pour cause de maladie. Au lieu de tenter de deviner la nature de l'effet qu'a l'âge sur les salaires offerts, nous avons préféré effectuer une analyse distincte pour chacun de nos 11 groupes d'âge.

Voir note(s) à la page 57.

Le tableau 2.1 présente, selon le sexe, l'évolution de la scolarité chez les adultes qui ne fréquentaient pas l'école en 1951, 1961 et 1971. Les chiffres de ces trois années de recensement ne sont pas directement comparables. Cependant, il ne fait aucun doute que les pourcentages de femmes peu instruites et très instruites sont systématiquement inférieurs aux pourcentages correspondants pour les hommes. En outre, il semble que l'écart en points de pourcentage entre hommes et femmes peu instruits se soit refermé avec le temps alors que l'écart entre hommes et femmes très instruits s'agrandissait. Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, cependant, on observe une baisse régulière de la proportion peu instruite de la population et une hausse de la proportion très instruite.

2.2.2. Caractéristiques du marché du travail

Le taux de chômage[7] est l'une des caractéristiques du marché du travail qui, en toute hypothèse, devrait jouer sur le salaire offert. Si ce taux est élevé (faible), plus (moins) de travailleurs se trouvent en concurrence pour les postes disponibles, et les salaires offerts devraient tomber (grimper). D'autres caractères du marché du travail, moins transitoires, peuvent aussi influer sur les salaires offerts.

Il est bien connu que les femmes subissent une certaine ségrégation professionnelle au sens qu'elles appartiennent surtout à certaines catégories professionnelles[8]. Mais, il existe aussi une segmentation de l'univers industriel selon le sexe, du fait que la répartition des professions selon l'activité économique est elle-même déséquilibrée. Ainsi, on trouve un plus grand pourcentage de vendeurs dans le secteur du commerce que dans des activités primaires comme l'agriculture ou l'industrie forestière. Bien entendu, il s'agit-là d'un exemple extrême.

Les chiffres du tableau 2.2 montrent bien que cette segmentation industrielle a persisté de 1951 à 1971. Comme ces données ne sont que partiellement corrigées pour les modifications de classification effectuées par Statistique Canada au cours de cette période, elles doivent être interprétées prudemment[9]. Nous croyons, toutefois, qu'elles sont suffisamment précises pour mettre en évidence les

---

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.1. Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Niveau de scolarité et sexe	Année		
	1951	1961	1971
Pourcentage ayant terminé le primaire ou moins:			
Hommes	57.8	49.9	38.9
Femmes	49.6	43.7	35.6
Pourcentage titulaire d'un diplôme universitaire:			
Hommes	2.6	4.2	6.5
Femmes	1.0	1.7	2.9

[1]Les chiffres portent sur les personnes de 15 ans et plus. Contrairement aux données de 1951 et de 1961, les données de 1971 prennent en compte les personnes qui fréquentaient l'école à temps partiel. En 1951, le concept d'école primaire correspondait à neuf années de scolarité ou moins; en 1961 et en 1971, on s'est servi de la classification du recensement; en 1971 la neuvième année ne faisait pas partie du primaire. En 1951, le concept du diplôme universitaire correspondait à 17 années ou plus de scolarité tandis qu'en 1961 et en 1971, on s'est servi des classifications du recensement. En 1951, les données portaient sur le nombre d'années de fréquentation; en 1961 et en 1971, sur le plus haut grade obtenu ou la dernière année de fréquentation. Dans les trois cas, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont pris en compte.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume II, tableau 27; du Recensement du Canada de 1961, Volume I - Partie 3, tableau 102; et du Recensement du Canada de 1971, Volume I - Partie 5, tableau 5.

TABLEAU 2.2. Répartition par secteur d'activité des femmes actives et de l'ensemble de la population active, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Secteur d'activité	Pourcentage total de croissance	Répartition en pourcentage de l'ensemble de la population active			Répartition en pourcentage de la population active féminine			Pourcentage de la population active que représentent les femmes		
	1951-71	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Agriculture	-41.8	15.6	9.9	5.6	3.0	4.5	3.8	4.2	12.3	23.2
Forêts	-42.8	2.5	1.7	0.9	0.2	0.1	0.1	1.8	2.0	4.5
Pêche et piégeage	-50.5	1.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.8	1.4	3.6
Mines	31.6	2.0	1.8	1.6	0.2	0.3	0.3	2.2	4.0	6.8
Industrie manufacturière	25.4	25.7	21.7	19.8	23.6	17.1	13.7	20.2	21.5	23.7
Construction	53.1	6.6	6.7	6.2	0.5	0.6	0.9	1.7	2.5	4.9
Transports	44.0	8.8	9.3	7.8	4.6	4.7	3.8	11.7	13.8	17.0
Commerce	78.6	13.4	15.3	14.7	18.2	17.1	15.8	29.8	30.4	36.7
Finances	148.4	2.7	3.5	4.2	5.5	5.9	6.2	44.4	45.7	51.4
Services communautaires ou personnels	163.5	14.6	19.5	23.7	38.4	42.4	39.7	57.8	59.3	57.6
Administration publique	109.1	5.8	7.4	7.4	4.6	4.9	5.5	17.8	18.0	25.5
Indéterminé	905.4	1.3	2.4	7.9	1.1	2.4	10.2	19.3	26.5	44.2
Tous les secteurs	62.8	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	22.0	27.3	34.3

[1] Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées à ce tableau.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableau 6; et du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableau 8.

principales tendances de la période. Par exemple, en dépit de certaines variations, les femmes ont généralement représenté 40 % ou plus des travailleurs du secteur des finances et des services communautaires et personnels, près de 30 % ou plus de la main-d'oeuvre du secteur du commerce et 10 % ou moins des travailleurs des industries forestières, de la pêche, du piégeage, des mines et de la construction.

Si l'on examine les données du tableau 2.2 sous un angle légèrement différent, on constate que plus de 60 % des femmes actives entre 1951 et 1971 ont travaillé dans le secteur des finances et des services personnels ou communautaires ou dans le secteur du commerce; par contre, moins de 2 % d'entre elles ont été employées dans l'industrie forestière, de la pêche, du piégeage, des mines ou l'industrie de la construction. En outre, les activités économiques à caractère féminin ont connu des taux de croissance supérieurs au taux global, alors les branches qui comptaient proportionnellement peu de femmes ont progressé plus lentement que l'ensemble de l'économie.

En général, un secteur d'activité n'est pas censé connaître une expansion simplement parce que beaucoup de personnes disponibles aimeraient travailler dans cette branche, quoique ce genre de situation puisse favoriser la croissance industrielle. Un secteur se dévoloppe parce que ses produits sont en demande. Cette constatation en entraîne une autre, à savoir que les changements fondamentaux qu'a subis l'économie canadienne entre 1951 et 1971 ont accrû les possibilités d'emploi des femmes, provoquant une augmentation du salaire offert à celles-ci, en fin de compte, un accroissement du pourcentage des femmes travaillant contre rémunération[10].

Les tendances de l'activité féminine ne sont toutefois que partiellement expliquées par les données purement industrielles. Si, dans certaines professions, il existe une nette concentration sectorielle, tout un éventail de professions est représenté dans chaque branche. Donc, il peut exister une forme de ségrégation industrielle sans qu'il y ait ségrégation au niveau de la profession.

Il est malheureusement difficile de comparer les données sur les professions des diverses années, parce que les codes de professions du recensement ont été

Voir note(s) à la page 57.

légèrement modifiés entre 1951 et 1961, et considérablement remaniés entre 1961 et 1971. Afin de pouvoir effectuer ces comparaisons, nous avons adapté les classifications de 1951 et de 1961 aux codes de 1971 (voir l'annexe A pour plus de détails sur cette reclassification). Comme le résultat de cette opération n'est pas très précis, il faut se montrer prudent dans l'interprétation des résultats qui suivent. Toutefois, nous croyons qu'ici encore, les grandes tendances qui se dégagent des données ont un sens.

Les données sur les professions qui figurent au tableau 2.3 présentent une cohérence semblable à celle qu'on pouvait observer dans les données sur les secteurs d'activité[11]. On constate qu'en général, les femmes forment, d'une année à l'autre, au moins 40 % de la main-d'oeuvre dans les domaines de l'enseignement, de la médecine et de la santé, du travail de bureau et des services, mais au plus 10 % de la population active totale dans les professions qui ont trait aux sciences naturelles et au génie, aux autres industries primaires, à la construction, et aux transports. Si l'on considère seulement les femmes dont la profession entre dans les catégories enseignement, médecine et santé, travail de bureau et services, on note qu'elles représentent plus de 60 % de la population active féminine, tandis que celles dont la profession touche aux sciences naturelles et au génie, aux autres industries primaires, à la construction et aux transports constituent environ 1 % de cette population.

Or, depuis 1951, les professions des domaines de la médecine et de la santé, du travail administratif et des services ont connu une croissance plus rapide que l'ensemble des professions alors que l'inverse s'est produit dans le cas des professions des autres activités primaires, de la construction et des transports (les professions de la catégorie sciences naturelles et du génie font exception: elles ont joui d'un taux de croissance supérieur au taux global). De nouveau, nous constatons que, dans l'ensemble, les femmes se concentrent dans les professions qui on progressé particulièrement vite depuis 1951 et que, malgré certaines modifications du rapport entre l'effectif féminin et l'effectif global dans chaque groupe de professions, le phénomène fondamental, la ségrégation ou plutôt la segmentation des professions selon le sexe n'a guère évolué[12].

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.3. Répartition par catégorie professionnelle des femmes actives et de l'ensemble de la population active, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Catégorie professionnelle	Pourcentage total de croissance	Répartition en pourcentage de l'ensemble de la population active			Répartition en pourcentage de la population active féminine			Pourcentage de la population active que représentent les femmes		
	1951-1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Direction	-17.1	8.5	8.8	4.3	3.3	3.3	2.0	8.7	10.4	15.7
Sciences naturelles, génie	250.8	1.3	2.1	2.7	0.4	0.4	0.6	6.9	4.8	7.3
Sciences sociales	272.9	0.4	0.6	0.9	0.5	0.7	1.0	27.8	29.4	37.4
Religion	-23.0	0.6	0.5	0.3	1.0	0.6	0.1	39.7	28.9	15.7
Enseignement	200.4	2.2	3.1	4.1	6.7	7.3	7.1	67.2	64.4	60.4
Médicine et santé	193.9	2.1	3.2	3.8	6.5	8.6	8.2	68.5	72.1	74.3
Arts plastiques	124.1	0.7	1.0	0.9	0.9	1.1	0.7	30.7	31.2	27.2
Travail administratif	119.6	11.8	13.7	15.9	30.1	30.6	31.8	56.1	61.0	68.4
Commerce	165.2	5.8	7.2	9.5	8.8	8.4	8.4	33.3	32.0	30.4
Services	91.8	9.5	11.4	11.2	19.5	19.5	15.1	45.1	46.7	46.2
Agriculture	-38.3	15.7	10.1	6.0	2.8	4.3	3.6	3.9	11.7	20.9
Autres activités primaires	-28.8	4.0	2.8	1.8	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	1.3
Traitement des matières premières	-13.2	7.3	5.4	3.9	4.9	2.7	2.0	14.8	13.7	17.8
Usinage et fabrication	32.1	12.5	11.0	10.2	10.2	7.2	5.5	18.0	17.9	18.7
Construction	42.0	7.6	7.0	6.6	0.3	0.2	0.2	1.0	0.8	0.9
Transports	22.2	5.2	4.3	3.9	0.1	0.1	0.3	0.5	0.6	2.4
Autres	153.3	3.6	5.4	5.6	2.7	2.7	2.6	16.3	13.6	15.7
Indéterminé	1044.5	1.2	2.6	8.5	1.1	2.4	10.8	20.6	26.0	43.4
Toutes les catégories	62.8	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	22.0	27.3	34.3

[1] Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées à ca tableau.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableau 4; du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableau 8.

L'analyse ci-dessus porte sur toutes les femmes, non sur les seules femmes mariées. Bien que le groupe des femmes mariées actives ait crû encore plus vite que l'ensemble de la population active féminine (selon nos données, sa croissance atteindrait 407.8 % contre 153.8 % pour les femmes en général), il a subi la même ségrégation sur le plan de la profession et du secteur d'activité.

Le tableau 2.4 présente les répartitions en pourcentage et les taux de croissance par secteur d'activité de la population active féminine mariée et non mariée (célibataires, veuves et divorcés) en 1951, en 1961 et en 1971. Les répartitions annuelles ne sont pas significativement différentes, quoique l'on trouve proportionnellement plus de femmes mariées dans les secteurs de l'agriculture[13], des industries manufacturières et du commerce et plus de femmes non mariées dans ceux des transports, des finances, des services communautaires ou personnels et de l'administration publique. Toutefois, les écarts observés ont diminué entre 1951 et 1971. Cela tient en partie au fait que les plus grands progrès des femmes mariées ont été réalisés dans les secteurs où elles étaient sous-représentées par rapport aux autres femmes. La conjugaison de ce facteur et de la structure de la croisssance dans le secteur manufacturier, qui s'est révélée très différente de l'évolution observée ailleurs, explique les différences appréciables qu'on relève entre les femmes mariées et les autres lorsque l'on considère la croissance de leurs effectifs par secteur d'activité[14].

Si l'on se place du point de vue de la profession, il se dégage des tendances semblables des répartitions et les courbes de croissance (voir tableau 2.5). En effet, si les répartitions annuelles ne sont pas significativement différentes, les rythmes de croissance le sont[15]. L'analyse statistique montre que cela tient principalement aux taux de croissance des professions relatives au traitement des matières premières. En outre, les écarts entre les pourcentages de femmes mariées et non mariées se sont resserrés dans plusieurs groupes de professions à caractère féminin comme l'enseignement, la médecine et la santé, le travail administratif et le commerce.

En résumé, bien qu'il existe des différences entre femmes mariées et non mariées sur le plan de la croissance des effectifs, les deux groupes de femmes subissent le même genre de ségrégation professionnelle. Cela nous porte à croire

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.4. Répartition et croissance en pourcentage du nombre de femmes mariées et non mariées dans la population active, par secteur d'activité, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Secteur d'activité	1951		1961		1971		Pourcentage de croissance 1951-1971	
	Mariées	Non mariées	Mariées	Non mariées	Mariées	Non mariées	Mariées	Non mariées
Agriculture	4.9	2.2	7.1	1.8	5.0	1.9	419.1	27.6
Forêts	0.3	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	94.1	- 4.6
Pêche et piégeage	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	427.3	6.8
Mines	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	686.6	139.1
Industrie manufacturière	25.8	22.6	18.3	16.0	14.7	12.1	189.8	-22.4
Construction	0.6	0.5	0.7	0.5	1.0	0.7	753.1	108.2
Transports	3.5	5.1	4.2	5.2	3.6	4.2	422.1	18.0
Commerce	22.4	16.4	20.1	14.1	16.7	14.3	279.5	26.7
Finances	4.2	6.1	5.2	6.7	6.1	6.5	642.2	54.4
Services communautaires ou personnels	33.7	40.3	38.6	46.2	37.8	42.5	469.4	53.0
Administration publique	3.5	5.1	4.3	5.5	5.1	6.2	629.1	74.6
Indéterminé	0.8	1.3	1.1	3.7	9.5	11.2	5942.8	1194.3
Tous les secteurs	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	407.8	45.1

[1] Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées à ce tableau.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableaux 16 et 19; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 2, tableaux 1A et 9; et du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 4, tableau 2 et Partie 5, tableau 1.

TABLEAU 2.5. Répartition et croissance en pourcentage du nombre de femmes mariées et non mariées dans la population active, par catégorie professionnelle, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Catégorie professionnelle	1951		1961		1971		Pourcentage de croissance 1951-1971	
	Mariées	Non mariées	Mariées	Non mariées	Mariées	Non mariées	Mariées	Non mariées
Direction	5.7	2.3	4.3	2.4	1.9	2.1	70.2	28.6
Sciences naturelles, génie	0.3	0.4	0.3	0.4	0.5	0.7	839.7	131.3
Sciences sociales	0.4	0.6	0.5	0.9	0.8	1.3	936.9	243.5
Religion	0.1	1.5	0.1	1.0	0.0	0.3	106.0	-72.8
Enseignement	4.6	7.6	6.0	8.6	7.4	6.7	715.9	28.6
Médecine et santé	4.2	7.5	6.7	10.4	7.9	8.6	855.0	65.8
Arts plastiques	1.0	0.9	1.0	1.2	0.6	0.9	239.5	37.6
Travail administratif	25.3	32.1	28.8	32.4	31.1	32.8	522.3	48.1
Commerce	11.2	7.7	10.3	6.5	9.0	7.4	306.4	39.8
Services	20.9	18.9	19.8	19.1	14.2	16.5	245.0	26.3
Agriculture	4.7	2.0	6.9	1.7	4.8	1.8	421.6	32.8
Autres activités primaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1245.7	421.9
Traitement des matières premières	5.5	4.7	3.0	2.4	2.2	1.7	105.4	-46.5
Usinage et fabrication	11.7	9.6	8.2	6.3	6.3	4.5	170.4	-32.9
Construction	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	103.2	- 8.1
Transports	0.2	0.1	0.1	0.1	0.3	0.2	916.9	248.4
Autres	2.9	2.5	2.6	2.8	2.7	2.3	357.4	36.3
Indéterminé	0.8	1.3	1.1	3.8	10.0	11.9	6039.4	1268.0
Toutes les catégories	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	407.8	45.1

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées à ce tableau.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableaux 4 et 11; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableaux 6 et 17; et du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableau 8.

que notre observation antérieure, à savoir que les possibilités d'emploi offertes aux femmes ont crû avec le temps parce que les taux de croissance des secteurs d'activité et des professions qui comptent une majorité de femmes ont connu des taux de croissance supérieurs à la normale, s'applique aux femmes mariées tout autant qu'à l'ensemble de la population active féminine.

Dans des études antérieures, la notion de possibilités d'emploi a servi à expliquer les différences entre les taux d'activité dans les régions rurales et dans les régions urbaines, sous prétexte que les régions urbaines offrent plus de possibilités d'emploi aux femmes. Or, entre 1951 et 1971 la population s'est nettement urbanisée. En 1971, 76.1 % de la population vivait en milieu urbain, alors qu'en 1951, le pourcentage n'était que de 68.1 % (pour les femmes mariées les pourcentages correspondants sont 77.5 % et de 64.8 %). Il est donc logique de conclure qu'à l'expansion des possibilités d'emploi des femmes à l'échelle nationale s'est ajouté un déplacement de la population vers les régions du pays qui offrent proportionnellement plus de débouchés.

Est-il vrai que les régions urbaines comptent plus d'emplois disponibles par femme? Au tableau 2.6, nous présentons les rapports entre le nombre prévu d'emplois offerts aux femmes et le nombre de femmes de 15 ans et plus par province et lieu de résidence. Pour calculer le nombre prévu de femmes dans chaque catégorie professionnelle (ou secteur d'activité), dans chaque province ou lieu de résidence, nous avons multiplié les pourcentages nationaux de femmes dans chaque catégorie professionnelle en 1971 par le nombre réel d'hommes et de femmes de chaque catégorie professionnelle (ou secteur d'activité) qui, dans chaque province ou lieu de résidence, avaient touché un revenu de travail au cours de l'année civile 1970. Nous avons ensuite additionné les nombres prévus de femmes dans chaque catégorie professionnelle (ou secteur d'activité), province et lieu de résidence, ce qui nous a donné un substitut pour le nombre total d'emplois offerts aux femmes dans chaque province et lieu de résidence. Ce sont ces chiffres totaux qui ont été divisés par le nombre total de femmes de 15 ans et plus vivant dans chaque province et lieu de résidence[16].

Quel que soit le rapport qu'on considère au tableau 2.6, on constate qu'il existe toujours plus de possibilités d'emploi par femme dans les régions urbaines

---

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.6. Rapports du nombre prévu d'emplois offerts aux femmes au nombre de femmes de 15 ans et plus, selon la province et le lieu de résidence, 1971

Province	Régions urbaines				Régions rurales			
	30,000 et plus		Moins de 30,000		Non agricoles		Agricoles	
	Secteur d'activité	Profession	Secteur d'activité	Profession	Secteur d'activité	Profession	Secteur d'activité	Profession
Terre-Neuve	.42	.45	.32	.34	.24	.20	.21	.19
Nouvelle-Écosse	.45	.50	.38	.38	.32	.29	.34	.30
Nouveau-Brunswick	.45	.48	.38	.39	.32	.28	.30	.29
Québec	.41	.42	.36	.35	.29	.26	.20	.17
Ontario	.48	.49	.42	.41	.37	.35	.29	.26
Manitoba	.48	.50	.41	.41	.34	.32	.20	.18
Saskatchewan	.47	.48	.41	.39	.29	.27	.17	.15
Alberta	.49	.51	.44	.43	.33	.32	.20	.17
Colombie-Britannique	.45	.45	.41	.40	.37	.36	.36	.33

Source: Données calculées à partir des données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

que dans les régions rurales. En outre, les grandes villes offrent plus de possibilités que les petites villes à ce chapitre et les régions rurales non agricoles, plus de débouchés que les régions rurales agricoles.

Remarquons que les différences réelles entre provinces et lieux de résidence en ce qui concerne le nombre de possibilités d'emploi par femme ne tiennent pas seulement aux variations de la structure industrielle et professionnelle. Elles viennent aussi du fait que les pourcentages de femmes dans les divers secteurs d'activité et professions varient d'une province à l'autre (et peut-être d'un lieu de résidence à l'autre). Toutefois, ces pourcentages sont très semblables d'une province à l'autre. Par exemple, le pourcentage de femmes par rapport à l'emsemble de la population active dans le secteur des services communautaires ou personnels variait, en 1971, de 61.9 % au Nouveau-Brunswick à 53.8 % à Terre-Neuve (la moyenne nationale s'établissant à 57.6 %). De même, le rapport en pourcentage des femmes à l'ensemble de la population active dans les professions relatives à la médecine et à la santé s'échelonnait de 78.2 % au Nouveau-Brunswick à 71.1 % au Québec (avec une moyenne nationale de 74.3 %).

Revenons maintenant aux salaires offerts aux femmes et examinons le lien entre cette variable et notre indice des possibilités d'emploi. Il serait naturel que le salaire offert soit plus élevé dans les régions où le nombre de femmes en concurrence pour chaque emploi disponible est relativement faible. De même, le salaire offert devrait être plus bas dans les régions où la situation inverse prévaut. En d'autres termes, là où le rapport du nombre prévu d'emplois au nombre de femmes est élévé (comme dans les régions urbaines de l'Alberta), les salaires offerts devraient être élevés par rapport à ceux qui ont cours dans les régions où ce rapport est faible (comme les régions rurales de Terre-Neuve).

En résumé, les variables dont nous nous sommes servis pour décrire les conditions du marché du travail sont le taux de chômage provincial[17] et l'indice des possibilités locales d'emploi par profession, dont les valeurs sont présentées au tableau 2.6.

Voir note(s) à la page 57.

2.3. Facteurs influant sur le salaire demandé par une femme mariée

Les facteurs qui, selon nous, modifient le salaire demandé par une femme mariée, c'est-à-dire le salaire qu'elle doit pouvoir toucher pour accepter de travailler à l'extérieur de chez elle, se répartissent, eux aussi, en deux grandes catégories. La première se compose des facteurs qui déterminent le coût, pour la femme et sa famille, de ce travail rémunéré. La seconde consiste en une série de facteurs qui mesurent à quel point la famille a besoin d'un autre revenu que celui du mari, plus les facteurs qui déterminent le nombre d'heures de travail que la femme doit accomplir pour gagner un revenu donné.

2.3.1. Facteurs de coût

Si une femme mariée travaille à l'extérieur, elle ou sa famille doit trouver un moyen de la remplacer, c'est-à-dire qu'il doit exister des façons de compenser la perte de son travail ménager. Le coût de ce remplacement dépendra de la qualité et du genre des tâches ménagères qu'elle effectuait auparavant et du nombre d'heures qu'elle consacre à son travail.

La charge de travail ménager qui incombe à une femme mariée est en très grande partie fonction du nombre et de l'âge de ses enfants. Donc, pour une famille qui compte plusieurs enfants en bas âge, le coût de remplacement sera supérieur à celui que subirait une famille où les enfants sont moins nombreux ou plus âgés. Cet écart s'accroît à mesure que le nombre d'heures de travail de la femme mariée augmente, car il peut s'avérer plus difficile de faire garder les enfants pendant 40 heures par semaine, par exemple, plutôt que 15 heures. Quoique les mécanismes du marché aient stimulé la production d'une quantité de substituts pour nombre de tâches ménagères (comme le lavage et la préparation des repas), la garde des enfants n'est pas l'une d'elles. En outre, pour la plupart des gens, la qualité de ce qui les remplace auprès de leurs enfants est beaucoup plus importante que celle des substituts aux autres tâches ménagères.

Dans cette étude, nous avons utilisé trois variables substituts pour représenter ce coût de remplacement. Il s'agit du nombre d'enfants de moins de six ans, du nombre d'enfants de 6-14 ans et d'un terme interactif qui est le produit

de ces deux nombres. Nous nous sommes servis de ce dernier terme pour tenter de rendre compte, en partie au moins, du caractère non linéaire de la réduction du temps consacré à chaque enfant, à mesure que leur nombre et leurs âges augmentent. Il est intéressant d'étudier l'évolution des tendances de la natalité. Comme on peut le voir au tableau 2.7, en 1951 et 1971, la taille de la famille de deux parents n'a guère changé. Toutefois, cette stabilité dissimule une baisse substantielle du pourcentage de familles comptant des enfants de moins de six ans.

Aux coûts financiers du service de garde d'enfants peuvent s'ajouter des coûts psychologiques. Ainsi, certaines femmes mariées se sentiront coupables de travailler à l'extérieur alors que leurs enfants sont encore jeunes. D'autres coûts psychologiques traduisent des différences culturelles et personnelles qui se manifesteront par une certaine répugnance à entrer dans la population active, ou par de la crainte à le faire. Par exemple, on a avancé que les Canadiens français et les catholiques ont une attitude plus conservatrice vis-à-vis des femmes mariées qui travaillent contre rémunération. Si tel est le cas, le salaire demandé par les femmes canadiennes françaises ou catholiques devrait être supérieur à la moyenne afin de compenser, ou de justifier, leur comportement non traditionnel. De même, les femmes qui sont inactives depuis longtemps hésiteront peut-être à reprendre leur activité. Pour représenter ces coûts psychologiques, nous nous sommes servis de nombre total d'enfants mis au monde et de variables auxiliaires[18] qui prennent en compte le fait que la religion de la femme mariée est le catholicisme et que la langue le plus couramment parlée dans son ménage, selon la déclaration du chef, est le français (dans le suite, nous utiliserons l'expression "ménages de langue française" pour désigner ces familles).

Comme nous l'avons déjà mentionné, le nombre réel d'heures de travail à l'extérieur influe aussi sur le salaire demandé. Plus la femme travaille longtemps à l'extérieur, plus il lui sera difficile ou coûteux de trouver des services de remplacement (qu'il s'agisse de garde d'enfants ou d'autres tâches ménagères), et plus son salaire demandé devrait être élevé.

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.7. Nombre moyen de membres dans les familles de deux parents et pourcentage de familles comptant des enfants de moins de six ans, selon la province, 1951 et 1971

Province	Nombre moyen de membres dans les familles de deux parents		Pourcentage de familles comptant des enfants de moins de six ans	
	1951	1971	1951	1971
Terre-Neuve	4.5	4.5	93.3	68.6
Île-du-Prince-Édouard	4.2	4.1	72.0	49.5
Nouvelle-Écosse	4.0	3.9	66.4	46.3
Nouveau-Brunswick	4.3	4.1	78.4	49.5
Québec	4.3	4.0	74.5	43.2
Ontario	3.5	3.6	51.0	40.9
Manitoba	3.6	3.7	55.1	43.5
Saskatchewan	3.8	3.8	59.7	44.3
Alberta	3.7	3.8	61.0	47.5
Colombie-Britannique	3.3	3.5	48.8	39.2
Canada[1]	3.8	3.8	61.1	43.2

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées à ce tableau.

Source: Recensement du Canada de 1951, Volume III, tableaux 131 et 136; et Recensement du Canada de 1971, Volume II - Partie 2, tableau 51.

2.3.2. Facteurs de nécessité

Il paraît qu'une famille éprouve un besoin croissant de se procurer un revenu supplémentaire à mesure que le revenu du mari décroît, que le patrimoine familial diminue, que les obligations financières s'accroissent, que le nombre d'enfants augmente et que les aspirations des parents s'élèvent. Les interactions possibles entre le revenu du mari, le nombre d'enfants et les aspirations viennent compliquer ces relations, car lorsque le mari gagne un revenu élevé, sa famille a tendance à désirer un meilleur niveau de vie et le nombre des enfants est en général bas, et vice versa.

Dans cette étude, nous avons distingué le revenu annuel gagné par le mari[19] du revenu patrimonial de la famille[20]. Nous prévoyons que si l'une ou l'autre de ces variables croît, le salaire demandé par la femme devrait monter, puisque la famille a alors moins besoin d'un revenu supplémentaire. Nous avons aussi introduit un terme traduisant les interactions entre ces divers facteurs: il a été formé par addition du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, puis division de ce total par le nombre de membres dans la famille.

La seule variable qui sert seulement de substitut aux obligations financières est le nombre d'enfants de 19-24 ans qui vont à l'école. Il nous paraît logique de supposer que le salaire demandé par la femme décroîtra à mesure que le nombre d'enfants de ces âges que leur famille fait encore vivre, s'accroît.

Si la femme travaille pour étoffer le revenu familial, le nombre d'heures qu'elle devra consacrer à son travail pour gagner un revenu donné sera déterminé par le salaire qui lui est offert. Donc, le salaire offert à une femme mariée qui travaille devrait entrer dans la relation déterminant son salaire demandé. Nous nous attendons que les femmes mariées qui se voient offrir des salaires supérieurs demandent aussi des salaires supérieurs, toutes choses étant égales par ailleurs.

2.4. Salaire offert, salaire demandé et probabilité de travailler

Nous nous attendons qu'une femme travaille si le salaire qui lui est offert dépasse le salaire qu'elle demande au point zéro. Donc, plus le salaire offert à

Voir note(s) à la page 57.

la femme est élevé, plus il est probable qu'elle travaille; de même, moins le salaire qu'elle demande est élevé, plus elle a de chances de travailler.

Le tableau 2.8 présente un résumé de nos hypothèses sur les facteurs qui, dans l'analyse que nous venons de faire, influent sur le salaire offert à une femme mariée, le salaire qu'elle demande ou les deux. Les facteurs qui font augmenter le salaire offert ou baisser le salaire demandé, ou les deux, accroîtront la probabilité de travailler. Par contre, les facteurs qui font diminuer le salaire offert ou monter le salaire demandé, ou les deux, réduiront la probabilité de travailler.

Dans notre étude de la probabilité qu'une femme travaille, nous nous sommes principalement fondés sur les 40,665 enregistrements concernant les familles époux-épouse canadiennes dont le ménage ne compte aucun membre ne faisant pas partie de la famille immédiate; ces enregistrements font partie du fichier "Familles" de l'échantillon à grande diffusion à 1 %, qui a été tiré des données du recensement de 1971. Ils ont été divisés en 11 groupes en fonction de l'âge de la femme: 15-19, 20-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64 et 65 et plus.

La plupart des études canadiennes antérieures supposent l'existence d'une relation linéaire entre les variables explicatives et la probabilité qu'une femme travaille ou fasse partie de la population active[21]. Toutefois, cette hypothèse pose certains problèmes techniques. Prenons, par exemple, un groupe de femmes mariées qui ont si peu d'instruction et tant d'enfants que la probabilité qu'elles travaillent est, à toutes fins pratiques, nulle. Considérons maintenant un autre groupe de femmes mariées qui ont encore moins d'instruction et encore plus d'enfants. La probabilité que les femmes de ce deuxième groupe travaillent sera, elle aussi, nulle. Donc, alors que la valeur de la variable dépendante (la probabilité de travailler) est identique dans les deux cas, les valeurs des variables explicatives sont, elles, différentes. Un problème du même genre se pose à propos des groupes de femmes mariées très instruites, mais de niveaux d'instruction différents, et qui ont un nombre d'enfants différent, mais toujours si faible que la probabilité qu'elles travaillent est presque 1.0. Là encore, la variable dépendante prend la même valeur pour différents groupes, alors que les variables explicatives

---

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.8. Résumé des hypothèses

Variables explicatives	Signe prévu de l'effet		
	Salaire offert	Salaire demandé	Probabilité de travailler
1. Années de scolarité	+		+
2. Nombre d'enfants de moins de six ans	-	+	-
3. Nombre d'enfants de 6-14 ans		+	-
4. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans et du nombre d'enfants de 6-14 ans		-	+
5. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel		-	+
6. Nombre d'enfants mis au monde		+	-
7. Revenu du travail du mari		+	-
8. Revenu patrimonial de la famille		+	-
9. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille		?	?
10. Âge de la femme à son premier mariage	+		+
11. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon		+	-
12. Variable auxiliaire égale à un si la langue parlée à la maison est le français et à zéro sinon		+	-
13. Taux de chômage provincial	-		-
14. Indice des possibilités locales d'emploi	+		+
15. Variable auxiliaire égale à un si la famille vit en milieu rural et à zéro sinon	-		-

ont des valeurs différentes. Il est impossible de représenter ces situations par un modèle linéaire, puisque dans un tel modèle, une variation unitaire de la valeur d'une variable explicative produit toujours une variation de la variable dépendante égale au coefficient de la variable explicative.

Le problème ne se pose pas lorsque la probabilité de travailler se trouve entre zéro et un. Si la plupart des femmes mariées font partie de cette catégorie intermédiaire, l'hypothèse de linéarité devient acceptable. Toutefois, seulement 37 % des femmes mariées canadiennes faisaient partie de la population active en 1971[22]. Donc, nous nous sommes servis d'une technique, l'analyse probit, qui permet de rendre compte de variations non linéaires de la variable dépendante au voisinage des valeurs extrêmes zéro ou un.

En analyse probit, nous devons d'abord calculer, pour chaque personne, un indice fondé sur ses caractéristiques, puis calculer la probabilité qu'un tirage aléatoire produise une valeur plus petite ou égale à cet indice (probabilité cumulée), si la distribution de la variable soumise au tirage est la normale classique[23]. Si l'indice est très élevé, la probabilité cumulée sera toujours presque égale à un, alors que si l'indice est très faible, cette probabilité sera toujours presque zéro. Entre ces deux extrêmes, elle s'accroît avec la valeur de l'indice. Les coefficients qui figurent dans nos tableaux sur les estimations par analyse probit sont ceux des indices qui nous servent ensuite à calculer ces probabilités. Une progression unitaire de la valeur d'une des variables de l'équation définissant notre indice fera varier la valeur de l'indice d'une quantité égale au coefficient de cette variable; la variation de la probabilité ne sera toutefois pas égale à la valeur de ce coefficient. Donc, les variables dépendantes de nos tableaux probit sont en fait des indices qui, à leur tour, sont liés à des probabilités déterminées par le tableau des probabilités cumulées de la distribution normale[24].

Comme notre indice des possibilités d'emploi ne figurait dans aucune des études antérieures sur l'activité des femmes, nous avons effectué nos estimations avec et sans cette variable pour trois groupes d'âge: 15-19, 20-24 et 25-29. Les colonnes 1, 3 et 5 du tableau 2.9 présentent les coefficients de toutes les

---

Voir note(s) à la page 57.

TABLEAU 2.9. Estimations probit du modèle complet avec et sans l'indice des possibilités d'emploi[1]

Variables explicatives	Groupes d'âge					
	15-19		20-24		25-29	
	Avec l'indice des emplois	Sans l'indice des emplois	Avec l'indice des emplois	Sans l'indice des emplois	Avec l'indice des emplois	Sans l'indice des emplois
1. Constante	-6.1108 (5.04)[1]	-4.9286 (4.81)	-1.4572 (3.79)	-.35867 (1.23)	-.89190 (2.85)	-.21927 (.98)
2. Années de scolarité	.01925 (.64)	.02755 (.93)	.05359 (6.05)	.05469 (6.19)	.08773 (12.16)	.08836 (12.26)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	-.15702 (.99)	-.17934 (1.15)	-.47439 (8.84)	-.48424 (9.06)	-.38142 (7.57)	-.39139 (7.80)
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans			-.14035 (1.03)	-.13063 (.96)	-.12975 (2.52)	-.13632 (2.66)
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans et du nombre de 6-14 ans			-.17120 (1.72)	.16966 (1.72)	.11908 (4.95)	.11951 (4.97)
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel						
7. Nombre d'enfants mis au monde					-.10115 (2.93)	-.09993 (2.89)
8. Revenu du travail du mari	-.00007 (.83)	-.00007 (.74)	-.00016 (6.52)	-.00015 (6.33)	-.00011 (8.32)	-.00010 (8.15)
9. Revenu patrimonial de la famille	-.00031 (1.65)	-.00028 (1.55)	-.00011 (2.14)	-.00010 (2.00)	-.00009 (3.99)	-.00009 (3.89)
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	.00037 (1.75)	.00036 (1.68)	.00037 (5.67)	.00036 (5.58)	.00022 (5.73)	.00021 (5.62)
11. Âge de la femme à son premier mariage	.30381 (5.19)	.29308 (5.04)	.05706 (4.25)	.05714 (4.27)	.01913 (2.15)	.01954 (2.20)
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de la religion catholique et à zéro sinon	-.06803 (.51)	-.06553 (.49)	.03257 (.61)	.02821 (.53)	.13062 (2.81)	.12873 (2.77)
13. Variable auxiliaire égale à un si la langue parlée à la maison est le français et à zéro sinon	.10652 (.56)	.09643 (.51)	-.19061 (2.80)	-.19009 (2.79)	-.28318 (4.83)	-.28754 (4.91)
14. Taux de chômage provincial	-.05666 (1.46)	-.08810 (2.54)	-.02681 (1.65)	-.06510 (4.74)	-.01270 (.89)	-.03562 (2.92)
15. Indice des possibilités locales d'emploi	1.9922 (1.84)	-	2.0086 (4.37)	-	1.2383 (3.08)	-
16. Variable auxiliaire égale à un si la famille vit en milieu rural et à zéro sinon	-.24358 (1.20)	-.53619 (4.24)	-.03497 (.40)	-.33830 (6.25)	-.07950 (1.03)	-.26779 (5.55)
Pseudo R^2	.2078	.2033	.2640	.2609	.2376	.2363
R^2 maximum pour le modèle	.7484	.7484	.7284	.7284	.7495	.7495
Pseudo R^2 du modèle (pseudo R^2 divisé par R^2 maximum pour le modèle)	.2777	.2717	.3624	.3581	.3170	.3153
Nombre de femmes mariées dans l'échantillon	607		4438		5541	
Nombre de femmes mariées qui avaient travaillé	328		2853		2651	
Proportion des femmes mariées qui avaient travaillé	.54		.64		.48	
Valeur finale du log de la fonction de vraisemblance	-348.06	-349.78	-2212.5	-2221.7	-3083.9	-3088.7

[1]Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t (asymptotiques). Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de confiance de 95 %, il faut que sa statistique t soit supérieure ou égale à 1.96.

[2]La variable numéro 6 n'eat pas comprise pour les groupes d'âge 15-19, 20-24 et 25-29.

Source: Calculs fondés aur les données du Recensement de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

variables explicatives lorsque le modèle comporte l'indice sur les possibilités d'emploi; les coefficients qu'on obtient lorsqu'on l'omet figurent aux colonnes 2, 4 et 6. Dans tous les cas, nous présentons la statistique t, qui donne le niveau de signification du coefficient; c'est-à-dire, le degré de certitude avec lequel nous pouvons affirmer que la variable concernée doit figurer dans le modèle.

Si l'on compare les résultats obtenus avec et sans l'indice des possibilités d'emploi, on observe que, dans chaque groupe d'âge, les estimations de la plupart des coefficients ne varient à peu près pas lorsqu'on omet l'indice des possibilités d'emploi. Font exception à cette règle les coefficients de la variable du chômage et de la variable du milieu (urbain-rural). Si l'on inclut l'indice des possibilités d'emploi dans le modèle, les coefficients de la variable du milieu ne sont pas significatifs, même à un niveau de confiance aussi bas que 80 %; par ailleurs, si les coefficients de la variable du taux de chômage sont significatifs pour deux des trois groupes d'âge à ce faible niveau, ils ne le sont pour aucun des groupes au niveau de 90 %. Si l'on omet l'indice des possibilités d'emploi, les coefficients des variables du chômage et du milieu enregistrent une nette augmentation en valeur absolue et deviennent tous significatifs au niveau de 99 %. Il semble donc que l'indice des possibilités d'emploi doive figurer dans notre modèle. En outre, si on l'en exclut, certains de ses effets se trouvent imputés aux variables du chômage et du milieu. Comme les coefficients de la variable du milieu ne sont jamais significatifs au niveau de 80 % lorsque l'indice des possibilités d'emploi est présent, nous avons effectué le reste de notre analyse sur un modèle qui comprend l'indice des possibilités d'emploi et omet la variable du milieu.

2.5. L'effet de certaines variables sur la probabilité qu'une femme mariée travaille

Le tableau 2.10 présente les coefficients probit de notre modèle final. Si nous considérons seulement les estimations significatives au moins au niveau de 95 %, nous constatons qu'une femme a plus de chance de travailler que la moyenne de son groupe d'âge si elle compte plus d'années de scolarité, moins d'enfants de moins de six ans, moins d'enfants de 6-14 ans, plus d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école, moins d'enfants mis au monde, si son mari touche un revenu du travail inférieur à la moyenne de son groupe, si elle fait partie d'une famille dont le revenu patrimonial est moindre, si elle s'est mariée plus tard, si elle est catholique, mais ne vit pas dans un ménage de langue française, si elle habite dans

TABLEAU 2.10. Estimations probit pour le modèle final[1]

Variables explicatives	Groupes d'âge										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
1. Constante	-6.7501	-1.5413	-1.0747	- .4686	- .5412	- .6266	-1.0731	-1.5073	-1.7625	-1.8094	-1.6577
	(6.18)[1]	(4.75)	(4.18)	(2.01)	(2.57)	(3.14)	(5.50)	(7.46)	(7.64)	(5.83)	(4.65)
2. Années de scolarité	.01553	.05360	.08769	.05930	.06220	.05781	.06526	.06202	.07665	.06424	.05481
	(.52)	(6.05)	(12.15)	(8.47)	(8.90)	(8.29)	(9.27)	(7.88)	(9.15)	(6.65)	(5.34)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	- .15140	- .47445	- .38062	- .45598	-.42017	- .40562	- .57374				
	(.96)	(8.84)	(7.56)	(9.47)	(8.33)	(6.71)	(5.50)				
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans		- .14255	- .12981	- .12613	- .09622	- .15692	- .15074	- .09435	- .10904		
		(1.05)	(2.53)	(3.61)	(3.78)	(6.59)	(5.78)	(2.80)	(1.44)		
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans et du nombre d'enfants de 6-14 ans		.17153	.11878	.02812	.04627	.06438	.14583				
		(1.73)	(4.94)	(1.61)	(2.68)	(2.89)	(3.74)				
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel				- .43377	.31694	- .00969	.08168	.06608	.25307	.31429	- .50610
				(.88)	(2.64)	(.21)	(2.07)	(1.41)	(3.98)	(2.49)	(.95)
7. Nombre d'enfants mis au monde			- .10171	.00120	.00257	- .00750	- .01539	- .01018	- .00144	- .00849	- .03102
			(2.94)	(.04)	(.13)	(.48)	(1.09)	(.72)	(.10)	(.53)	(1.93)
8. Revenu du travail du mari	- .00008	- .00016	- .00011	- .00008	- .00005	- .00003	- .00004	- .00003	- .00006	- .00001	.00005
	(.85)	(6.52)	(8.32)	(7.32)	(6.26)	(4.42)	(6.19)	(3.85)	(4.56)	(.54)	(1.60)
9. Revenu patrimonial de la famille	- .00032	- .00011	- .00009	- .00007	- .00002	- .00001	- .00004	- .00003	- .00007	- .00007	- .00004
	(1.74)	(2.15)	(4.01)	(2.43)	(.91)	(.48)	(2.70)	(2.11)	(3.99)	(2.89)	(1.13)
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	.00038	.00037	.00022	.00015	.00007	- .00001	.00003	.00002	.00007	.00003	- .00001
	(1.78)	(5.67)	(5.74)	(3.71)	(2.12)	(.46)	(1.38)	(.87)	(2.33)	(.66)	(.18)
11. Âge de la femme à son premier mariage	.31025	.05712	.01914	.00566	- .01070	- .00842	.00246	.01190	.00508	00355	- .01181
	(5.32)	(4.26)	(2.15)	(.78)	(1.72)	(1.61)	(.54)	(2.79)	(1.09)	(.57)	(1.88)
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	- .06308	.03355	.13333	.14817	.09100	.06951	- .02305	- .11172	.02656	.03333	.09840
	(.47)	(.63)	(2.87)	(3.04)	(1.85)	(1.41)	(.44)	(1.82)	(.39)	(.39)	(.99)
13. Variable auxiliaire égale à un si la langue parlée à la maison est le français et à zéro sinon	.11770	- .18996	- .28181	- .02645	- .37995	- .28805	- .27978	- .18852	- .34799	- .38340	- .10204
	(.62)	(2.79)	(4.81)	(4.25)	(5.83)	(4.46)	(4.05)	(2.42)	(3.93)	(3.43)	(.77)

Voir notes à la fin du tableau.

TABLEAU 2.10. Estimations probit pour le modèle final[1] - fin

Variables explicatives	Groupes d'âge										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
14. Taux de chômage provincial	- .04363	- .02425	- .00715	- .03658	- .02756	- .03214	- .02372	- .02408	- .01529	.01126	- .02486
	(1.17)	(1.62)	(.54)	(2.70)	(2.04)	(2.38)	(1.77)	(1.65)	(.94)	(.55)	(1.05)
15. Indice de possibilités locales d'emploi	3.0111	2.1542	1.5596	1.4418	1.7610	2.1074	2.1986	2.0307	2.1032	1.2156	1.1135
	(4.42)	(7.59)	(6.23)	(5.72)	(7.21)	(8.70)	(9.00)	(7.73)	(7.06)	(3.20)	(2.50)
Groupe combiné R^2 = .9072[2]											
Pseudo R^2	.2059	.2639	.2375	.1543	.1184	.1137	.1247	.0863	.0926	.0570	.0348
R^2 manimun pour le modèle	.7484	.7284	.7495	.7395	.7351	.7426	.7442	.7364	.7180	.6582	.4347
Pseudo R^2 du modèle (pseudo R^2 divisé par R^2 maximum pour le modèle)	.27515	.36232	.31685	.20873	.16106	.15305	.16754	.11718	.12904	.08665	.07997
Nombre de femmes mariées dans l'échantillon	607	4438	5541	4762	4613	4570	4476	3509	2941	2159	3049
Nombre de femmes mariées qui avaient travaillé	328	2853	2651	1879	1755	1896	1900	1352	965	492	252
Proportion des femmes mariées qui avaient travaillé	.54	.64	.48	.40	.38	.41	.42	.38	.33	.23	.08
Valeur finale du log de la fonction de vraisemblance	-348.79	-2212.6	-3084.4	-2803.3	-2773.7	-2825.4	-2753.2	-2180.8	-1718.2	-1095.4	-815.6

[1]Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t (asymptotiques). Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de confiance de 95 %, il faut que sa statistique t soit supérieure ou égale à 1.96.

[2]Pour une explication, voir le chapitre 4, section 4.5.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

une province dont le taux de chômage est faible et dans une région dont l'indice des possibilités d'emploi est élevé. Partout où figure le produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans, son coefficient est positif pour tous les groupes d'âge[25]. Cela veut dire que la naissance d'un autre enfant fera moins régresser la probabilité que la femme mariée travaille si elle a déjà des enfants de 6-14 ans, que si le nouveau-né est son premier enfant ou si tous ses autres enfants ont encore moins de six ans. Le coefficient du terme d'interaction formé par division de la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial familial par le nombre de membres de la famille est positif pour tous les groupes d'âge lorsqu'il est significatif au niveau de 95 %. Il en découle que la croissance de la probabilité que la femme travaille, à mesure que le revenu du mari ou le revenu patrimonial de la famille augmente, sera moins brutale si la famille a moins d'enfants.

Le seul résultat du tableau 2.10 qui puisse surprendre est le coefficient significatif positif de la variable qui détermine si la femme est catholique ou non. Par le passé, on a suggéré que le taux global d'activité des femmes mariées canadiennes était inférieur à celui des femmes mariées américaines en partie à cause de la plus forte proportion de catholiques dans la population canadienne. Or, nos résultats montrent que la probabilité qu'une femme travaille baisse très fortement à mesure que le nombre d'enfants augmente. S'il est vrai que les catholiques ont tendance à avoir plus d'enfants, notre étude vient donc appuyer l'hypothèse susmentionnée concernant les taux d'activité. Toutefois, nos données montrent aussi que les femmes mariées catholiques de langue anglaise dont les tendances de natalité ressemblent à celles des autres femmes mariées de leur groupe d'âge, paraissent avoir plus de chances que la moyenne de travailler[26]. Seules les femmes mariées francophones semblent, en général, avoir moins de chances que la moyenne de travailler, même compte tenu des tendances relatives au nombre des naissances.

Quel que soit le groupe d'âge, les effets relatifs des variables explicatives sur la probabilité qu'une femme travaille ne dépendent que de la taille des coefficients et des unités de variations concernant chacune des variables explicatives. Toutefois, il est quelque peu difficile de discerner simplement à partir des données de ce tableau, ce qu'une variation donnée d'une variable explicative

Voir note(s) à la page 57.

produirait sur la probabilité qu'une femme travaille, que ce soit en hausse ou en baisse. Il n'est pas facile non plus de comparer les conséquences d'une variation de la taille d'une variable explicative d'un groupe d'âge à l'autre. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, cela tient au fait que si l'on multiplie les coefficients probit concernant une femme appartenant à un groupe d'âge donné par les valeurs que prennent les variables explicatives pour cette femme et que l'on fait la somme des résultats, on obtient un indice, non la probabilité que cette femme travaille. Pour obtenir la probabilité en question, nous devons nous servir du tableau des probabilités cumulées de la distribution normale et trouver la probabilité d'obtenir une valeur plus petite ou égale à l'indice calculé. C'est ce dernier chiffre qui nous donne la probabilité que nous cherchons.

Vu la forme de la fonction de répartition normale, l'effet qu'aura une variation donnée de la valeur de l'indice sur la probabilité de travailler dépend de la valeur initiale de cet indice. Par exemple, si la proportion de femmes d'un groupe d'âge qui travaillent est de 0.48, ce qui correspond à un indice moyen de -0.05 pour ce groupe, une variation de +0.5 de l'indice accroît la probabilité estimée de travailler de +0.19 alors qu'une variation de +1.0 la fera progresser de +0.35. Si la proportion de femmes qui travaillent est de 0.38, ce qui donne un indice de -0.31 pour le groupe, un changement de +0.5 de l'indice fera monter la probabilité estimée de +0.20 alors qu'une variation de +1.0 suscitera un accroissement de +0.38. Enfin, si, dans un groupe, la proportion de femmes qui travaillent est de 0.08, pour un indice moyen de -1.41, une variation de +0.5 de l'indice élèvera la probabilité estimée de +0.10 alors qu'une variation de +1.0 engendrera une hausse de +0.26.

Le tableau 2.10 présente les variations prévues, pour chaque groupe d'âge, de la probabilité de travailler ou de la proportion des femmes au travail, pour certaines variations des valeurs moyennes des valeurs explicatives. Si l'on ne retient que les variations liées aux coefficients estimatifs probit significatifs au niveau de 95 %, on note que les baisses les plus systématiques et les plus fortes de la probabilité qu'une femme mariée travaille sont provoquées par la naissance d'un enfant.

Si, maintenant, on considère toutes les variations prévues, que les estimations des coefficients soient significatives ou non, on constate que l'effet

des variables relatives au revenu du travail du mari, au revenu patrimonial de la famille et à l'interaction entre ces deux variables et la taille de la famille diminue d'un groupe d'âge à l'autre entre le groupe d'âge 20-24 et le groupe d'âge 40-44. L'effet que peut avoir la variable sur les possibilités d'emploi baisse lorsqu'on procède du groupe d'âge 15-19 au groupe d'âge 30-34, puis augmente du du groupe d'âge 30-34 au groupe d'âge 45-49, pour enfin reprendre sa régression dans les groupes d'âge plus vieux. Ces tendances semblent liées à la baisse avec l'âge du nombre de femmes mariées entrant pour la première fois dans la population active et avec l'augmentation du nombre de femmes mariées dans la quarantaine qui rentrent dans la population active après une longue période d'inactivité.

Pour obtenir une meilleure idée de l'ampleur des variations imposées aux variables explicatives pour construire le tableau 2.11 par rapport aux valeurs moyennes de ces variables explicatives dans chaque groupe d'âge, nous présentons les moyennes en question au tableau 2.12. Nous y fournissons deux séries de chiffres, l'une pour les femmes de chaque groupe d'âge qui travaillent et l'autre pour celles qui ne travaillent pas. Le nombre d'années de scolarité baisse régulièrement du groupe des 20-24 ans au groupe des 65 ans et plus. Les valeurs moyennes de toutes les variables relatives aux enfants commencent par croître avec l'âge, puis décroissent, exception faite des valeurs moyennes pour le nombre d'enfants mis au monde, qui progressent jusqu'à 40-44 ans, pour ensuite baisser jusqu'à 55-59 ans, puis reprendre leur avance. Les valeurs moyennes du revenu du travail du mari sont en hausse jusqu'à 35-39 ans, puis commencent à tomber. Par ailleurs, les valeurs moyennes du revenu patrimonial affichent une progression régulière à mesure que l'âge de la femme augmente.

L'âge moyen au premier mariage ne présente pas grande utilité dans les groupes d'âge plus vieux. Cela tient au fait que pour calculer la valeur de cette variable, on a simplement fait la différence entre l'âge actuel de la femme mariée et le nombre d'années qui se sont écoulées depuis son premier mariage. Or, le deuxième chiffre, qui figure dans le fichier "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion, est arrondi à 35 si plus de 35 ans se sont écoulés depuis le premier mariage de la femme. La proportion des femmes mariées qui sont catholiques et la proportion des femmes mariées qui font partie d'un ménage de langue française s'accroît avec l'âge jusqu'à 25-29 ans et 30-34 ans respectivement, puis baisse régulièrement, exception fait du groupe d'âge 60-64 ans. Il ne se dégage

TABLEAU 2.11. Variation prévue de la proportion de femmes mariées au travail pour certaines variations de la valeur moyenne de chaque variable explicative

Variables explicatives	Variation unitaire	Groupes d'âge											Intervalle de la variation prévue des estimations probit significatives au niveau de 95 %
		15-19 (.54)[1]	20-24 (.64)	25-29 (.48)	30-34 (.40)	35-39 (.38)	40-44 (.41)	45-49 (.42)	50-54 (.38)	55-59 (.33)	60-64 (.23)	65+ (.08)	
1. Années de scolarité	+ 1 an	.006[2]	.020	.035	.023	.024	.023	.026	.024	.028	.020	.008	.008 à .035
2. Nombre d'enfants de moins de six ans	+ 1 enfant	-.060[2]	-.186	-.147	-.160	-.146	-.146	-.201					-.146 à -.201
3. Nombre d'enfants de 6-14 ans	+ 1 enfant		-.054[2]	-.051	-.048	-.036	-.060	-.058	-.035	-.038[2]			-.035 à -.060
4. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	+ 1		.062[2]	.047	.011[2]	.018	.025	.058					.018 à .058
5. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel	+ 1 enfant				-.154[2]	.124	-.004[2]	.032	.025[2]	.096	.106	-.052[2]	.032 à .124
6. Nombre d'enfants mis au monde	+ 1 enfant			-.040	.000[2]	.001[2]	-.003[2]	-.006[2]	-.004[2]	-.000[2]	-.002[2]	-.004[2]	-.040
7. Revenu du travail du mari	+ 1,000 dollars	-.032[2]	-.061	-.044	-.030	-.019	-.012	-.015	-.011	-.021	-.003[2]	.008[2]	-.011 à -.061
8. Revenu patrimonial de la famille	+ 1,000 dollars	-.127[2]	-.042	-.036	-.027	-.008[2]	-.004[2]	-.015	-.011	-.025	-.021	-.006[2]	-.011 à -.042
9. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	+ 250 dollars	.037[2]	.034	.022	.014	.007	-.001[2]	.003[2]	.002[2]	.006	.002[2]	-.000[2]	.006 à .034
10. Âge de la femme à son premier mariage	+ 1 an	.119	.021	.008	.002[2]	-.004[2]	-.003[2]	.001[2]	.004	.002[2]	.001[2]	-.002[2]	.004 à .119
11. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	La femme est de religion catholique	-.025[2]	.012[2]	.053	.058	.035[2]	.027[2]	-.009[2]	-.042[2]	.010[2]	.010[2]	.015[2]	.053 à .058
12. Variable auxiliaire égale à un si la langue parlée à la maison est le français et à zéro sinon	La langue parlée à la maison est le français	.046[2]	-.073	-.110	-.010	-.133	-.107	-.105	-.069	-.115	-.099	-.014[2]	-.010 à -.133
13. Taux de chômage provincial	+ 1.0 %	-.017[2]	-.009[2]	-.003[2]	-.014	-.010	-.012	-.009[2]	-.009[2]	-.006[2]	.003[2]	-.004[2]	-.010 à -.014
14. Indice des possibilités locales d'emploi	+ 0.1	.116	.077	.062	.056	.068	.083	.087	.079	.079	.038	.018	.018 à .116

[1]Les chiffres entre parenthèses correspondent aux proportions réelles de femmes mariées au travail dans chaque groupe d'âge.

[2]Les coefficients probit de ces variables ne sont pas significatifs au niveau de confiance de 95 %.

Source: Les coefficients probit utilisés pour calculer ces variations sont présentés au tableau 2.10.

TABLEAU 2.12. Valeurs moyennes des variables explicatives pour l'ensemble des femmes mariées, les femmes mariées qui n'ont pas travaillé et celles qui ont travaillé

Variables explicatives	Groupes d'âge										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
1. Années de scolarité	9.9[1]	10.9	10.7	10.1	9.6	9.4	9.2	9.1	8.7	8.0	7.5
	9.4[2]	10.0	9.9	9.7	9.3	9.0	8.6	8.6	8.2	7.7	7.5
	10.4[3]	11.4	11.5	10.6	10.1	9.9	9.8	9.8	9.7	9.2	8.9
2. Nombre d'enfants de moins	0.6	0.8	1.1	0.9	0.5	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
de six ans	0.8	1.3	1.4	1.1	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
	0.4	0.5	0.8	0.6	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3. Nombre d'enfants de 6-14 ans	0.0	0.0	0.6	1.7	2.0	1.5	0.9	0.4	0.1	0.0	0.0
	0.0	0.1	0.8	1.9	2.1	1.7	1.1	0.4	0.1	0.0	0.0
	0.0	0.0	0.4	1.5	1.8	1.2	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0
4. Produit du nombre d'enfants de moins de six	0.0	0.0	0.6	1.3	1.1	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	0.0	0.1	0.8	1.7	1.3	0.7	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
	0.0	0.0	0.3	0.7	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
5. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.0
l'école à temps plein ou partiel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.1	0.1	0.0
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.0
6. Nombre d'enfants mis au monde	0.6	0.9	1.7	2.6	3.1	3.3	3.2	3.0	2.9	3.0	3.1
	0.8	1.4	2.2	3.0	3.3	3.6	3.5	3.3	3.0	3.1	3.1
	0.5	0.5	1.2	2.1	2.8	2.9	2.7	2.7	2.6	2.7	2.6
7. Revenu du travail du mari	4418.0	5941.8	7520.0	8480.2	8523.0	8252.7	7274.7	6162.7	6162.7	4564.9	1539.1
	4008.3	6068.2	7746.7	8871.4	8953.9	8692.0	8571.3	7357.2	6187.7	4344.0	1397.7
	4766.4	5874.8	7277.9	7896.1	8253.9	8290.5	7961.6	7148.4	6113.6	5313.2	3108.2
8. Revenu patrimonial de la famille	50.5	95.9	194.2	198.6	266.3	371.5	508.6	692.6	973.0	1450.7	1712.2
	72.3	77.0	195.9	192.2	256.6	375.6	532.3	698.6	1000.9	1516.3	1729.6
	32.0	106.4	192.3	208.2	282.1	365.8	476.4	683.1	915.7	1228.1	1519.4
9. Somme du revenu du travail du mari et du	1818.5	2322.0	2345.0	2096.2	2010.6	2080.5	2443.6	2653.9	2836.6	2705.0	1532.9
revenu patrimonial de la famille, divisée	1510.6	1929.0	2058.3	2012.5	1973.3	2008.8	2368.2	2614.0	2820.0	2629.5	1475.8
par le nombre des membres de la famille	2080.4	2540.4	2657.6	2222.4	2071.3	2181.6	2546.0	2717.6	2870.7	2960.7	2166.5
10. Âge de la femme à son premier mariage	17.7	20.2	21.4	21.8	22.3	23.0	23.7	24.6	26.0	29.1	36.2
	17.4	19.5	20.8	21.5	22.5	23.1	23.6	24.3	25.9	29.0	36.3
	18.0	20.6	22.1	22.2	22.1	22.8	23.7	25.1	26.4	29.4	35.7
11. Variable auxiliaire égale à un si la	0.40	0.44	0.48	0.48	0.46	0.46	0.41	0.39	0.37	0.39	0.33
femme est de religion catholique	0.41	0.47	0.51	0.50	0.50	0.51	0.48	0.44	0.41	0.41	0.33
et à zéro sinon	0.39	0.43	0.45	0.45	0.40	0.40	0.33	0.30	0.29	0.31	0.29
12. Variable auxiliaire égale à un si la	0.16	0.23	0.27	0.26	0.25	0.25	0.23	0.23	0.22	0.23	0.21
langue parlée à la maison est le	0.16	0.27	0.31	0.29	0.30	0.31	0.30	0.28	0.27	0.26	0.21
français et à zéro sinon	0.16	0.22	0.23	0.20	0.15	0.16	0.14	0.14	0.13	0.14	0.14
13. Taux de chômage provincial	5.7	5.9	6.0	6.0	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.8
	6.0	6.1	6.2	6.1	6.1	6.2	6.1	6.1	6.1	6.0	5.9
	5.5	5.7	5.8	5.7	5.6	5.6	5.5	5.6	5.6	5.7	5.5
14. Indice des possibilités locales	0.41	0.42	0.41	0.41	0.41	0.41	0.41	0.40	0.40	0.40	0.40
d'emploi	0.38	0.39	0.40	0.40	0.39	0.39	0.39	0.39	0.39	0.39	0.40
	0.43	0.43	0.43	0.42	0.43	0.43	0.43	0.43	0.42	0.42	0.42

[1] Valeur moyenne pour l'ensemble des femmes mariées de ce groupe d'âge.

[2] Valeur moyenne pour les femmes de ce groupe d'âge qui n'ont pas travaillé.

[3] Valeur moyenne pour les femmes de ce groupe d'âge qui ont travaillé.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

aucune tendance précise liée à l'âge ni des taux de chômage moyens, ni des valeurs moyennes des indices des possibilités d'emploi.

Si l'on compare maintenant les moyennes des femmes mariées qui n'ont pas travaillé à celles des femmes qui ont travaillé, on observe que les secondes sont plus instruites, ont moins d'enfants de moins de six ans, moins d'enfants de 6-14 ans, ont mis au monde moins d'enfants, mais comptent autant, sinon plus, d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou à temps partiel; en général, le revenu du travail de leur mari et le patrimoine de leur famille sont inférieurs, mais le revenu familial par personne (sans le revenu apporté par la femme) est supérieur; elles ont tendance à se marier plus tard; il est moins probable qu'elles soient catholiques ou qu'elles fassent partie d'un ménage de langue française; elles vivent à des endroits où le taux de chômage est bas et la valeur de notre indice des possibilités d'emploi, élevée.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de tracer le portrait des femmes qui travaillent contre rémunération. Mais il y a aussi des femmes mariées qui veulent travailler, mais ne peuvent trouver d'emploi à un salaire qu'elles jugent acceptable. C'est de ces femmes mariées en chômage que nous traiterons dans le chapitre suivant.

NOTES

[1]Le revenu du travail englobe le revenu salarial, le revenu net provenant de l'exploitation d'une entreprise ou de l'accomplissement d'actes professionels et le revenu agricole net.

[2]Dans une étude qui, comme celle de Heckman (1976), ne fait entrer en jeu aucune variable du marché, la demande qui existe pour le travail des femmes mariées d'une catégorie donnée de scolarité et d'expérience (donc, de salaire offert), est implicitement supposée parfaitement élastique. Les différences de comportement entre les femmes au chapitre de l'activité tiennent donc uniquement à des différences personnelles et familiales, comme la scolarité et le nombre d'enfants de divers âges.

Les études de l'activité des femmes mariées canadiennes effectuées par Ostry (1968), Spencer et Featherstone (1970), Skoulas (1974) et Gunderson (1976, 1977) font toutes place à la fois à une variable relative au lieu de résidence et à une variable concernant la région; l'étude par Allingham et Spencer (1968) comporte une variable sur le lieu de résidence. Comme bien des aspects de l'économie canadienne, y compris la structure industrielle et professionnelle et le taux global de chômage, présentent des différences systématiques selon le lieu de résidence et la région, il n'est pas étonnant que l'activité des femmes mariées diffère, elle aussi, de façon systématique d'un lieu de résidence et d'une région à l'autre. Ces deux variables ne peuvent toutefois nous permettre d'expliquer vraiment bien les raisons de ces variations.

[3]La variable que nous utilisons pour représenter la scolarité de la femme mariée est en fait un indice du niveau de scolarité. Voici comment nous l'avons établi:

Niveau de scolarité de la femme	Indice
Aucune scolarité	0.0
Moins d'une 5e année	2.5
De la 5e à la 8e année	6.5
9e ou 10e année	9.5
11e année	11.0
12e année	12.0
13e année	13.0
1 ou 2 années d'université	14.5
3 ou 4 années d'université, sans diplôme	16.0
3 ou 4 années d'université, avec diplôme	17.0
5 années et plus d'université, sans diplôme	18.0
5 années et plus d'université, avec diplôme	19.0

Si nous avions utilisé une méthode plus complexe pour établir les valeurs de cet indice de scolarité, la taille des coefficients aurait sans doute changé, mais les conclusions fondamentales n'auraient toutefois pas été modifiées.

[4]Les variables concernant les enfants qui figurent dans le fichier "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion sont: le nombre d'enfants de moins de six ans, le nombre d'enfants de 6-14 ans, le nombre d'enfants de 15-18 ans fréquentant l'école, le nombre d'enfants de 15-18 ans fréquentant pas l'école, le nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école, le nombre d'enfants de 19-24 ans ne fréquentant pas l'école.

[5]Pour calculer l'âge au premier mariage, nous avons soustrait de l'âge au 1er juin 1971 de la femme mariée, le nombre des années qui s'étaient écoulées depuis son premier mariage.

[6]Le fichier "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion comporte une variable qui permet de savoir si une femme a déjà travaillé et, le cas échéant, si sa dernière période d'emploi date de 1971, de 1970, ou d'une période antérieure. Par contre, si on s'intéresse aux périodes d'emploi antérieures à 1970, le fichier ne nous informe que sur les femmes dont la dernière période d'emploi date d'avant 1970. Il ne contient aucun renseignement du même genre sur les femmes qui ont travaillé en 1970 ou en 1971.

[7]Sont en chômage tous ceux qui ont cherché du travail ou avaient été temporairement mis à pied au cours de la semaine précédant le recensement. Le taux de chômage correspond au rapport entre le nombre des personnes en chômage et le nombre des personnes faisant partie de la population active au cours de la semaine en question.

[8]Ce n'est pas la première fois qu'on signale la ségrégation professionnelle que subissent les femmes. Au Canada, Ostry (1967) et Gunderson (1976) l'ont mentionné; aux États-Unis, Gross (1968), Oppenheimer (1970), Ferris (1971), Bergmann et Adelman (1973) et Fuchs (1974) ont étudié ce phénomène.

[9]Bien que Statitistique Canada ait publié des données corrigées de façon plus complète sur les effectifs industriels selon le sexe et l'état matrimonial,

ces ajustements ne portent pas sur des variables comme le nombre de semaines de travail et le revenu. Or, dans les prochains chapitres de cette monographie, nous faisons des comparaisons chronologiques qui touchent d'autres variables comme celles-ci. Nous avons donc préféré utiliser dans ce chapitre des données compatibles avec celles que nous présentons plus loin. L'annexe A comprend une comparaison de nos données partiellement ajustées avec les données ajustées par Statistique Canada. Pour les trois années, les chiffres présentés concernent l'ensemble de la population active sans les personnes qui cherchaient du travail, mais n'avaient jamais travaillé; en outre, les données de 1971 ne prennent pas en compte les personnes qui n'avaient pas travaillé depuis le 1[er] janvier 1970.

[10]Bien entendu, cela ne veut pas dire que les salaires relatifs des femmes, par rapport à ceux des hommes, ont augmenté au cours de cette période (voir Meltz, 1965, pp.61-68).

[11]Les 23 groupes de professions du recensement de 1971 sont agrégés en 18 groupes dans le fichier "Particuliers" de la bande-échantillon à grande diffusion et en 15 groupes dans le fichier "Familles". Afin de réduire le plus possible les pertes d'information, nous nous sommes servis du fichier "Particuliers" chaque fois que c'était possible pour calculer les caractéristiques professionnelles des salariés en 1970 et de la population active en 1971, données qui ne peuvent être calculées à partir des informations du recensement de 1971 qu'a publiées Statistique Canada. Dans notre monographie, nous utilisons les catégories du fichier "Particuliers" pour présenter les caractéristiques professionnelles.

[12]Statistique Canada a publié des données chronologiques fondées sur la classification de 1961 (il y a eu recodage d'un échantillon de données de 1971 sur cette base), qui montrent elles aussi que la ségrégation professionnelle reste aussi forte qu'auparavant. À l'annexe A, nous présentons d'autres données prouvant que cette ségrégation persiste.

[13]Il semble y avoir eu surdénombrement des travailleurs familiaux non rémunérés en 1971. Comme environ les deux tiers des femmes faisant partie des groupes professionnels et industriels liés à l'agriculture entrent dans cette catégorie, une partie de l'accroissement de l'effectif de ces groupes est sans doute attribuable à ce problème de dénombrement.

[14]Pour 1951, 1961 et 1971, les résultats des tests du khi-carré comparant les distributions industrielles des femmes mariées et non mariées, étant donné la répartition industrielle de l'ensemble de la population active féminine, sont tous inférieurs à la valeur critique à 0.99 de la distribution khi-carré bilatérale à 11 degrés de liberté. Par ailleurs, le résultat du test du khi-carré comparant la croissance du nombre de femmes mariées et non mariées dans la population active, étant donné la croissance de la population active féminine totale, est supérieur à la valeur critique à 0.10 de la distribution khi-carré bilatérale à 11 degrés de liberté.

[15]Pour 1951, 1961 et 1971, les résultats des tests du khi-carré comparant les répartitions professionnelles des femmes mariées et non mariées, étant donné les répartitions professionnelles de l'ensemble des femmes actives, sont tous inférieurs à la valeur critique à 0.99 de la distribution khi-carré bilatérale à 17 degrés de liberté. Par ailleurs, le résultat du test khi-carré comparant la croissance du nombre de femmes mariées et non mariées actives, étant donné la croissance de l'ensemble des femmes salariées, est supérieur à la valeur critique à 0.10 de la distribution khi-carré bilatérale à 17 degrés de liberté.

[16]Les valeurs de notre indice des possibilités locales d'emploi ont été calculées à partir des données du fichier "Particuliers" de l'échantillon à grande diffusion; nous avons pris en compte les hommes et les femmes d'au moins 15 ans qui avaient déclaré à la fois un secteur d'activité et une profession qui avaient touché un revenu salarial positif au cours de l'année civile 1970.

Après avoir mis au point cet indice, nous avons découvert que Bowen et Finegan (1969, pp. 772-776) avaient établi un indice semblable pour les États-Unis, indice qui ne différait du nôtre qu'au niveau du dénominateur, puisqu'ils avaient utilisé, pour chaque région géographique, la population active civile totale au lieu de la population active féminine possible, comme nous. À notre avis, notre indice est plus utile si l'on veut étudier les salaires et l'activité des femmes mariées, quoique l'un et l'autre indice constituent probablement une amélioration par rapport à l'usage, couramment répandu en analyse transversale, qui consiste à ne pas tenir compte des conditions du marché du travail.

[17]Voici les taux de chômage annuels moyens de 1970 que nous avons utilisés: Terre-Neuve, 10.8 %; Nouvelle-Écosse, 5.7 %; Nouveau-Brunswick, 8.0 %; Québec, 7.9 %; Ontario, 4.3 %; Manitoba, 4.5 %; Saskatchewan, 4.3 %; Alberta, 4.3 %; et Colombie-Britannique, 7.6 % (voir le numéro de décembre 1971 de la Revue de la Banque du Canada, p. 597, tableau 53).

[18]Wonnacott et Wonnacott (1972, pp. 308-313) donnent une bonne introduction de l'utilisation et de l'interprétation des variables auxiliaires. Pindyck et Rubinfield (1976, pp. 77-82) présentent une analyse plus générale, mais encore élémentaire, de cette question.

[19]Dans le fichier "Familles" de l'échantillon à grande diffusion, le revenu du travail du mari au cours de l'année civile 1970 est fourni au dollar près jusqu'à $49,999. À partir de $50,000, le revenu est arrondi à $50,000. En outre, pour des raisons de confidentialité, les dossiers des familles (dont le chef était un homme) qui jouissaient d'un revenu de $100,000 ou plus n'ont pas été inclus dans le fichier. Le revenu du travail du chef de famille comprend le revenu salarial, le revenu net provenant de l'exploitation d'une entreprise ou de l'accomplissement d'actes professionnels et le revenu agricole net.

[20]Ce que nous désignons ici par revenu patrimonial de la famille correspond en fait aux obligations, aux intérêts et dividendes au titre de dépôts, aux revenus d'autres placements, aux pensions de retraite versées par des employeurs antérieurs, et à tous les revenus versés de façon régulière à la famille au cours de 1970, mais qui ne sont ni des revenus du travail, ni des allocations familiales ou de jeunesse, ni des prestations versées par une caisse de retraite fédérale ou provinciale, ni des paiements de transfert du gouvernement. Font partie de cette catégorie résiduelle les pensions alimentaires, les revenus nets provenant de la location de chambres, les pensions d'origine étrangère, les allocations de grève, les droits d'auteur, etc. Dans le fichier "Familles", la valeur du revenu patrimonial est indiquée au dollar près jusqu'à $29,999. Toutes les valeurs supérieures sont ramenées à $30,000.

Si l'on étudie soigneusement ce chapitre, on constate que le revenu du travail touché par les membres de la famille autres que le mari ou la femme,

le revenu provenant des allocations familiales et des allocations à la jeunesse, les versements des caisses de retraite fédérale et provinciale et les autres paiements de transfert des gouvernements ne sont pas pris en compte dans notre analyse. Il est possible, à partir des données du fichier "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion, d'établir une variable distincte pour chacune des sources omises. Toutefois, il existe un fort degré de collinéarité entre le revenu au titre des allocations familiales et de jeunesse et nos variables sur le nombre d'enfants. Une estimation préliminaire nous a fait voir que les coefficients des variables du revenu restantes sont en général négligeables, en particulier pour les groupes d'âge plus jeunes. Cela tient sans doute à la façon dont nous avons choisi notre échantillon, rejetant, par exemple, toutes les familles monoparentales. De ce fait, nous avons décidé de ne pas inclure ces quatre variables de revenu dans nos analyses. Si elles influent sur l'activité des femmes mariées canadiennes, elles figurent dans les termes d'erreur des relations que nous avons estimées et peuvent être la cause de biais dans certains des coefficients estimés.

[21]Gunderson (1977) tourne les problèmes inhérents à l'hypothèse de linéarité en appliquant une analyse logit à des microdonnées du recensement de 1971 sur les femmes mariées, avec recoupement selon l'âge (15-24, 25-34, 35-44, 45-64), la scolarité (études secondaires partielles, études secondaires complètes, études universitaires), le nombre et l'âge des enfants - "statut de l'enfant" (aucun enfant, enfants d'âge préscolaire seulement, enfants d'âge scolaire seulement, enfants d'âge préscolaire et scolaire), le revenu familial moins les gains salariaux de la femme (moins de $3,000; $3,000-$5,999; $6,000-$8,999; $9,000-$11,999; $12,000-$14,999; $15,000 et plus), le lieu de résidence (urbain, rural non agricole) et la situation du mari au chapitre de l'emploi (occupé, chômeur). En choisissant d'utiliser ces données au lieu des enregistrements de chacune des femmes, Gunderson ne tient pas compte des variations possibles à l'intérieur de chaque catégorie.

Davis (1969) examine aussi l'emploi des analyses probit et logit dans l'étude du taux d'activité.

[22]Voir la section 1.1 au chapitre 1.

[23]Pindyck et Rubinfeld (1976, pp. 238-254) offrent une introduction à l'analyse probit et un bref examen des relations entre l'analyse probit et les autres techniques courantes d'estimation des modèles dichotomiques.

[24]Le tableau de la fonction de répartition normale classique figure, par exemple, à la page 590 de Wonnacott et Wonnacott (1972).

[25]En général, pour un groupe d'âge donné, nous n'avons pas fait figurer dans notre analyse une variable "statut de l'enfant" si sa valeur moyenne pour les femmes mariées de ce groupe d'âge était nulle à une décimale significative près. Toutefois, nous avons fait exception à notre règle dans le cas du nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou à temps partiel, l'incluant dans nos équations pour les groupes d'âge de 30-34 ans, 35-39 ans et de 65 ans et plus bien que la valeur moyenne de cette variable soit nulle pour tous ces groupes d'âge, à une décimale significative près (voir le tableau 2.12). En outre, nous n'avons pas inclus la variable sur le nombre d'enfants mis au monde dans l'équation pour le groupe d'âge de 15-19 ans, parce qu'elle est à toutes fins pratiques égale, pour chacune des femmes mariées, au nombre d'enfants de moins de six ans; nous ne l'avons pas fait figurer non plus dans l'équation du groupe d'âge de 20-24 ans, parce que dans ce cas, elle est égale à la somme du nombre d'enfants de moins de six ans et du nombre d'enfants de 6-14 ans.

[26]Selon nous, ce résultat ne vient pas de l'existence d'un phénomème de multicollinéarité entre les variables auxiliaires sur la religion et la langue du ménage (=1 si c'est le français); les corrélations entre ces deux variables pour les 11 groupes d'âge s'établissent à 0.51, 0.56, 0.59, 0.58, 0.59, 0.59, 0.64, 0.65, 0.67 et 0.70. Toutefois, ces deux variables expliquent peut-être en partie la non-linéarité des relations entre les indices dont nous avons tiré les probabilités de travailler et certaines variables explicatives comme celles sur le nombre et l'âge des enfants.

CHAPITRE 3

LES FEMMES EN CHÔMAGE

3.1. Introduction

Si une femme mariée cherche du travail parce qu'elle est convaincue de pouvoir trouver un emploi rémunéré (salaire offert) à un taux supérieur au salaire qu'elle désire, mais n'a pas encore réussi à trouver pareil emploi, alors elle fait partie des femmes en chômage[1]. On compte au moins quatre catégories de femmes mariées en chômage. D'abord il y a celles qui entrent sur le marché du travail pour la première fois ou y reviennent après s'en être retirées pendant un certain temps, pour des raisons personnelles. Dans certains cas, l'entrée dans la population active sera le résultat d'un changement de situation, par exemple, le début de la scolarisation du plus jeune enfant. Dans d'autres, c'est l'amélioration de la conjoncture qui, en donnant à la femme l'espoir d'un meilleur salaire, la poussera à chercher du travail. Les femmes mariées qui n'ont guère d'expérience du travail ou ne font plus partie de la population active depuis longtemps risquent d'entreprendre cette quête sans avoir une idée très précise de la rémunération qu'elles peuvent espérer obtenir.

Ensuite, il y a les femmes mariées qui cherchent un travail à court terme, permanent ou saisonnier, et acceptent un emploi de temps à autre, selon la situation personnelle dans laquelle elles se trouvent et l'intérêt des offres qu'on leur fait. Ces femmes mariées peuvent aussi prétendre à des salaires relativement élevés étant donné leurs compétences et leurs exigences sur le plan des conditions et du genre de travail. Ensuite, il y a les femmes qui ont été mises à pied. Normalement, elles devraient avoir une idée assez précise du salaire qu'on leur offrira. Par ailleurs, la recherche d'un nouvel emploi peut quand même être longue. En outre, ces femmes font souvent partie des effectifs de régions qui souffrent de forts taux de chômage suite à un ralentissement économique local. De ce fait, certaines d'entre elles risquent d'être incapables de trouver un emploi les rémunérant aussi bien que leur poste antérieur. Enfin, il y a les femmes mariées qui ont quitté leur dernier emploi volontairement, parce qu'elles jugeaient possible de trouver un poste mieux payé. Les femmes de ce genre feront plus probablement partie des effectifs de secteurs prospères, où les débouchés ouverts aux femmes sont assez abondants.

Voir note(s) à la page 95.

Le tableau 3.1 présente, pour 1971, les pyramides des âges de l'ensemble des femmes en chômage, des femmes en chômage ayant déjà travaillé et des femmes en chômage n'ayant aucune expérience de travail. Fait intéressant, 54.9 % de toutes les chômeuses, 47.6 % de celles qui avaient travaillé récemment (depuis le 1er janvier 1970) et 69.0 % de celles qui n'avaient pas travaillé récemment ont moins de 25 ans. Ces chiffres laissent penser que le chômage frappe surtout les jeunes femmes.

En outre, comme 85 % des chômeuses de 15-19 ans n'ayant pas travaillé récemment et 47 % des chômeuses de 20-24 ans dans la même situation fréquentent encore l'école[2], le problème du chômage dans les groupes d'âge plus jeunes semble principalement lié à celui de la recherche d'emplois à temps partiel pendant la période de fréquentation scolaire et d'emplois plus permanents après la fin de la scolarité. Comme forte proportion des femmes cherchant un premier emploi permanent après avoir terminé leurs études ont déjà travaillé à temps partiel, elles seront considérées comme des membres expérimentés de la population active. Mais les conditions, financières et autres, qui les condamnent au chômage différeront considérablement des conditions qui frappent les femmes plus âgées ayant été mises à pieds. Le problème de l'emploi des jeunes est sans aucun doute devenu plus grave parce que les groupes de 15-19 et de 20-24 ans ont considérablement accru leurs effectifs entre 1951 et 1971.

Selon les chiffres du tableau 3.2 de 83.7 % à 85.3 % des personnes en chômage entre 1951 et 1971 et de 72.8 % à 77.3 % des femmes en chômage avaient déjà travaillé. Tel que mentionné auparavant, il est possible que cette "expérience" ait été acquise dans le cadre d'emplois à temps partiel, alors que la personne fréquentait encore l'école. Le tableau 3.2 montre aussi le pourcentage que représentent les femmes par rapport à l'ensemble des chômeurs, à l'ensemble des chômeurs ayant déjà travaillé et à l'ensemble des chômeurs qui n'ont aucune expérience de travail, en 1951, en 1961 et en 1971. De toute évidence, dans chacune de ces catégories, la proportion des femmes a fortement augmenté entre 1961 et 1971. Il semble donc que le chômage des femmes devienne un élément de plus en plus critique du problème global du chômage, quoiqu'une partie de cette hausse apparente du chômage des femmes puisse venir de problèmes de mesure[3].

Voir note(s) à la page 95.

TABLEAU 3.1. Répartition des âges des femmes en 1951 et en 1971 et des femmes selon la situation concernant l'activité et l'expérience antérieure du travail, Canada[1], 1971

Item	Groupes d'âge						
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus
Toutes les femmes							
1951	10.9	11.4	22.9	19.0	14.0	10.7	11.1
1971	13.6	12.4	18.7	16.2	15.1	11.5	12.6
Femmes en chômage	33.7	21.2	16.1	11.3	10.0	5.8	1.9
N'ayant pas travaillé récemment[2]	55.5	13.5	10.7	8.0	6.5	3.8	1.9
N'ayant pas travaillé récemment et ne fréquentant pas l'école	19.7	16.5	21.1	-[3]	-[3]	-[3]	-[3]
Ayant travaillé récemment	22.5	25.1	18.9	12.9	11.8	6.8	2.0
Femmes occupées	10.5	19.2	21.3	18.5	17.5	10.3	2.7
Femmes ne faisant pas partie de la population active	14.2	7.6	17.2	15.2	14.0	12.5	19.5
Ayant travaillé depuis le 1er janvier 1970	16.6	18.8	23.0	14.6	12.1	8.6	6.3
Ayant travaillé avant le 1er janvier 1970	1.4	6.4	22.0	18.6	15.4	13.3	22.8
Femmes ayant travaillé depuis le 1er janvier 1970, mais ne travaillant pas actuellement[4]	17.7	20.0	22.2	14.3	12.1	8.3	5.2
Femmes ayant travaillé auparavant mais ne travaillant pas actuellement[5]	6.6	10.8	22.1	17.2	14.4	11.7	17.3

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées à ce tableau.

[2]Par "récemment", nous voulons désigner une expérience de travail postérieure au 1er janvier 1970.

[3]Dans les données publiées, aucune distinction n'est faite entre les femmes de ces groupes d'âge qui fréquentent l'école et les autres.

[4]Sont comptées et les chômeuses et les femmes inactives.

[5]Sont comptées les femmes en chômage qui ont travaillé pendant une certaine période depuis le 1er janvier 1970 et les femmes inactives qui ont travaillé avant ou après le 1er janvier 1970. Ne sont pas comptées les chômeuses qui ont travaillé pour la dernière fois avant le 1er janvier 1970.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume II, tableau 1; du Recensement du Canada de 1971, Volume I - Partie 4, tableau 1 et Volume III - Partie 7, tableau 1.

TABLEAU 3.2. Caractéristiques des personnes à la recherche d'un travail, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Catégorie	Année		
	1951[2]	1961	1971[2]
Proportion des personnes ayant déjà travaillé par rapport aux personnes cherchant du travail:			
Total	85.3	84.7	83.7
Femmes	75.9	72.8	77.3
Proportion des femmes dans la population cherchant du travail:			
Total	20.4	20.9	38.6
Ayant déjà travaillé	18.2	17.9	35.7
N'ayant jamais travaillé	33.4	37.0	53.9

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incorporées aux chiffres de 1951.

[2]En 1951 et en 1971, les personnes mises à pied temporairement n'ont pas été comptées.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume V, tableau 10; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 3, tableau 37; et du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 7, tableau 13.

De par sa nature, le chômage est transitoire: la plupart des chômeurs finissent par trouver du travail ou cessent tout simplement d'en chercher. Par définition, ne sont pas considérés comme chômeurs ceux qui ont abandonné la recherche. Par ailleurs, les personnes qui demeurent dans la catégorie des chômeurs peuvent connaître des périodes de chômage de plus ou moins longue durée. Si, donc, on considère les personnes en chômage au cours d'une période donnée, on distinguera ceux dont la période de chômage ne dépasse pas cette période de référence et ceux dont le chômage s'étend sur une période beaucoup plus longue.

Dans la plupart de nos analyses, l'unité de temps a été et restera l'année. Nous avons choisi cette unité parce que le recensement du Canada de 1971 fournit des renseignements à la fois sur le nombre de semaines de travail et sur le revenu du travail pour l'année civile 1970. Toutefois, l'année n'est pas l'unité idéale pour qui veut étudier le phénomène du chômage. L'examen des données mensuelles sur la population active montre que de 1951 à 1971, les travailleurs qui étaient en chômage de façon ininterrompue pendant six moix ou plus ont toujours formé moins de 20 % du nombre total des personnes en chômage au cours du mois de l'enquête[4]. Le pourcentage des chômeurs ayant cherché sans succès un emploi pendant une année entière est nettement inférieur à ce chiffre.

En fait, il n'existe, dans le recensement de 1971, aucun renseignement qui nous permette de distinguer les personnes qui ont chômé pendant toute l'année 1970 de celles qui n'ont travaillé pendant aucune semaine ou n'ont gagné aucun revenu du travail en 1970 parce qu'elles étaient inactives. Les informations du recensement de 1971 portent plutôt sur la semaine de dénombrement (pour la plupart des gens il s'agit de la semaine précédant le 1er juin 1971).

Donc, toutes les analyses de ce chapitre porteront sur la situation de la population concernant l'activité (c'est-à-dire occupée, en chômage ou inactive) pendant les périodes de dénombrement de chacun des recensements considérés[5].

Il faut souligner un dernier point qui concerne le lien entre les analyses de ce chapitre et celles des chapitres 2 et 4. Certains aspects du sous-emploi ont déjà été implicitement étudiés dans notre analyse des déterminants du salaire

Voir note(s) à la page 95.

offert à une femme mariée. En outre, nous soutiendrons au chapitre 4 que les femmes mariées ajustent le nombre d'heures qu'elles consacrent à leur travail de façon à amener le salaire qui leur est offert au niveau du salaire qu'elles demandent. Si la structure de l'économie restreint de façon considérable les débouchés des femmes sur le marché du travail ou si la conjoncture est mauvaise, les salaires offerts seront bas. Donc, si les autres facteurs comme le revenu du mari ne varient pas, moins de femmes mariées décideront de travailler[6]. Qui plus est, les statistiques sur le chômage ne refléteront pas le fait que nombre de ces femmes aimeraient peut-être travailler si elles pouvaient trouver un emploi convenable à un salaire plus élevé.

À la section 3.2, nous étudierons les caractères industriels et professionnels des femmes en chômage et l'évolution des taux de chômage par secteur d'activité et par profession. Nous ne considérerons que les personnes en chômage ayant récemment travaillé (depuis le 1er janvier 1970), puisque nous n'avons pu obtenir aucune donnée par secteur d'activité ni par profession sur les personnes entrant dans la population active pour la première fois ni sur les personnes n'ayant pas travaillé récemment. À la section 3.3, nous examinerons les situations économiques personnelles et régionales, ainsi que les réactions à ces situations, qui différencient les femmes en chômage des femmes ayant travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice et des femmes inactives[7]. Toutes les femmes en chômage, y compris celles qui cherchaient du travail pour la première fois et celles qui n'avaient pas récemment travaillé sont prises en compte dans ces analyses.

3.2. Les caractères industriels et professionnels des chômeuses ayant récemment travaillé

Les différences systématiques qu'on relève entre les secteurs d'activité et les professions au chapitre des taux de chômage peuvent provenir d'au moins trois groupes de facteurs. D'abord, la demande varie d'un secteur à l'autre à un moment donné, et, à l'intérieur d'un secteur, la demande n'est pas constante dans le temps. Comme certains secteurs d'activité tendent à regrouper une part proportionnellement élevée des effectifs de certaines professions, l'effet de ces irrégularités de la demande influera sur certaines professions plus que sur d'autres. Ensuite, l'automatisation et l'évolution technologique tendent à accentuer la demande de

Voir note(s) à la page 95.

main-d'oeuvre dans certaines professions et à l'affaiblir dans d'autres. Enfin, les secteurs d'activité et professions ne regroupent pas tous les mêmes genres de travailleurs. Les salariés qui ont peu de formation ou travaillent à temps partiel risquent davantage d'entrer et de sortir de la population active pour des raisons personnelles et peuvent donc connaître un taux de chômage frictionnel plus élevé. En outre, lorsqu'il s'agit de ces travailleurs, les employeurs semblent préférer la mise à pied aux autres méthodes de compression du personnel.

Au tableau 3.3, nous présentons les taux de chômage par secteur d'activité (à partir de nos données corrigées, tel que mentionné à l'annexe A) pour l'ensemble de la population active et pour les femmes en 1951, en 1961 et en 1971. Remarquez qu'en 1951 et en 1961, le taux de chômage global était supérieur au taux de chômage des femmes dans tous les secteurs exception faite de la catégorie "Indéterminé" en 1951 et de la catégorie "Finances" en 1961. Toutefois, en 1971, les taux de chômage des femmes dépassaient le taux global dans tous les secteurs exception faite de l'industrie forestière, de la construction et de la catégorie "Indéterminé". Les causes de cette évolution sont obscures.

Comme nous l'avons fait remarquer à la section 3.1, la hausse des taux de chômage des femmes dont font état les données du recensement de 1971 lorsqu'on les compare à celles des recensements de 1961 et de 1951, peut tenir en partie à des problèmes de mesure, entre autres aux modifications des questions posées lors des divers recensements et à l'emploi de l'autodénombrement en 1971[8]. Mais même si le prétendu "passage" d'un taux de chômage assez faible à un taux assez élevé était entièrement imputable à des erreurs de mesure, cela n'expliquerait quand même pas les taux relativement élevés de 1971. En outre, il semble probable qu'au moins une partie de l'évolution des taux de chômage des femmes soit attribuable à diverses transformations du marché du travail féminin, bien qu'il ne soit pas possible de mesurer précisément leur contribution.

Examinant le tableau 3.4, nous constatons que le pourcentage d'augmentàtion de la population active féminine entre 1951 et 1971 dépasse la progression totale de la population active dans chaque secteur industriel. Donc, les forts taux de chômage des femmes en 1971 peuvent tenir en partie à de hauts niveaux de chômage

oir note(s) à la page 95.

TABLEAU 3.3. Taux de chômage et proportion des chômeurs qui sont des femmes, par secteur d'activité, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Secteur d'activité	Taux de chômage[2]						Pourcentage des chômeurs qui sont des femmes		
	Total			Femmes					
	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Agriculture	0.2	0.9	2.0	0.2	0.6	2.3	3.7	8.6	26.8
Forêts	3.0	14.9	16.1	0.8	8.2	8.3	0.5	1.1	2.3
Pêche et piégeage	2.1	5.3	6.2	0.7	2.9	8.3	0.3	0.8	4.8
Mines	1.0	4.1	6.4	0.3	2.8	6.6	0.7	2.8	6.9
Industrie manufacturière[3]	0.8	3.3	6.7	0.8	3.1	9.0	19.2	20.4	32.2
Construction	2.0	8.6	10.1	0.7	3.1	7.3	0.6	0.9	3.6
Transports	0.8	3.3	4.9	0.3	1.9	5.7	4.6	7.9	19.8
Commerce[3]	0.7	2.9	6.0	0.6	2.7	7.4	25.9	28.7	45.6
Finances[3]	0.3	1.4	4.0	0.2	1.6	5.1	35.0	52.3	65.5
Services communautaires ou personnels[3]	0.7	2.1	5.1	0.6	1.8	5.1	47.5	48.8	56.6
Administration publique	0.5	2.3	3.6	0.3	1.4	3.9	10.8	10.8	27.9
Indéterminé	52.7	6.8	8.5	58.2	4.3	6.9	21.3	16.7	35.9
Tous les secteurs	1.5	3.3	5.9	1.2	2.2	6.1	18.2	17.9	35.2

[1] En 1961 et en 1971, les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest on été prises en compte alors qu'elles ne l'avaient pas été en 1951.

[2] En 1951 et en 1961, étaient comptées parmi les chômeurs toutes les personnes qui cherchaient un emploi et avaient déjà travaillé. En 1971, n'étaient pas comptés ceux qui n'avaient pas travaillé depuis le 1er janvier 1970. Les personnes qui n'avaient jamais travaillé n'ont été comptées dans aucun des recensements. En 1951, les personnes mises à pied temporairement ne faisaient pas partie de la catégorie des personnes en chômage, tandis qu'en 1961 (au moins en théorie) et en 1971, la situation était inverse.

[3] Les effectifs de ce secteur comptaient plus de 5 % de la population active féminine en 1951, 1961 et 1971. Voir le tableau 2.2.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 16 et Volume V, tableau 11; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 2, tableau 1A et Volume III - Partie 3, tableau 39; du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 4, tableau 2 et Volume III - Partie 7, tableau 25.

TABLEAU 3.4. Évolution des taux sectoriels de chômage, Canada[1], 1951-1971

Secteur d'activité	Pourcentage d'augmentation de la population active 1951-1971		Répartition en pourcentage des chômeurs[2]			Répartition en pourcentage des femmes en chômage		
	Total	Femmes	1951	1961	1951	1951	1961	1971
Agriculture	-41.8	217.9	2.3	2.7	1.9	0.5	1.3	1.4
Forêts	-42.8	42.7	4.9	7.6	2.4	0.1	0.5	0.2
Pêche et piégeage	-50.5	121.0	1.4	0.9	0.3	0.0	0.0	0.0
Mines	31.6	296.3	1.3	2.3	1.8	0.0	0.4	0.3
Industrie manufacturière[3]	25.4	47.2	14.6	21.8	22.3	15.4	24.8	20.4
Construction	53.1	336.6	9.2	17.5	10.6	0.3	0.9	1.1
Transports	44.0	110.0	5.0	9.3	6.4	1.3	4.1	3.6
Commerce[3]	78.6	120.0	6.6	13.3	14.9	9.4	21.3	19.3
Finances[3]	148.4	187.7	0.5	1.5	2.8	1.0	4.3	5.2
Services communautaires ou personnels[3]	163.5	162.8	6.7	12.7	20.6	17.6	34.6	33.1
Administration publique	109.1	200.7	1.8	5.2	4.5	1.1	3.2	3.6
Indéterminé	905.4	2208.1	45.6	5.1	11.4	53.3	4.8	11.7
Tous les secteurs	62.8	153.8	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

[1]En 1961 et en 1971, les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été prises en compte alors qu'elles ne l'avaient pas été en 1951.

[2]Voir note 2 du tableau 3.3.

[3]Les effectifs de ce secteur comptaient plus de 5 % de la population active féminine en 1951, en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.2.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 16 et Volume V, tableau 11; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 2, tableau 1A et Volume III - Partie 3, tableau 39; du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 4, tableau 2 et Volume III - Partie 7, tableau 25.

frictionnel, causés par une expansion du marché de l'emploi qui aurait poussé un assez grand nombre de femmes ayant travaillé récemment à se chercher un meilleur emploi ou à retourner au travail après une période de retrait. Ensuite, comme nous le montrerons au chapitre 4, les pourcentages de travailleurs à temps partiel ont augmenté, aussi bien chez les femmes que dans l'ensemble. En outre, en 1970, environ deux tiers des personnes qui travaillaient moins de 35 heures par semaine et près de la moitié de celles qui travaillaient moins de 40 semaines par année étaient des femmes. Cette surreprésentation des salariés à temps partiel[9] dans la population active féminine a très bien pu constituer l'une des causes de la montée des taux de chômage des femmes en 1971 par rapport à ceux de l'ensemble de la population active.

Les deux premières colonnes du tableau 3.5 présentent les taux sectoriels de chômage des femmes et des hommes travaillant d'ordinaire moins de 35 heures par semaine et ceux des femmes et des hommes travaillant au moins 35 heures par semaine[10]. Partout les taux de chômage des hommes travaillant moins de 35 heures par semaine sont supérieurs à ceux des hommes travaillant au moins 35 heures par semaine. Le même phénomène s'observe chez les femmes, exception faite des secteurs de l'industrie forestière, de la construction, des transports, du commerce et de l'administration publique, où les femmes travaillant à temps partiel enregistrent un taux de chômage inférieur à celui des femmes travaillant à temps plein. On constate aussi que les taux de chômage des travailleurs à temps partiel sont supérieurs aux taux de chômage des travailleuses à temps partiel dans tous les secteurs exception faite des mines et des finances. Par ailleurs, les taux de chômage des travailleurs à temps plein sont inférieurs à ceux des travailleuses de la même catégorie partout sauf dans l'industrie forestière, la pêche et la trappe, les mines et la catégorie "Indéterminé". Remarquons que dans tous ces secteurs sauf la dernière catégorie, les effectifs féminins sont très faibles[11].

Les colonnes 3 et 4 du tableau 3.5 présentent la même image. Les taux de chômage des personnes qui ont travaillé moins de 40 semaines en 1970 sont supérieurs à ceux des personnes qui ont travaillé au moins 40 semaines, quels que soient le sexe et le secteur d'activité exception faite de la pêche et du piégeage, pour les hommes. En général, les écarts entre les taux des personnes qui ont travaillé moins

---

Voir note(s) à la page 95.

TABLEAU 3.5. Taux de chômage[1] au cours de la semaine précédant le dénombrement en 1971, selon le nombre d'heures ou de semaines de travail, le sexe et le secteur d'activité, Canada

Secteur d'activité et sexe		Nombre d'heures ou de semaines de travail					
		Moins de 35 heures par semaine	Au moins 35 heures par semaine	Moins de 40 semaines en 1970	Au moins 40 semaines en 1970	Moins de 35 heures par semaine et moins de 40 semaines en 1970	Au moins 35 heures par semaine et plus de 40 semaines en 1970
Agriculture	F	2.9	2.3	5.5	0.3	5.1	0.4
	H	3.5	1.5	5.9	0.4	4.5	0.4
Forêts	F	(12.5)[2]	12.9	(20.0)	(5.3)	-[3]	(7.1)
	H	20.9	18.5	28.8	7.6	28.1	7.8
Pêche et piégeage	F	-	(0.0)	-	-	-	-
	H	(6.7)	4.8	5.0	5.2	(8.0)	5.7
Mines	F	(10.0)	3.3	10.7	(1.4)	-	0.0
	H	(7.7)	6.5	19.9	2.7	(11.1)	2.8
Industrie manufacturière	F	11.2	8.4	18.3	4.1	17.8	4.2
	H	13.5	5.8	18.7	3.0	21.1	3.0
Construction	F	2.4	10.3	10.5	6.1	5.6	8.7
	H	16.1	9.2	17.7	4.3	18.6	4.1
Transports	F	3.8	4.3	11.4	1.7	5.6	1.6
	H	12.7	4.1	19.1	1.4	24.8	1.4
Commerce	F	6.8	7.1	12.1	3.9	9.8	4.1
	H	10.9	4.4	15.5	2.2	15.3	2.1
Finances	F	6.3	4.9	12.3	2.3	10.6	2.1
	H	2.7	2.4	12.4	1.1	7.7	1.1
Services communautaires ou personnels	F	5.8	5.2	10.2	2.5	8.6	2.5
	H	9.5	4.1	14.2	1.9	15.1	1.7
Administration	F	3.8	3.9	9.3	1.2	6.2	1.3
	H	6.9	3.2	16.3	1.0	15.4	1.0
Indéterminé	F	7.8	6.3	10.4	3.7	9.7	3.4
	H	10.7	9.6	19.1	4.4	14.0	4.3
Tous les secteurs	F	6.2	5.9	11.5	2.9	9.2	2.9
	H	9.9	5.3	16.5	2.3	15.0	2.3

F = Femmes. H = Hommes.

[1] Sont pris en compte dans ce tableau seulement ceux qui faisaient partie de la population active au cours de la semaine précédant le 1er juin 1971 et qui avaient travaillé en 1970. Les données sur l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans ce tableau.

[2] Lorsque les chiffres sont entre parenthèses, cela signifie que la catégorie comptait au plus 30 personnes.

[3] Un tiret signifie que la catégorie comptait au plus cinq personnes.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

de 40 semaines et ceux des personnes qui ont travaillé à temps plein sont encore plus grands que les différences entre les taux des personnes ayant travaillé moins de 35 heures et ceux des personnes ayant travaillé au moins 35 heures. De plus, les taux sectoriels de chômage des hommes ayant travaillé moins de 40 semaines en 1970 dépassent toujours ceux des femmes dans la même situation alors que dans la catégorie des personnes ayant travaillé au moins 40 semaines en 1970, les taux de chômage des hommes sont inférieurs à ceux des femmes dans tous les secteurs exception faite de l'agriculture, des fôrets, des mines et de la catégorie "Indéterminé".

Les colonnes 5 et 6 du tableau 3.5 font voir les taux sectoriels de chômage des personnes qui, d'ordinaire, travaillaient moins de 35 heures par semaine en 1970 et ont accompli moins de 40 semaines de travail cette année-là, ainsi que les taux de chômage des personnes qui travaillaient au moins 35 heures par semaine en 1970 et ont fourni 40 semaines de travail au moins cette année-là. Si l'on compare les chiffres de la colonne 5 à ceux de la colonne 3 pour les personnes ayant travaillé moins de 40 semaines en 1970 (y compris, celles qui travaillaient d'ordinaire au moins 35 heures par semaine), on constate que les taux de chômage de la colonne 5 sont inférieurs à ceux de la colonne 3 dans tous les secteurs d'activité pour les femmes et dans tous les secteurs sauf ceux de la pêche et du piégeage, de l'industrie manufacturière, de la construction et des transports pour les hommes. Il semble donc que les personnes qui ont travaillé moins de 40 semaines en 1970 avaient plus de chances d'être chômeuses qu'inactives si elles travaillaient d'ordinaire au moins 35 heures par semaine.

Cette déduction est confirmée par une comparaison des taux présentés à la colonne 6 du tableau 3.5 avec ceux de la colonne 4, c'est-à-dire des taux de chômage de toutes les personnes qui ont travaillé au moins 40 semaines en 1970 (y compris, celles qui travaillaient d'ordinaire moins de 35 heures par semaine). En effet, les taux de la colonne 6 sont toujours supérieurs ou égaux à ceux de la colonne 4, quels que soient le sexe et le secteur, exception faite des mines, des transports, des finances et de la catégorie "Indéterminé" pour les femmes, de la construction, du commerce, des services communautaires ou personnels et de la catégorie "Indéterminé" pour les hommes. Si, maintenant, nous ne considérons plus que les colonnes 5 et 6, nous constatons de nouveau que les travailleurs à temps partiel souffrent en général d'un taux de chômage supérieur au taux des travailleuses à temps partiel alors que la situation inverse prévaut chez les travailleurs à temps plein.

Revenons au tableau 2.2 du chapitre 2: nous pouvons voir qu'en 1951, en 1961 et en 1971, 51.5 %, 57.7 % et 55.2 % respectivement de la population active féminine travaillait dans les secteurs de l'agriculture, des finances, des services communautaires ou personnels et de l'administration publique, secteurs qui, selon les chiffres des tableaux 3.3 et 3.5 présentaient des taux de chômage relativement faibles tant pour les femmes que dans l'ensemble. En ce qui concerne l'ensemble de la population active, les proportions correspondantes s'établissent à 38.7 %, 40.3 % et 40.9 %. Donc, la situation de l'emploi chez les femmes entre 1951 et 1971 n'aurait probablement pas été meilleure si la répartition industrielle de la population active féminine avait été identique à celle de la population active totale.

Les six dernières colonnes du tableau 3.4 présentent le résultat de l'interaction entre les taux de chômage sectoriels et les répartitions sectorielles des chômeuses et de l'ensemble des chômeurs. De ce tableau, nous pouvons déduire que les pourcentages les plus forts de chômeuses en 1951, en 1961 et en 1971 ont été enregistrés dans l'industrie manufacturière, le commerce et les services communautaires ou personnels alors que les pourcentages globaux les plus forts s'observaient dans l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et les services communautaires ou personnels. Donc, les mesures que le gouvernement a pu prendre pour stimuler l'industrie manufacturière, le commerce ou les services communautaires ou personnels entre 1951 et 1971 auraient normalement dû atténuer le chômage des femmes et des hommes, alors que tout effort dirigé d'abord et avant tout vers le secteur de la construction, comme des mesures visant à inciter les familles à acheter une maison, ne devrait pas normalement avoir eu d'effet direct notable sur le chômage des femmes. Des mesures d'incitation visant l'industrie de la construction auraient toutefois pu avoir des effets secondaires sur d'autres secteurs de l'économie, ce qui aurait modifié le taux de chômage des femmes.

Les taux de chômage par profession présentent des tendances de même genre (voir le tableau 3.6). Si nous ne tenons pas compte de la catégorie "Indéterminé", nous pouvons voir qu'en 1951 et en 1961, les taux de chômage globaux étaient supérieurs aux taux de chômage des femmes dans toutes les professions, exception faite des science naturelles et du génie, et des professions commerciales en 1951, et des sciences naturelles et du génie, des sciences sociales et des autres professions en 1961. Par ailleurs, en 1971, les taux de chômage des femmes étaient supérieurs aux taux généraux dans toutes les professions sauf celles de l'enseignement, de

TABLEAU 3.6. Taux de chômage et proportion des chômeurs qui sont des femmes, selon la profession, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Catégorie professionnelle	Taux de chômage						Pourcentage des chômeurs qui sont des femmes		
	Total[2]			Femmes					
	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Direction	0.2	0.7	1.5	0.1	0.6	2.9	4.8	9.8	29.6
Sciences naturelles, génie	0.3	1.3	3.5	0.5	2.0	5.4	10.9	7.2	11.4
Sciences sociales	0.2	1.1	4.8	0.2	1.5	6.9	30.4	43.1	52.9
Religion	0.1	0.2	1.0	0.0	0.1	3.8	25.0	22.2	59.6
Enseignement[3]	0.1	0.4	1.8	0.1	0.3	1.7	50.0	62.0	57.5
Médecine et santé[3]	0.4	0.9	2.4	0.4	0.9	2.6	69.5	73.8	80.3
Arts plastiques	0.7	2.9	7.5	0.4	1.8	8.3	17.9	19.4	30.3
Travail administratif[3]	0.5	2.3	5.7	0.4	2.0	5.9	42.3	53.2	70.1
Commerce[3]	0.7	2.8	4.6	0.8	2.8	6.9	35.8	32.3	45.7
Services[3]	1.0	3.1	7.0	0.9	2.9	7.8	40.7	43.1	51.3
Agriculture	0.2	1.0	2.4	0.1	0.6	2.2	2.4	6.8	19.1
Autres industries primaires	2.5	10.0	12.5	0.9	6.0	11.8	0.0	0.2	1.2
Transformation	1.6	6.3	7.4	1.0	4.4	11.5	9.1	9.7	27.7
Usinage et fabrication[3]	1.1	4.3	6.3	0.9	3.0	9.1	15.4	12.3	26.8
Construction	1.6	6.7	9.0	1.5	5.0	12.1	0.9	0.6	1.2
Transports	1.0	4.5	6.5	1.0	2.5	6.1	0.5	0.3	2.3
Autres	1.5	4.4	8.9	1.4	4.6	11.4	15.1	14.2	20.2
Indéterminé	51.5	6.6	8.2	55.4	4.2	6.9	22.1	16.7	36.1
Toutes les professions	1.5	3.3	5.9	1.2	2.2	6.1	18.2	17.9	35.2

[1]En 1961 et en 1971, les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été prises en compte alors qu'elles ne l'avaient pas été en 1951.

[2]Voir note 2 du tableau 3.3.

[3]Cette profession regroupait plus de 5 % de la population active féminine en 1951, en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.3.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4 et Volume V, tableau 10; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableau 6 et Volume III - Partie 3, tableau 37; du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableau 2 et Volume III - Partie 7, tableau 27.

l'agriculture, des autres industries primaires et des transports. Le Tableau 3.7 montre que cette transition est liée à la supériorité des taux de croissance de la population active féminine par rapport à la population active totale dans toutes les catégories professionnelles sauf la religion, l'enseignement, les arts plastiques, le commerce, la construction et les autres professions.

Les deux premières colonnes du tableau 3.8 montrent les taux de chômage par catégorie professionnelle des femmes et des hommes qui travaillaient à temps partiel (nombre d'heures par semaine) par rapport aux taux des hommes et des femmes qui travaillaient à temps plein. Dans toutes les catégories, nous observons que les taux de chômage des hommes qui travaillaient moins de 35 heures par semaine sont supérieurs à ceux des hommes qui travaillaient au moins 35 heures par semaine. Par contre, dans les catégories Direction, Sciences naturelles et génie, Religion, Travail administratif, Services, Transformation, Usinage et fabrication, Construction et Transports, les femmes travaillant à temps partiel affichent des taux de chômage inférieurs à ceux des femmes travaillant à temps plein. Les taux de chômage des hommes travaillant à temps partiel sont supérieurs à ceux des femmes dans la même situation dans toutes les professions sauf celles de direction, des sciences sociales, de la médecine et de la santé et les autres professions. Par ailleurs, dans la catégorie des travailleurs à temps plein (nombre d'heures par semaine), les taux de chômage des hommes sont inférieurs à ceux des femmes dans toutes les professions sauf l'agriculture, la construction, les transports et les professions indéterminées.

Les colonnes 3 et 4 du tableau 3.8 nous font voir que les taux de chômage des personnes qui ont travaillé moins de 40 semaines en 1970 sont nettement supérieurs à ceux des personnes qui ont travaillé au moins 40 semaines, chez les hommes comme chez les femmes, dans toutes les professions sauf la construction, pour les femmes. De nouveau, nous constatons que les taux de chômage des hommes ayant travaillé à temps partiel dépassent ceux des femmes dans toutes les professions sauf celles de direction, des sciences naturelles et du génie, de religion et les autres professions; par contre, dans la catégorie des personnes ayant travaillé au moins 40 semaines les taux de chômage des hommes sont inférieurs à ceux des femmes dans toutes les professions sauf celles des arts plastiques, de l'agriculture, des transports et les professions indéterminées.

TABLEAU 3.7. Évolution du chômage selon la profession, Canada[1], 1951-1971

Catégorie professionnelle	Pourcentage de croissance de la population active 1951-1971		Répartition en pourcentage de la population active en chômage[2]			Répartition en pourcentage de la population active féminine en chômage			Répartition des femmes inactives	Pourcentage des femmes inactives ou en chômage qui représentent les femmes inactives
	Total	Femmes	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1971	1971
Direction	-17.1	49.7	1.2	1.8	1.1	0.3	1.0	0.9	0.9	80.6
Sciences naturelles, génie	250.8	274.1	0.3	0.9	1.6	0.2	0.3	0.5	0.4	75.7
Sciences sociales	272.9	401.6	0.1	0.2	0.7	0.1	0.5	1.1	1.1	81.0
Religion	-23.0	-69.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	79.9
Enseignement[3]	200.4	170.1	0.2	0.3	1.2	0.4	1.2	2.0	5.3	91.9
Médecine et santé[3]	193.9	219.0	0.5	0.8	1.6	1.9	3.5	3.6	6.2	88.3
Arts plastiques	124.1	98.8	0.3	0.9	1.2	0.3	0.9	1.0	0.9	78.9
Travail administratif[3]	119.6	167.8	4.2	9.5	15.4	9.7	28.2	30.7	23.7	76.9
Commerce[3]	165.2	142.1	2.7	6.0	7.3	5.4	10.9	9.5	8.3	79.0
Services[3]	91.8	96.5	6.7	10.7	13.3	14.9	25.8	19.4	16.7	78.8
Agriculture	-38.3	228.1	2.4	2.9	2.4	0.3	1.1	1.3	7.4	96.1
Autres industries primaires	-28.8	763.6	6.8	8.5	3.7	0.0	0.1	0.1	0.1	79.3
Transformation	-13.2	4.4	7.9	10.3	4.9	3.9	5.6	3.8	2.8	75.7
Usinage et fabrication[3]	32.1	37.7	9.0	14.4	10.9	7.6	9.8	8.2	5.0	72.3
Construction	42.0	31.1	8.3	14.4	10.0	0.4	0.5	0.3	0.2	66.3
Transports	22.2	546.1	3.6	5.9	4.3	0.1	0.1	0.3	0.2	76.0
Autres	153.3	144.0	3.6	7.2	8.3	2.9	5.7	4.8	3.1	73.4
Indéterminé	1044.5	2314.5	42.3	5.1	11.9	51.4	4.8	12.2	17.7	86.3
Toutes les professions	62.8	153.8	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	81.2

[1] En 1961 et en 1971, les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été prises en compte alors qu'elles ne l'avaient pas été en 1951.

[2] Voir note 2 du tableau 3.3.

[3] Cette profession regroupait plus de 5 % de la population active féminine en 1951, en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.3.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4 et Volume V, tableau 10; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableau 6 et Volume III - Partie 3, tableau 37; du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableaux 2 et 8, et Volume III - Partie 7, tableau 27.

TABLEAU 3.8. Taux de chômage[1] au cours de la semaine précédant le dénombrement en 1971, selon le nombre d'heures ou de semaines de travail, le sexe et la profession, Canada

Catégorie professionnelle et sexe		Nombre d'heures ou de semaines de travail					
		Moins de 35 heures par semaine	Au moins 35 heures par semaine	Moins de 40 semaines en 1970	Au moins 40 semaines en 1970	Moins de 35 heures par semaine et moins de 40 semaines en 1970	Au moins 35 heures par semaine et plus de 40 semaines en 1970
Direction	F	3.2	3.3	12.8	1.4	9.4	1.6
	H	3.0	1.3	8.6	0.9	11.8	0.9
Sciences naturelles, génie	F	(4.5)[2]	9.4	24.1	1.7	(0.0)	1.0
	H	7.0	3.1	12.9	1.3	(20.0)	1.3
Sciences sociales	F	6.7	4.2	9.1	2.1	7.9	1.3
	H	6.6	2.4	10.3	0.8	(13.8)	0.6
Religion	F	(0.0)	(7.7)	(12.5)	(3.7)	-[3]	(5.0)
	H	(6.7)	0.0	(4.5)	0.0	-	0.0
Enseignement	F	1.6	1.3	2.9	0.8	2.5	0.6
	H	4.6	0.5	5.6	0.4	10.4	0.2
Médecine et santé	F	6.0	2.1	6.2	1.3	8.5	1.1
	H	3.2	1.9	8.8	0.8	(9.5)	0.8
Arts plastiques	F	6.9	10.2	18.1	2.2	10.7	2.2
	H	18.9	6.2	21.3	3.3	22.8	1.9
Travail administratif	F	5.6	5.7	12.3	2.9	9.4	3.0
	H	12.0	5.6	20.8	2.2	21.2	2.1
Commerce	F	7.6	6.0	10.8	4.0	10.2	3.9
	H	7.7	3.0	13.9	1.5	12.1	1.4
Services	F	8.0	8.8	13.6	4.0	10.9	4.1
	H	10.5	5.4	18.0	2.4	14.2	2.3
Agriculture	F	3.4	1.5	5.0	0.0	5.8	0.0
	H	5.0	2.0	7.0	0.5	6.5	0.5
Autres industries primaires	F	-	(16.0)	12.5	-	-	-
	H	20.5	13.8	22.7	6.0	25.8	6.1
Transformation	F	9.2	10.4	18.2	4.7	13.0	4.9
	H	16.0	5.8	18.3	2.8	21.2	2.6
Usinage et fabrication	F	7.6	8.6	15.1	4.8	9.2	4.8
	H	8.8	5.5	15.4	3.2	14.3	3.2
Construction	F	(0.0)	7.3	(4.5)	(7.4)	-	(8.3)
	H	17.7	7.9	17.3	3.4	20.3	3.3
Transports	F	0.0	5.4	6.1	0.0	(0.0)	(0.0)
	H	13.0	6.1	19.5	2.6	23.8	2.5
Autres	F	16.1	12.0	24.4	4.9	18.7	4.1
	H	13.9	7.4	20.8	2.9	19.4	3.0
Indéterminé	F	7.7	5.9	10.4	3.3	9.9	3.0
	H	9.9	8.5	17.9	3.8	12.9	3.6
Toutes les professions	F	6.2	5.9	11.5	2.9	9.2	2.9
	H	9.9	5.3	16.5	2.3	15.0	2.3

F = Femmes. H = Hommes.

[1] Seules sont comptées dans ce tableau les personnes qui faisaient partie de la population active au cours de la semaine précédant le 1er juin 1971 et qui avaient travaillé en 1970. Les données sur l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans ce tableau.

[2] Lorsque les chiffres sont entre parenthèses, cela signifie que la catégorie comptait au plus 30 personnes.

[3] Un tiret signifie que la catégorie comptait au plus cinq personnes.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

Les colonnes 5 et 6 du tableau 3.8 présentent les taux de chômage par profession des personnes qui travaillaient d'ordinaire moins de 35 heures par semaine et ont travaillé moins de 40 semaines en 1970, ainsi que les taux de chômage des personnes qui travaillaient d'ordinaire au moins 35 heures par semaine et ont travaillé au moins 40 semaines en 1970. Si l'on compare les chiffres de la colonne 5 à ceux de la colonne 3, on constate que les taux de chômage figurant en colonne 5 sont inférieurs pour toutes les professions sauf celles des catégories Médecine et Santé, Agriculture et Transports pour les femmes; alors que les taux de la colonne 5 sont supérieurs dans toutes les professions sauf celles des catégories Services, Agriculture, Usinage et fabrication, Autres et Indéterminé pour les hommes. Toutefois, le taux figurant à la colonne 5 pour l'ensemble des professions est malgré tout inférieur au taux correspondant de la colonne 3 pour les hommes. De nouveau, il semble que ceux qui ont travaillé moins de 40 semaines en 1970 avaient plus de chances d'être chômeurs qu'inactifs s'ils occupaient un emploi à temps plein pendant les semaines où ils travaillaient. En outre, les taux pour l'ensemble des professions qui figurent à la colonne 6 sont égaux, à une décimale significative près, aux taux correspondants de la colonne 4, pour les hommes comme pour les femmes. Si nous considérons maintenant les seules colonnes 5 et 6, nous constatons encore que les travailleurs à temps partiel connaissent des taux de chômage supérieurs aux travailleuses à temps partiel dans toutes les professions alors que chez les salariés à temps plein, la situation est inversée dans toutes les catégories professionnelles sauf celles des sciences naturelles et du génie, de l'agriculture, des transports et la catégorie indéterminée.

Au tableau 3.9 figurent les répartitions des hommes et des femmes qui faisaient partie de la population active pendant la semaine de dénombrement en 1971 et qui avaient touché un revenu du travail en 1970, selon le nombre de semaines de travail en 1970 et le nombre ordinaire d'heures de travail. Nous voyons que 49.9 % des femmes avaient travaillé 40 semaines au moins en 1970 et effectuaient au moins 35 heures de travail par semaine, alors que 72.0 % des hommes étaient dans le même cas. En outre, des 1,471,900 femmes et des 1,567,600 hommes qui avaient travaillé moins de 40 semaines ou effectuaient d'ordinaire moins de 35 heures de travail par semaine, 31.4 % chez les femmes et 17.7 % chez les hommes avaient travaillé moins de 40 semaines <u>et</u> effectué en moyenne moins de 35 heures de travail par semaine. Remarquons que les femmes forment 44.3 % de l'ensemble des personnes ayant travaillé moins de 40 semaines et 63.4 % des personnes qui travaillaient d'ordinaire moins de

TABLEAU 3.9. Répartition de la population active[1] au cours de la semaine précédant le recensement en 1971, selon le nombre d'heures ou de semaines de travail et le sexe, Canada

Item	Moins de 35 heures par semaine en moyenne		Au moins 35 heures par semaine en moyenne	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 40 semaines en 1970				
Nombre de travailleurs	462,300	278,300	608,800	1,069,800
Pourcentage	15.7	5.0	20.7	19.1
Au moins 40 semaines en 1970				
Nombre de travailleurs	400,800	219,500	1,468,800	4,037,400
Pourcentage	13.6	3.9	49.9	72.0

[1]Seules sont comptées dans ce tableau les personnes qui faisaient partie de la population active au cours de la semaine précédant le 1er juin 1971 et qui avaient travaillé en 1970. Les données sur l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans ce tableau.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

35 heures par semaine, selon les chiffres des tableaux 3.5, 3.8 et 3.9. Or, il s'agit là de chiffres très proches des données présentées au chapitre 4 sur les personnes ayant touché un revenu de travail en 1970 (qu'elles aient fait partie ou non de la population active au cours de la semaine précédant le 1er juin 1971)[12].

Entre 1951 et 1971, les professions des catégories Commerce, Services, Autres industries primaires, Transformation, Usinage et fabrication, Construction, Transports et Autres ont eu tendance à enregistrer des taux de chômage plus élevés que les professions des autres catégories. En 1951, en 1961 et en 1971, respectivement 55.5 %, 54.5 % et 52.7 % de l'ensemble de la population active faisait partie des effectifs de l'une de ces professions. Pour les femmes, les proportions comparables sont 46.5 %, 40.8 % et 34.2 %. En d'autres termes, si la proportion de la population active totale faisant partie des catégories de professions où l'on enregistrait les taux de chômage les plus élevés est demeurée presque constante, la proportion de la population active féminine dans ces catégories professionnelles a, elle, baissé. Malgré cela, le taux de chômage des femmes s'est accru par rapport au taux global.

Le tableau 3.7 montre aussi la répartition professionnelle des femmes inactives et le pourcentage que représentent ces femmes par rapport à l'ensemble des femmes qui n'avaient pas d'emploi au moment du recensement. Les répartitions professionnelles des femmes en chômage et des femmes inactives sont assez semblables, à quelques remarquables exceptions près. Dans la catégorie professionnelle de l'usinage et de la fabrication ainsi que dans les autres professions, où les taux de croissance de la population active féminine ont été inférieurs à la moyenne, les femmes inactives constituent un pourcentage supérieur à la moyenne de l'ensemble des femmes sans emploi. Par contre, dans la catégorie de l'enseignement, dans celle de la médecine et de la santé et dans les professions liées à l'agriculture, où les taux de croissance de la population active ont été supérieurs à la moyenne, les femmes inactives représentent un pourcentage supérieur à la moyenne des femmes sans emploi.

Voir note(s) à la page 95.

3.3. Femmes mariées sans emploi, occupées et inactives: comparaison de leurs caractéristiques

Pour pouvoir faire bien ressortir les caractéristiques et les réactions des femmes sans emploi par rapport à celles des femmes qui ont travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice et des femmes qui ont décidé de ne pas faire partie de la population active, il faut maintenant revenir à l'analyse à plusieurs variables dont nous nous sommes déjà beaucoup servis au chapitre 2. Nous avons d'abord refait l'estimation du modèle final, présenté au chapitre 2, sur la probabilité qu'une femme travaille. La variable dépendante que nous étudierons maintenant est la probabilité qu'une femme travaille contre rémunération ou pour un bénéfice au cours d'une semaine donnée, plutôt que la simple probabilité qu'elle gagne un revenu du travail au cours d'une année, comme au chapitre 2. Les coefficients probit de cette deuxième estimation sont présentés au tableau 3.10. Remarquons que le sens et la taille relative des réactions qui se manifestent à travers ces coefficients sont fondamentalement identiques à ceux du tableau 2.10, qui porte sur la probabilité qu'une femme mariée gagne un revenu du travail à un moment quelconque au cours d'une année. Dans le reste de la section, les femmes mariées qui travaillent seront, en fait, celles qui ont travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice au cours de la semaine de dénombrement du recensement de 1971.

Le tableau 3.11 présente les coefficients probit du même ensemble de variables explicatives, mais pour une variable dépendante différente, à savoir la probabilité qu'une femme mariée soit en chômage étant donné qu'elle ne travaille pas (c'est-à-dire, étant donné qu'elle n'a travaillé ni contre rémunération ni pour un bénéfice au cours de la semaine de dénombrement du recensement de 1971). Nous voulons tenter de savoir si les facteurs qui poussent certaines femmes mariées sans emploi à préférer le chômage à l'inactivité sont essentiellement les mêmes que ceux qui, selon nous, caractérisent les femmes mariées qui travaillent.

Considérant les signes des seuls coefficients significativement différents de zéro au niveau de 95 % au moins, nous constatons qu'une femme mariée a plus de chances de se trouver en chômage que d'être inactive[13] si elle est plus scolarisée, si elle a moins d'enfants de moins de six ans et moins d'enfants de 6-14 ans, si le

---

Voir note(s) à la page 95.

TABLEAU 3.10. Estimations probit de la probabilité qu'une femme mariée travaille

Variables explicatives	Groupes d'âge							
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
1. Constante	- .95047	-.53600	-.16985	- .34136	- .47092	-1.1633	-1.5042	-1.4240
	(2.99)[1]	(2.04)	(.71)	(1.58)	(2.31)	(5.86)	(7.24)	(6.06)
2. Années de scolarité	.05427	.07043	.05515	.06089	.06196	.06723	.06621	.07505
	(6.32)	(9.77)	(7.62)	(8.42)	(8.68)	(9.37)	(8.13)	(8.70)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	- .53532	-.35620	-.42887	- .55285	- .52357	- .89126		
	(9.34)	(6.78)	(8.56)	(9.89)	(7.82)	(7.00)		
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans	- .13292	.00432	-.07368	- .08992	- .15899	- .14955	- .07938	- .16999
	(.96)	(.08)	(2.06)	(3.42)	(6.44)	(5.55)	(2.24)	(2.02)
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	.26236	.09399	.00187	.07685	.09050	.19978		
	(2.53)	(3.56)	(.09)	(4.24)	(3.77)	(4.59)		
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel			-.54530	.24136	.03132	.07463	.14275	.21172
			(1.04)	(2.04)	(.66)	(1.84)	(2.98)	(3.28)
7. Nombre d'enfants mis au monde		-.13814	-.01615	.00319	- .02415	- .01207	.00346	- .01586
		(3.78)	(.56)	(.16)	(1.49)	(.83)	(.24)	(1.04)
8. Revenu du travail du mari	- .00015	-.00011	-.00007	- .00005	- .00003	- .00004	- .00005	- .00005
	(5.90)	(8.26)	(6.86)	(5.98)	(3.62)	(6.02)	(5.16)	(3.67)
9. Revenu patrimonial de la famille	- .00011	-.00012	-.00010	- .00002	- .00001	- .00004	- .00004	- .00008
	(2.31)	(4.70)	(3.55)	(.98)	(.45)	(2.61)	(2.57)	(4.31)
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre des membres de la famille	.00035	.00023	.00014	.00006	- .00002	.00002	.00005	.00005
	(5.71)	(6.18)	(3.46)	(1.88)	(.59)	(.87)	(2.30)	(1.62)
11. Âge de la femme à son premier mariage	.00196	-.00175	-.00801	- .00965	- .00628	.00947	.01600	.00425
	(.15)	(.19)	(1.08)	(1.50)	(1.17)	(2.05)	(3.66)	(.89)
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	.06024	.14181	.11508	.12309	.11642	- .01925	- .09744	.05128
	(1.18)	(2.99)	(2.29)	(2.44)	(2.32)	(.36)	(1.54)	(.73)
13. Variable auxiliaire égale à un si le ménage est de langue française et à zéro sinon	- .14440	-.17691	-.20326	- .35890	- .28976	- .20099	- .16158	- .29909
	(2.14)	(2.92)	(3.13)	(5.29)	(4.31)	(2.81)	(1.97)	(3.24)
14. Taux de chômage provincial	- .02830	-.03509	-.03900	- .05398	- .04998	- .04443	- .05533	- .03839
	(1.89)	(2.56)	(2.77)	(3.86)	(3.58)	(3.23)	(3.65)	(2.28)
15. Indice des possibilités locales d'emploi	1.8327	.9556	.7753	1.1497	1.3950	1.7992	1.4180	1.3224
	(6.25)	(3.66)	(2.99)	(4.61)	(5.66)	(7.20)	(5.25)	(4.38)
Pseudo R^2	.2497	.2035	.1292	.1126	.1069	.1164	.0791	.0778
R^2 maximum pour le modèle	.7467	.7225	.7061	.7112	.7224	.7269	.7084	.6855
Pseudo R^2 du modèle (pseudo R^2 divisé par R^2 maximum pour le modèle)	.3343	.2817	.1830	.1583	.1480	.1602	.1116	.1135
Nombre de femmes mariées dans l'échantillon	4438	5541	4762	4613	4570	4476	3509	2941
Nombre de femmes mariées qui ont travaillé	1967	1883	1436	1441	1552	1578	1075	780
Proportion des femmes mariées qui ont travaillé	.44	.34	.30	.31	.34	.35	.31	.26
Valeur finale du logarithme de la fonction de vraisemblance	-2462.7	-2920.9	-2585.8	-2589.1	-2670.0	-2627.9	-2017.6	-1081.5

[1]Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t (asymptotiques). Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de confiance de 95 %, il faut que la statistique t soit supérieure ou égale à 1.96.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

TABLEAU 3.11. Estimations probit de la probabilité qu'une femme mariée soit en chômage étant donné qu'elle ne travaille pas

Variables explicatives	Croupes d'âge							
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
1. Constante	-3.3407 (5.28)[1]	-3.2886 (4.79)	-2.5266 (4.10)	-2.0147 (3.62)	-3.0067 (5.26)	-2.9280 (5.46)	-3.6710 (5.87)	-3.2981 (4.14)
2. Années de scolarité	.03948 (2.39)	.00106 (.06)	.01858 (1.01)	.03370 (1.82)	.00497 (.26)	.01676 (.90)	.03543 (1.69)	- .00325 (.12)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	- .26961 (2.58)	- .37814 (2.97)	- .31923 (2.34)	- .28969 (2.05)	- .22023 (1.35)	- .49962 (1.52)		
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans	- .52297 (1.07)	- .08745 (.71)	.03534 (.42)	- .12001 (1.88)	- .09655 (1.53)	- .21555 (2.76)	.00632 (.07)	- .20935 (.61)
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	.09061 (.23)	.07890 (1.17)	.01663 (.32)	- .00417 (.07)	.02141 (.34)	.10786 (.69)		
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel			-1.5212 (.33)	-1.8448 (1.13)	- .2323 (1.46)	.0696 (.69)	.1098 (.87)	.1166 (.48)
7. Nombre d'enfants mis au monde		- .07419 (.92)	- .10061 (1.55)	.06866 (1.44)	.02751 (.69)	.04508 (1.28)	- .02417 (.66)	.00916 (.21)
8. Revenu du travail du mari	- .00005 (1.12)	- .00007 (1.90)	- .00008 (2.50)	- .00002 (.69)	- .00007 (3.07)	- .00006 (2.75)	- .00010 (3.09)	- .00012 (1.86)
9. Revenu patrimonial de la famille	- .00012 (.99)	- .00008 (1.00)	- .00004 (.64)	- .00006 (.68)	- .00005 (.94)	- .00011 (1.73)	- .00013 (2.04)	- .00017 (2.02)
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	.00008 (.72)	.00005 (.47)	.00009 (.87)	- .00012 (.94)	.00010 (1.32)	.00007 (1.07)	.00010 (1.24)	.00021 (1.57)
11. Âge de la femme à son premier mariage	.04841 (1.91)	.02814 (1.44)	- .00043 (.02)	- .00239 (.15)	.00114 (.09)	.00596 (.53)	- .00874 (.81)	.00225 (.17)
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	.12293 (1.29)	- .01785 (.16)	.18241 (1.57)	.11128 (.88)	.02386 (.19)	.12915 (1.03)	- .11447 (.71)	- .00367 (.02)
13. Variable auxiliaire égale à un si le ménage est de langue française et à zéro sinon	- .27267 (2.08)	- .11118 (.77)	- .72422 (4.06)	- .09287 (.55)	- .53439 (3.07)	- .43933 (2.42)	- .06569 (.33)	.01434 (.54)
14. Taux de chômage provincial	- .00219 (.08)	.03555 (1.02)	.04679 (1.33)	- .04554 (1.22)	.06635 (1.88)	.01339 (.37)	.09068 (2.26)	- .01033 (.19)
15. Indice des possibilités locales d'emploi	2.1674 (3.68)	3.7253 (4.58)	2.4467 (3.20)	1.4043 (2.14)	2.8912 (3.82)	2.5539 (3.56)	3.9387 (4.23)	3.1925 (2.63)
Pseudo R^2	.0455	.0360	.0283	.0133	.0196	.0209	.0203	.0086
R^2 maximum pour le modèle	.4054	.2508	.2082	.2005	.2134	.2175	.2041	.1327
Pseudo R^2 du modèle (pseudo R^2 divisé par R^2 maximum pour le modèle)	.1123	.1436	.1361	.0662	.0919	.0960	.0997	.0647
Nombre de femmes mariées dans l'échantillon qui n'ont pas travaillé	2471	3658	3326	3172	3018	2898	2434	2161
Nombre de femmes mariées ne travaillant pas parce qu'en chômage	179	120	83	75	78	77	59	29
Proportion de femmes mariées ne travaillant pas parce qu'en chômage	.0724	.0328	.0250	.0236	.0258	.0266	.0242	.0134
Valeur finale du logarithme de la fonction de vraisemblance	-584.7	-461.0	-340.5	-333.7	-332.2	-324.7	-252.7	-144.5

[1] Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t (asymptotiques). Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de confiance de 95 %, il faut que la statistique t soit supérieure ou égale à 1.96.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

revenu de son mari et le revenu patrimonial de sa famille sont inférieurs, si le ménage dont elle fait partie n'est pas de langue française[14], si le taux de chômage de sa province de résidence et l'indice des possibilités locales d'emploi la concernant sont supérieurs à la moyenne. Or, cet ensemble de signes correspond précisément à celui qu'on observe, pour les mêmes variables, au tableau 3.10, qui porte sur le modèle de la probabilité qu'une femme mariée travaille, exception faite du signe positif de la variable concernant le taux de chômage provincial[15]. Donc, les caractéristiques qui distinguent les femmes en chômage des femmes mariées inactives paraissent essentiellement identiques aux caractéristiques qui différencient les femmes mariées qui travaillent des autres.

Il semble donc exister un ensemble de facteurs communs à toutes les femmes mariées actives, qu'elles travaillent ou soient en chômage. Cette observation vient justifier, au moins en partie, la pratique, courante en recherche, consistant à n'utiliser qu'une équation pour estimer la probabilité de l'activité d'une femme mariée, que ce soit comme chômeuse ou membre occupé. Les coefficients positifs du taux de chômage provincial dans certains groupes d'âge au tableau 3.11 laissent toutefois penser que même si un fort taux de chômage peut inhiber l'activité féminine, donc réduire la probabilité qu'une femme mariée travaille ou soit en chômage, les femmes mariées vivant dans une région fortement touchée et ne travaillant pas seront fort probablement en chômage à cause de la longue durée du chômage frictionnel et du plus fort taux de mises à pied dans ces régions.

Au tableau 3.12, nous distinguons les femmes mariées en chômage des femmes mariées qui travaillent. Nous essayons en fait de savoir si les facteurs qui réduisent certaines femmes mariées à l'inactivité alors que d'autres travaillent, sont identiques à ceux qui permettent à certaines femmes mariées de travailler alors que d'autres sont en chômage. En d'autres termes, les facteurs présentés au tableau 3.12 sont-ils simplement les inverses de ceux du tableau 3.10? Au tableau 3.12, les variables explicatives sont celles des tableaux 3.10 et 3.11, mais la variable dépendante correspond à la probabilité qu'une femme mariée soit en chômage si elle fait partie de la population active.

Voir note(s) à la page 95.

TABLEAU 3.12. Estimations probit de la probabilité qu'une femme mariée soit en chômage étant donné qu'elle fait partie de la population active

Variables explicatives	Groupes d'âge							
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
1. Constante	-2.5003	-2.7628	-2.4853	-1.9718	-2.7138	-2.1336	-2.7546	-2.4366
	(3.75)[1]	(3.81)	(3.73)	(3.05)	(4.29)	(3.63)	(3.86)	(2.71)
2. Années de scolarité	- .01162	- .05410	- .02269	- .01736	- .04276	- .03252	- .02526	- .05865
	(.70)	(3.23)	(1.22)	(.90)	(2.21)	(1.73)	(1.12)	(2.09)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	.20954	- .05814	.05015	.12332	.20533	.27083		
	(1.76)	(.43)	(.36)	(.72)	(1.04)	(.65)		
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans	- .33677	- .08651	.07567	- .08784	.04039	- .10443	.08996	- .13762
	(.70)	(.66)	(.86)	(1.22)	(.56)	(1.17)	(.94)	(.32)
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	- .12582	- .01460	.00716	- .06625	- .06528	- .05932		
	(.34)	(.19)	(.11)	(1.00)	(.77)	(.31)		
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel			-1.6474	-1.9328	- .25306	- .00650	.01898	- .02746
			(.22)	(1.45)	(1.46)	(.06)	(.13)	(.11)
7. Nombre d'enfants mis au monde		.02578	- .08338	.10242	.05983	.05729	- .00704	.02859
		(.29)	(1.13)	(1.85)	(1.31)	(1.46)	(.16)	(.54)
8. Revenu du travail du mari	.00009	.00004	- .00001	.00002	- .00005	- .00003	- .00009	- .00010
	(1.73)	(1.17)	(.27)	(.67)	(2.12)	(1.07)	(2.28)	(1.31)
9. Revenu patrimonial de la famille	- .00000	.00004	.00008	- .00002	- .00005	- .00006	- .00010	- .00013
	(.01)	(.47)	(1.22)	(.26)	(.93)	(.96)	(1.40)	(1.39)
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	- .00024	- .00022	- .00006	- .00014	.00013	.00005	.00012	.00021
	(1.94)	(2.16)	(.52)	(1.16)	(1.65)	(.72)	(1.23)	(1.34)
11. Âge de la femme à son premier mariage	.03883	.02805	.01052	.01222	.00742	- .00150	- .01760	.00324
	(1.50)	(1.39)	(.59)	(.66)	(.56)	(.13)	(1.49)	(.23)
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	.05649	- .13317	.06606	.02883	- .07379	.18854	- .05237	- .01637
	(.60)	(1.17)	(.53)	(.21)	(.56)	(1.42)	(.29)	(.07)
13. Variable auxiliaire égale à un si le ménage est de langue française et à zéro sinon	- .12632	.06520	- .56533	.16346	- .29503	- .27297	.10223	.28028
	(.94)	(.44)	(2.90)	(.83)	(1.51)	(1.37)	(.43)	(.91)
14. Taux de chômage provincial	.03385	.06345	.07478	- .00348	.10165	.04766	.14439	.02179
	(1.13)	(1.78)	(1.96)	(.08)	(2.71)	(1.26)	(3.23)	(.35)
15. Indice des possibilités locales d'emploi	.5983	2.6742	1.6749	.4650	1.6974	1.1378	3.0268	2.1720
	(.90)	(3.07)	(2.02)	(.62)	(1.96)	(1.45)	(2.93)	(1.62)
Pseudo R^2	.0235	.0187	.0143	.0149	.0159	.0107	.0283	.0170
R^2 maximum pour le modèle	.4368	.3646	.3455	.3256	.3191	.3136	.3356	.2658
Pseudo R^2 du modèle (pseudo R^2 divisé par R^2 maximum pour le modèle)	.0538	.0513	.0415	.0457	.0499	.0342	.0843	.0639
Nombre de femmes mariées dans l'échantillon	2146	2003	1519	1516	1630	1655	1134	809
Nombre de femmes mariées en chômage	179	120	83	75	78	77	59	29
Proportion de femmes mariées en chômage	.08	.06	.05	.05	.05	.05	.05	.03
Valeur finale du logarithme de la fonction de vraisemblance	-590.4	-435.2	-311.0	-298.6	-300.1	-302.5	-215.6	-118.1

[1]Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t (asymptotiques). Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de confiance de 95 %, il faut que la statistique t soit supérieure ou égale à 1.96.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

Considérant de nouveau les signes des seuls coefficients significativement différents de zéro au moins au niveau de confiance de 95 %, nous constatons que la femme mariée active a plus de chances d'être chômeuse qu'occupée si elle compte moins d'années de scolarité, si le revenu de son mari et la somme du revenu de son mari et du revenu patrimonial de sa famille, divisée par le nombre des membres de sa famille, sont inférieurs, si le ménage dont elle fait partie n'est pas de langue française, si le taux de chômage de sa province de résidence et l'indice des possibilités locales d'emploi sont supérieurs à la moyenne. Donc, l'existence de nombreux débouchés semble susciter une participation accrue au marché du travail, ce qui accroît la probabilité de travailler comme la probabilité du chômage frictionnel.

Par ailleurs, les femmes mariées dont le mari touche un revenu élevé ou dont le ménage est de langue française ont moins de chances d'être actives et donc, moins de chances d'être en chômage ou occupée. Parmi les femmes mariées qui décident de travailler, celles qui sont moins scolarisées ont proportionnellement plus de chances d'être chômeuses que d'être occupées. Nous supposons que cela tient à l'infériorité, donc au peu d'intérêt, du salaire normalement offert à ces femmes. Si le revenu familial par personne est inférieur, cela peut aussi abaisser la probabilité qu'une femme soit en chômage par rapport à la probabilité qu'elle travaille dans les groupes d'âge plus jeunes, parce que les femmes mariées de ces groupes accepteront plus facilement un salaire inférieur. Dans les groupes plus âgés, la situation inverse prévaut, mais cela peut tenir en fait à des problèmes statistiques non décelés.

Le tableau 3.13 est un résumé des ensembles de signes figurant aux tableaux 3.10, 3.11 et 3.12.

Enfin, le tableau 3.14 présente les valeurs moyennes de chacune de nos variables explicatives pour toutes les femmes mariées de notre échantillon, les femmes mariées inactives, les femmes mariées en chômage et les femmes mariées qui travaillent. Nous présentons ces chiffres parce que nous supposons que les écarts qui ne sont imputables à aucune différence entre les coefficients (c'est-à-dire des différences de signe ou de taille) doivent tenir à des différences systématiques entre les caractéristiques de ces divers groupes de femmes mariées.

TABLEAU 3.13. Résumé

Variables explicatives	Signe de l'effet		
	Probabilité qu'une femme mariée travaille	Probabilité qu'une femme mariée soit en chômage si elle ne travaille pas	Probabilité qu'une femme mariée soit en chômage si elle fait partie de la population active
1. Années de scolarité	+	+	-
2. Nombre d'enfants de moins de six ans	-	-	?
3. Nombre d'enfants de 6-14 ans	-	-	?
4. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	+	?	?
5. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel	+	?	?
6. Nombre d'enfants mis au monde	-	?	?
7. Revenu du travail du mari	-	-	-
8. Revenu patrimonial de la famille	-	-	?
9. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	+	?	-
10. Âge de la femme à son premier mariage	+	?	?
11. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	+	?	?
12. Variable auxiliaire égale à un si ménage est de langue française et à zéro sinon	-	-	-
13. Taux de chômage provincial	-	+	+
14. Indice des possibilités locales d'emploi	+	+	+

TABLEAU 3.14. Valeurs moyennes des variables explicatives pour l'ensemble des femmes mariées, les femmes mariées inactives, les femmes mariées en chômage et les femmes mariées occupées

Variables explicatives	Groupes d'âge							
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
1. Années de scolarité	10.9[1]	10.6	10.1	9.6	9.4	9.1	9.0	8.7
	10.2[2]	10.2	9.8	9.3	9.1	8.7	8.7	8.3
	11.2[3]	10.6	10.1	9.5	9.0	9.0	9.1	8.1
	11.6[4]	11.5	10.6	10.1	10.0	9.9	9.9	9.8
2. Nombre d'enfants de moins de six ans	0.8	1.1	0.9	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0
	1.2	1.4	1.0	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0
	0.7	0.7	0.5	0.4	0.2	0.0	0.0	0.0
	0.3	0.6	0.5	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0
3. Nombre d'enfants de 6-14 ans	0.0	0.6	1.7	2.0	1.5	0.9	0.4	0.1
	0.1	0.7	1.8	2.1	1.7	1.0	0.5	0.1
	0.0	0.5	1.6	1.9	1.2	0.5	0.3	0.0
	0.0	0.4	1.5	1.8	1.2	0.6	0.3	0.1
4. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	0.0	0.6	1.3	1.0	0.5	0.2	0.0	0.0
	0.1	0.8	1.6	1.3	0.7	0.2	0.0	0.0
	0.0	0.3	0.6	0.7	0.3	0.0	0.0	0.0
	0.0	0.3	0.6	0.6	0.2	0.0	0.0	0.0
5. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.1
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.1
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.1
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.2
6. Nombre d'enfants mis au monde	0.8	1 7	2.6	3.1	3.3	3.2	3.0	2.9
	1.2	2.0	2.9	3.3	3.6	3.4	3.2	3.0
	0.7	1.2	2.1	3.3	2.9	2.9	2.7	2.6
	0.4	1.0	2.1	2.8	2.9	2.7	2.7	2.6
7. Revenu du travail du mari	5941.8	7520.0	8480.2	8685.4	8523.0	8252.7	7274.7	6162.7
	5983.5	7753.1	8860.2	8984.3	8761.2	8552.5	7441.3	6223.5
	5799.7	6390.1	7027.3	7394.1	7165.0	6939.4	5262.4	5429.6
	5910.8	7160.3	7711.9	8116.3	8146.1	7786.3	7023.1	6025.4
8. Revenu patrimonial de la famille	95.9	194.2	198.6	266.3	371.5	508.6	692.6	973.0
	81.7	207.3	207.1	266.4	385.1	542.0	698.0	1039.6
	73.7	137.2	271.6	147.1	305.4	297.3	395.8	596.9
	114.4	173.1	175.0	272.2	349.1	459.1	697.0	804.8
9. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	2322.0	2345.0	2096.1	2010.5	2080.5	2443.6	2653.9	2836.6
	2018.5	2148.0	2057.7	2002.3	2040.9	2412.7	2646.8	2855.1
	2319.3	2226.0	1987.5	1644.4	2028.8	2309.2	2097.6	2702.7
	2675.9	2722.8	2189.4	2047.4	2158.1	2505.6	2700.1	2790.9
10. Âge de la femme à son premier mariage	20.2	21.4	21.8	22.3	23.0	23.6	24.6	26.0
	19.8	20.1	21.7	22.5	23.0	23.5	24.4	26.0
	20.5	22.1	22.1	21.9	23.0	23.3	23.9	26.0
	20.6	22.1	22.0	22.0	22.8	23.9	25.2	26.4
11. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	0.44	0.48	0.48	0.46	0.46	0.41	0.39	0.37
	0.46	0.50	0.49	0.49	0.49	0.46	0.43	0.40
	0.45	0.46	0.44	0.47	0.40	0.40	0.35	0.38
	0.42	0.45	0.44	0.40	0.39	0.32	0.29	0.29
12. Variable auxiliaire égale à un si le ménage est de langue française et à zéro sinon	0.23	0.27	0.26	0.24	0.24	0.23	0.23	0.22
	0.26	0.30	0.29	0.29	0.30	0.29	0.27	0.26
	0.19	0.26	0.10	0.21	0.13	0.13	0.20	0.21
	0.20	0.23	0.20	0.15	0.15	0.14	0.13	0.12
13. Taux de chômage provincial	5.9	6.0	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9
	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.0
	5.7	5.9	5.7	5.6	5.8	5.6	6.1	5.7
	5.6	5.8	5.7	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
14. Indice des possibilités locales d'emploi	0.42	0.41	0.41	0.41	0.41	0.41	0.40	0.40
	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.39	0.39	0.39
	0.43	0.44	0.44	0.42	0.43	0.43	0.44	0.44
	0.43	0.43	0.42	0.42	0.42	0.43	0.42	0.42

[1] Valeurs moyennes pour toutes les femmes mariées faisant partie de ce groupe d'âge.

[2] Valeurs moyennes pour les femmes mariées de ce groupe d'âge qui ne faisaient pas partie de la population active au cours de la semaine de dénombrement du recensement de 1971.

[3] Valeurs moyennes pour les femmes mariées de ce groupe d'âge qui étaient en chômage au cours de la semaine de dénombrement du recensement de 1971.

[4] Valeurs moyennes pour les femmes mariées de ce groupe d'âge qui ont travaillé au cours de la semaine de dénombrement du recensement de 1971.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

Considérons d'abord les caractéristiques personnelles de l'ensemble des femmes mariées de notre échantillon: nous trouvons que dans tous les groupes d'âge sauf ceux de 40-44 ans et de 55-59 ans, les femmes mariées inactives sont, en moyenne, celles qui ont le moins d'années de scolarité tandis que les femmes mariées qui travaillent sont les plus scolarisées. En outre, la moyenne pour les femmes mariées en chômage, qui se place entre les deux autres, est systématiquement plus proche de la valeur moyenne observée pour les femmes inactives. Donc, les femmes mariées en chômage ressemblent plus aux femmes mariées inactives qu'aux femmes mariées occupées en ce qui concerne le nombre d'années de scolarité.

Pour ce qui est des enfants de moins de six ans, des enfants de 6-14 ans, du produit des nombres d'enfants dans chacun de ces deux groupes et du nombre d'enfants mis au monde, les femmes mariées inactives comptent en moyenne le plus grand nombre d'enfants de toutes ces catégories et les femmes mariées occupées le moins. Quant aux femmes mariées en chômage, elles ont plus en commun avec les femmes mariées occupées qu'avec les femmes mariées inactives sur ce plan. Il ne se dégage aucune tendance claire des chiffres concernant l'autre variable relative aux enfants, c'est-à-dire le nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou à temps partiel.

Les valeurs moyennes des trois variables sur le revenu montrent bien que les familles des femmes en chômage sont plus pauvres que les familles des femmes inactives ou occupées, surtout dans les groupes plus âgés. Les moyennes de la somme du revenu du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille, sont particulièrement intéressantes. Dans les groupes d'âge de 20-24 ans et de 25-29 ans, les femmes inactives enregistrent les moyennes les plus faibles et les femmes occupées, les moyennes les plus fortes. Dans les groupes d'âge entre 30 et 54 ans, ce sont les femmes en chômage qui affichent la moyenne la plus faible alors que les femmes occupées gardent la moyenne la plus forte. Pour le groupe des 55-59 ans, toutefois, ce sont les femmes en chômage et les femmes inactives qui enregistrent respectivement la moyenne la plus faible et la plus forte à ce chapitre.

Le fait que les familles des femmes mariées en chômage soient relativement plus pauvres que les familles des femmes occupées ou inactives devrait aider à dissiper la théorie selon laquelle le chômage des femmes mariées n'a pas beaucoup d'importance par rapport à celui des hommes dans la force de l'âge ou des adolescents,

par exemple. Quelles que soient les raisons personnelles qui poussent les femmes en chômage à chercher du travail au départ, leurs familles ont, en moyenne, très nettement besoin du revenu supplémentaire qu'elles pourraient apporter si elles trouvaient du travail.

Aucune tendance précise ne se dégage des valeurs de la variable sur l'âge de la femme à son premier mariage.

Les valeurs moyennes de nos variables auxiliaires sur la religion de la femme et la langue parlée à la maison donnent en fait la proportion des femmes mariées catholiques et des femmes faisant partie d'un ménage de langue française dans chacun des groupes d'âge de notre échantillon. Nous remarquons une baisse constante pour presque tous les groupes d'âge, d'une proportion plus élevée de femmes catholiques et de femmes faisant partie d'un ménage de langue française qui sont inactives, à une proportion plus basse de femmes en chômage, à une proportion encore plus basse de femmes qui travaillent.

Les valeurs moyennes des taux de chômage provinciaux sont systématiquement plus élevées dans la catégorie des femmes en chômage que dans celle des femmes occupées. Par ailleurs, l'indice des possibilités locales d'emploi est en général plus élevé pour les femmes en chômage que pour les femmes occupées, ce qui vient une fois encore appuyer l'hypothèse selon laquelle les femmes mariées sont plus portées à entrer dans la population active si le marché du travail est bon, ce qui se solde par des niveaux plus élevés de chômage frictionnel. Toutefois, les valeurs moyennes du taux de chômage provincial sont encore plus élevées pour les femmes inactives que pour les chômeuses tandis que les indices des possibilités locales d'emploi sont nettement inférieurs, en moyenne, aux chiffres obtenus pour les femmes occupées ou en chômage. Cette constatation est une preuve difficilement niable de l'hypothèse très répandue selon laquelle une très grande partie du chômage des femmes est en fait masquée et difficile à dégager des statistiques gouvernementales.

NOTES

[1]D'un point de vue technique, sont en chômage toutes les personnes qui ont cherché du travail ou étaient temporairement mises à pied pendant la semaine précédant le recensement. Les femmes mises à pied représentaient 7.5 % des femmes en chômage en 1971 (voir Recensement du Canada de 1971, volume III - partie 7, tableau 13). La description des chômeurs présentée dans le texte, sur laquelle nous nous basons pour interpréter les résultats de l'analyse à plusieurs variables de la section 3.3, ne comporte pas nécessairement une description précise du comportement des femmes mariées en chômage parce qu'elles avaient été mises à pied temporairement et qui n'ont donc pas cherché de travail pendant la semaine précédant le recensement.

[2]Voir Recensement du Canada de 1971, volume III - partie 7, tableau 1.

[3]La hausse du chômage déclaré par les femmes peut aussi tenir au fait que, en 1971, la formulation des questions était différente, plus insistante, et qu'on a utilisé l'autodénombrement. En 1951, on avait demandé "Quelle a été la principale activité de cette personne durant la semaine terminée le 2 juin 1951?" En 1961 et en 1971, la question était formulée ainsi: "Avez-vous cherché du travail la semaine dernière?" Il semble que les chômeurs aient été sous-dénombrés en 1961, ce qui représente, dans le contexte du questionnaire, une "transition". En outre, à cause de l'autodénombrement, on a donné en 1971 des exemples de comportement de recherche d'un emploi. Il semble que la déclaration du chômage par les femmes mariées soit particulièrement changée lorsque les questions sont plus insistantes. Voir, par exemple, N. McIlveen et H. Sims, The Flow Components of Unemployment in Canada, Statistique Canada, Études spéciales sur la population active, série A, n° 11, (Ottawa: juillet 1978).

[4]Voir Statistique Canada, La population active, tableaux 5 et 7 du volume 8, n° 1 et volume 8, n° 3; les tableaux 6 et 8 du volume 9, n° 5; les tableaux 7 et 9 du volume 10, n° 5, les tableaux 8 et 10 des volumes 11 à 16; et le tableau 7 des volumes 17 à 27.

[5]Comme nous l'avons mentionné, nos chiffres sur le chômage portent sur les semaines précédant le jour du recensement en 1951, en 1961 et en 1971. Il vaut peut-être la peine de se demander dans quelle mesure les taux fondés sur ces données représentent la moyenne annuelle des taux hebdomadaires de chômage. Les tableaux 1

du volume 28, n° 6, et 5 du volume 28, n° 12 de La population active, une publication de Statistique Canada, montrent, par exemple, que le taux de chômage des femmes au cours du mois se terminant le 22 mai 1971 est d'un dixième de point inférieur à la moyenne annuelle des taux hebdomadaires de chômage pour tous les mois de 1971.

[6]Voir le chapitre 2, section 2.2.

[7]Dans la section 3.3, une femme est en chômage si elle a cherché du travail ou avait été temporairement mise à pied au cours de la semaine précédant le recensement. Elle est occupée si elle a travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice au cours de la même semaine. Si elle n'appartient ni à l'une ni à l'autre catégorie, elle est classée parmi les femmes inactives. Donc, ce groupe résiduel comprend les travailleuses familiales non rémunérées.

[8]Voir la note 3.

[9]Dans ce contexte, l'expression "temps partiel" est appliquée aux personnes qui ont travaillé soit moins de 35 heures par semaine soit moins de 40 semaines dans l'année.

[10]Les tableaux 3.5, 3.8 et 3.9 portent seulement sur les personnes actives (c'est-à-dire les personnes occupées ou en chômage) au cours de la semaine précédant le 1er juin 1971 et qui avaient aussi touché un revenu du travail au cours de l'année civile 1970.

[11]Voir le tableau 2.2 du chapitre 2.

[12]Voir les tableaux 4.3 à 4.6 du chapitre 4.

[13]Nous nous sommes servis de l'expression "marché du travail" pour désigner la population active moins les travailleurs familiaux non rémunérés.

[14]Nous nous sommes servis de l'expression "ménage de langue française" pour désigner les familles dont les membres, selon la déclaration du mari, parlent surtout le français à la maison.

[15] L'effet du "travailleur supplémentaire", expression que nous employons pour désigner le phénomène, observé dans les familles où le mari est en chômage ou craint de devenir chômeur, qui consiste en l'entrée d'autres membres de la famille sur le marché du travail, explique peut-être cette irrégularité. La variable que nous utilisons pour représenter la situation du mari sur le plan de l'activité ou sa sécurité d'emploi au moment du recensement de 1971, à savoir le revenu du travail du mari au cours de l'année civile 1970, est, de toute évidence, un substitut imparfait.

CHAPITRE 4

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE, NOMBRE DE SEMAINES DE TRAVAIL PAR ANNÉE ET REVENUS DES FEMMES MARIÉES AU TRAVAIL

4.1. Introduction

Les femmes mariées qui travaillent ne consacrent pas toutes le même nombre d'heures par semaine ni le même nombre de semaines par année à leur emploi. Il existe également des différences systématiques entre hommes et femmes au chapitre du nombre hebdomadaire moyen d'heures et du nombre annuel de semaines de travail. Ces écarts en heures et en semaines expliquent une partie des variations du revenu du travail d'une personne et, de ce fait, d'une famille à l'autre. La partie restante de cette variation vient, bien entendu, des différences salariales proprement dites.

Dans la section 4.2, nous tentons d'établir un lien entre l'évolution industrielle et professionnelle des revenus du travail chez les femmes et celle des heures et des semaines de travail. Dans les sections 4.3 et 4.4, nous revenons à une méthode d'analyse transversale à plusieurs variables pour examiner la question suivante: quels sont les déterminants personnels et régionaux du nombre annuel d'heures de travail, des taux de salaire et donc, des revenus du travail des femmes mariées? Enfin, à la section 4.5, nous revoyons les résultats de l'estimation à plusieurs variables présentée à la section 4.4 et nous faisons le lien avec les résultats, présentés à la section 2.5 du chapitre 2, de l'estimation de la probabilité qu'une femme mariée travaille, afin de savoir dans quelle mesure nos relations transversales estimées expliquent l'activité observée de différents groupes de femmes mariées.

4.2. Évolution de la durée et du revenu du travail chez les femmes: variations historiques du nombre d'heures par semaine et du nombre de semaines par année

Dans cette section, nous étudierons d'abord l'évolution générale du salaire et du revenu du travail entre 1950-1951 et 1970-1971, selon le secteur d'activité et la profession. Puis nous étudierons les tendances manifestées au chapitre du nombre hebdomadaire d'heures et du nombre annuel de semaines de travail par année selon la profession et le secteur d'activité, à partir des données de 1960-1961 et de 1970-1971 principalement.

En moyenne, le salaire des femmes est inférieur à celui de l'ensemble des travailleurs (hommes et femmes) dans tous les secteurs d'activité. Cela se perçoit clairement dans le tableau 4.1[1]. Qui plus est, la progression moyenne du revenu salarial des femmes est inférieure à celle dont jouissent l'ensemble des travailleurs, dans tous les secteurs d'activité.

Examinons maintenant le tableau 4.2: nous constatons que dans toutes les professions, le revenu du travail moyen d'une femme est inférieur au revenu moyen global. Nous voyons aussi que les seules catégories professionnelles où la croissance moyenne du salaire des femmes est supérieure à la moyenne générale sont les sciences naturelles et le génie; la religion; la médicine et la santé; les arts plastiques; et la construction. Exception faite de la catégorie Médecine et santé, on ne trouvait, en 1951, en 1961 et en 1971, moins de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé dans chacune de ces catégories professionnelles. Il en découle donc non seulement que les femmes touchent en moyenne un revenu du travail inférieur à la moyenne globale dans tous les secteurs d'activité et toutes les professions, mais en outre que l'écart s'accroît avec le temps dans tous les secteurs d'activité et dans presque toutes les professions[2].

On prétend souvent que ce ne sont pas seulement les femmes qui sont moins bien rémunérées dans les secteurs et professions comptant un nombre considérable de femmes, mais que les hommes aussi se trouvent dans la même situation. Cela tiendrait supposément au fait que les femmes sont prêtes à travailler à un salaire inférieur, ce que prouverait l'infériorité de leur salaire dans tous les secteurs et dans toutes les professions; par conséquent, les femmes saperaient la position des travailleurs d'un secteur ou d'une profession. Les tableaux 4.1 et 4.2 n'apportent toutefois aucune preuve à l'appui de pareilles hypothèses. Le tableau 4.1 montre que le revenu moyen du travail dans deux des secteurs à forte concentration féminine (l'industrie manufacturière et le secteur des finances) a toujours été supérieur à la moyenne globale, tant pour les femmes que pour l'ensemble des travailleurs, et qu'il a en général été inférieur à la moyenne globale dans les deux autres secteurs à concentration féminine (le commerce et les services communautaires ou personnels).

Voir note(s) à la page 127.

TABLEAU 4.1. Revenu moyen du travail et pourcentage de croissance de ce revenu pour l'ensemble des travailleurs et pour les femmes, selon le secteur d'activité, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Secteur d'activité	Tous les travailleurs			Femmes			Pourcentage de croissance 1951-1971	
	1951	1961	1971	1951	1961	1971	Total	Femmes
Agriculture	938	1298	2598	718	765	1798	177.0	150.4
Forêts	1495	2318	5499	1148	1783	3041	267.8	164.9
Pêche et piégeage	1253	1754	3382	1195	1620	2793	170.0	133.7
Mines	2436	4305	7507	1744	2886	4375	208.2	150.9
Industrie manufacturière[2]	2101	3572	6219	1399	2052	3582	196.0	156.0
Construction	1847	3026	6217	1508	2290	3879	236.6	157.2
Transports	2240	3675	6903	1592	2445	4238	208.2	166.2
Commerce[2]	1849	2917	4696	1239	1732	2712	154.0	118.9
Finances[2]	2116	3644	6023	1504	2310	3719	184.6	147.3
Services communautaires ou personnels[2]	1409	2486	4882	1098	1897	3769	246.5	243.3
Administration publique	2141	3756	6859	1618	2603	4505	220.4	178.4
Indéterminé	1253	2983	4677	1088	1954	2967	273.3	172.7
Tous les secteurs	1905	3182	5642	1278	1995	3562	196.1	178.7

[1]Les données de 1961 sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest figurent dans ce tableau, mais celles de 1951 et de 1971 n'y ont pas été incorporées. Les données de 1971 sur l'Île-du-Prince-Édouard ne figurent pas dans ce tableau.

[2]Les effectifs de ce secteur comptaient plus de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé en 1951, en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.2.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume V, tableau 24; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 3, tableau 28; et du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

TABLEAU 4.2. Revenu moyen du travail et pourcentage de croissance de ce revenu pour l'ensemble des travailleurs et pour les femmes, selon la profession, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Catégorie professionnelle	Tous les travailleurs			Femmes			Pourcentage de croissance des salaires	
	1951	1961	1971	1951	1961	1971	Total	Femmes
			$					
Direction	3143	6347	11620	1974	3262	6287	269.7	218.5
Sciences naturelles, génie	2877	5447	8955	1725	2984	5613	211.3	225.4
Sciences sociales	2510	4837	6883	1884	3195	5116	174.2	171.5
Religion	1081	2437	4295	555	1615	2918	297.3	425.8
Enseignement[2]	1887	4186	7201	1589	3382	5949	281.6	274.4
Médecine et santé[2]	1468	2554	4974	1256	2169	4338	238.8	245.4
Arts plastiques	2364	3980	5953	1562	2531	3989	151.8	155.4
Travail administratif[2]	1796	2741	4418	1540	2329	3691	146.0	140.0
Commerce[2]	1926	2989	5729	1060	1367	2467	197.5	132.7
Services[2]	1401	2229	3989	806	1082	2103	184.7	160.9
Agriculture	948	1337	2699	636	607	1777	184.7	179.4
Autres industries primaires	1749	2813	5678	995	1525	2066	224.6	107.6
Transformation	1840	2859	5625	1276	1718	3183	205.7	149.5
Usinage et fabrication[2]	2012	3189	5928	1267	1731	3144	194.6	148.1
Construction	2008	3215	6330	1179	1466	4086	215.2	246.6
Transports	2152	3473	6103	1256	1559	2809	183.6	123.6
Autres	2064	3541	5333	1244	1887	3027	158.4	143.3
Indéterminé	1537	2661	4818	1173	1913	3066	213.5	161.4
Toutes les professions	1905	3186	5643	1278	1995	3563	196.2	178.8

[1] Les données de 1961 incluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, mais non celles de 1951 et de 1971. Les données de 1971 excluent aussi l'Île-du-Prince-Édouard.

[2] Les effectifs de cette catégorie comptaient plus de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé en 1951, en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.3.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume V, tableau 24; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 3, tableau 28; et du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

Le tableau 4.2 nous fait voir que, dans trois des professions à forte concentration de femmes (enseignement, commerce, usinage et fabrication), le revenu salarial moyen a, en général, été supérieur à la moyenne globale alors que dans trois autres professions à forte concentration féminine (médecine et santé, travail administratif, services), il a toujours été inférieur à cette moyenne. De même, les revenus salariaux moyens des femmes ont en général été supérieurs à la moyenne globale des salaires pour les femmes dans l'enseignement, la médecine et la santé et le travail administratif; alors qu'ils ont toujours été inférieurs à cette moyenne dans le commerce, les services et l'usinage et la fabrication. Il est donc faux d'affirmer que, dans la majorité des secteurs et des professions à forte concentration féminine, les revenus salariaux sont inférieurs à la moyenne, quel que soit le groupe considéré.

Les écarts entre les revenus salariaux moyens des femmes et ceux de l'ensemble des salariés ainsi que les phénomènes de supériorité ou d'infériorité des revenus moyens dans les secteurs et professions à concentration féminine par rapport aux revenus moyens dans l'ensemble des secteurs et des catégories professionnelles, peuvent être directement rattachés aux proportions de femmes et de salariés travaillant à temps partiel, qu'il s'agisse du nombre d'heures par semaine ou du nombre de semaines par année.

Il est assez risqué d'effectuer des comparaisons chronologiques à ce sujet (l'autre genre de comparaison étant la comparaison transversale entre, par exemple, les femmes et l'ensemble des salariés pour une année de recensement donnée). Tout d'abord, contrairement aux données de 1951 et de 1961, celles de 1971 sont fondées sur l'autodénombrement, ce qui peut avoir influé sur la déclaration des heures et des semaines de travail. Ensuite, il y a le problème de définition posé par "le nombre d'heures de travail par semaine": en 1951 on a cherché à obtenir le nombre réel d'heures de travail au cours de la semaine précédant le recensement. En 1961, on voulait plutôt le nombre hebdomadaire d'heures que la personne consacrait d'ordinaire à tous ses emplois au cours des 12 mois précédents. En 1971, enfin, on demandait à connaître le nombre hebdomadaire d'heures ordinairement consacrées par la personne à l'emploi qu'elle occupait au cours de la semaine précédant le dénombrement si elle était alors occupée, et sinon, à l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps entre le 1er janvier 1970 et le recensement[3].

Voir note(s) à la page 127.

Gardant ceci en mémoire, si nous examinons les tableaux 4.3 et 4.4[4], nous observons que dans chaque secteur d'activité et dans chaque profession, le pourcentage des femmes salariées qui travaillent moins de 35 heures par semaine est supérieur au pourcentage global de salariés, hommes ou femmes, dans la même situation. De ce fait, il serait naturel que les revenus salariaux des femmes dans chaque secteur et profession soient inférieurs aux revenus salariaux de l'ensemble des salariés, ce que nous avons d'ailleurs constaté.

Passant maintenant au tableau 4.3, nous voyons que dans les secteurs à forte concentration féminine où les revenus salariaux des femmes et de l'ensemble des salariés sont supérieurs à la moyenne, les proportions de femmes et de salariés travaillant moins de 35 heures par semaine sont toujours inférieures aux moyennes globales; dans les autres secteurs à concentration féminine, c'est l'inverse qui est vrai.

Sur le plan des professions, le tableau est moins clair: il ne dégage aucune tendance nette de la comparaison entre les proportions de femmes et de salariés de chaque catégorie travaillant moins de 35 heures par semaine (tableau 4.4) et les données sur le revenu par profession présentées au tableau 4.2.

En ce qui concerne le nombre de semaines de travail par année, les comparaisons chronologiques sont également assez difficiles. D'abord, en 1951, il y a eu conversion des heures de travail à temps partiel en nombre hebdomadaire d'heures de travail à temps plein, ce qui interdit toute comparaison avec les données de 1961 et de 1971. Ensuite, les données de 1961 portent sur le nombre de semaines de travail contre rémunération au cours des 12 mois précédents, alors que celles de 1971 concernent l'année civile 1970 et, en outre, peuvent englober certaines semaines au cours desquelles le travail a été effectué en vue d'un bénéfice plutôt que contre rémunération[5].

Compte tenu de ces problèmes, nous observons au tableau 4.5 que, de nouveau, les secteurs à concentration féminine où les revenus salariaux des femmes et de l'ensemble des salariés sont supérieurs à la moyenne présentent toujours des proportions de femmes et de salariés travaillant moins de 40 semaines par année inférieures

---

Voir note(s) à la page 127.

TABLEAU 4.3. Salariés occupés (1951) et salariés actifs (1961 et 1971), selon le nombre d'heures de travail et le secteur d'activité, Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Secteur d'activité	Pourcentage des effectifs d'un secteur qui travaillaient moins de 35 heures par semaine			Pourcentage des effectifs féminins d'un secteur qui travaillaient moins de 35 heures par semaine			Pourcentage de femmes parmi les effectifs d'un secteur travaillant moins 35 heures par semaine		
	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Agriculture	5.7	8.8	24.4	18.6	25.3	36.7	20.5	31.1	35.3
Forêts	5.7	1.9	5.6	6.5	8.9	21.6	2.4	10.2	19.8
Pêche et piégeage	9.4	3.8	11.8	13.0	18.2	29.0	4.7	16.0	15.2
Mines	2.4	0.9	1.9	5.3	7.4	10.5	5.0	33.6	36.1
Industrie manufacturière[2]	3.0	3.4	4.8	6.4	8.5	10.4	45.4	54.6	49.9
Construction	4.0	3.0	6.3	8.9	19.2	30.8	4.5	17.8	25.5
Transports	2.7	4.6	8.0	5.7	13.6	21.1	26.9	42.7	45.6
Commerce[2]	6.4	12.4	22.2	11.2	24.8	39.8	62.0	65.8	66.5
Finances[2]	4.5	7.5	13.1	5.8	10.8	17.5	63.8	70.3	69.2
Services communautaires ou personnels[2]	10.3	17.8	26.5	12.7	22.6	33.9	77.2	80.0	76.4
Administration publique	3.7	4.4	11.8	10.8	12.0	23.4	51.7	48.4	50.5
Indéterminé	18.6	8.7	18.9	17.9	18.8	29.5	14.8	57.9	59.1
Tous les secteurs	5.0	8.2	15.3	10.0	18.3	28.7	52.9	66.2	65.2

[1]Les données de 1951 sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été incorporées à ce tableau, mais celles de 1961 et 1971 l'ont été. Voir le texte pour une analyse de la comparabilité des données.

[2]Les effectifs de ce secteur comptaient plus de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé en 1951, en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.2.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume V, tableau 8; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 3, tableau 21; et Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 7, tableau 32.

TABLEAU 4.4. Salariés actifs selon le nombre d'heures de travail et la profession, Canada[1], 1961 et 1971

Catégorie professionnelle	Pourcentage des effectifs d'un secteur qui travaillaient moins de 35 heures par semaine		Pourcentage des effectifs féminins d'un secteur qui travaillaient moins de 35 heures par semaine		Pourcentage de femmes parmi les effectifs d'un secteur travaillant moins 35 heures par semaine	
	1961	1971	1961	1971	1961	1971
Direction	2.0	7.3	9.0	17.6	34.4	38.2
Sciences naturelles, génie	1.4	4.2	5.4	11.1	18.9	19.4
Sciences sociales	9.2	18.7	17.6	25.9	68.1	58.0
Religion	4.1	9.2	13.5	24.0	27.1	41.2
Enseignement[2]	28.2	39.3	35.0	48.4	78.8	74.2
Médecine et santé[2]	8.4	17.1	9.9	19.9	94.0	92.7
Arts plastiques	19.9	26.3	37.9	41.3	52.1	44.1
Travail administratif[2]	8.9	18.6	11.9	23.0	81.6	84.1
Commerce[2]	15.9	22.5	33.1	46.2	65.3	63.1
Services[2]	13.8	25.8	25.6	40.9	80.9	73.0
Agriculture	8.6	22.9	33.6	36.7	29.1	27.2
Autres industries primaires	1.4	4.6	7.2	17.9	1.7	6.2
Transformation	4.3	5.3	9.2	13.4	31.3	45.1
Usinage et fabrication[2]	2.7	3.3	7.1	7.8	45.2	44.9
Construction	2.2	4.4	16.8	12.1	5.9	2.6
Transports	3.1	8.6	37.4	47.6	6.7	13.1
Autres	4.1	12.1	9.4	16.8	30.7	21.8
Indéterminé	6.8	18.9	17.1	29.7	59.3	58.1
Toutes les professions	7.8	15.6	17.9	28.8	66.4	64.0

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest figurent dans ce tableau. Voir le texte pour une analyse de la comparabilité des données.

[2]Les effectifs de cette catégorie comptaient plus de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé en 1961, et en 1971. Voir le tableau 2.3.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 3, tableau 22; et du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 7, tableau 31.

TABLEAU 4.5. Salariés actifs selon le nombre de semaines de travail et le secteur d'activité, Canada[1], 1961 et 1971

Secteur d'activité	Pourcentage des effectifs d'un secteur travaillant moins de 40 semaines par année		Pourcentage des effectifs féminins d'un secteur travaillant moins de 40 semaines par année		Pourcentage de femmes parmi les effectifs d'un secteur travaillant moins de 40 semaines par année	
	1961	1971	1961	1971	1961	1971
Agriculture	51.6	53.5	69.7	59.1	14.0	27.4
Forêts	67.4	52.1	52.9	50.0	1.6	4.8
Pêche et piégeage	70.0	64.6	56.8	50.0	2.8	5.9
Mines	17.5	21.7	17.9	25.5	4.1	8.4
Industrie manufacturière[2]	17.5	21.5	24.7	29.9	30.9	33.1
Construction	46.4	39.4	24.5	25.1	1.5	2.9
Transports	17.4	18.2	16.1	24.3	13.3	23.3
Commerce[2]	20.0	27.7	26.7	35.9	43.9	49.1
Finances[2]	12.1	19.1	16.1	25.9	65.5	71.9
Services communautaires ou personnels[2]	24.9	31.1	28.3	34.9	70.0	66.4
Administration publique	13.6	18.4	19.1	27.6	25.0	36.7
Indéterminé	27.8	33.5	27.8	36.5	26.4	38.5
Tous les secteurs	22.6	26.7	25.6	33.0	32.7	42.6

[1]Les données de 1961 sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest figurent dans ce tableau; les données de 1971 sur le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard n'y figurent pas.

[2]Les effectifs de ce secteur comptaient plus de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.2.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1961, Volume II - Partie 3, tableau 22; et du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

aux moyennes globales. L'inverse se révèle vrai dans la plupart des autres secteurs à concentration féminine. En outre, si nous comparons les tableaux 4.6 et 4.2, nous pouvons observer des tendances du même genre dans les catégories professionnelles à concentration féminine, exception faite du travail administratif.

Donc, au niveau d'agrégation où nous nous situons, le phénomène de l'infériorité des revenus salariaux des femmes et de l'ensemble des salariés est lié non au degré de concentration des femmes dans un secteur ou dans une profession, mais plutôt à la proportion de femmes et de salariés qui travaillent moins de 35 heures par semaine ou moins de 40 semaines par année.

En outre, les tableaux 4.3 et 4.4 nous font aussi voir que la proportion de femmes qui travaillent moins de 35 heures par semaine s'est accrue au cours des années dans tous les secteurs et toutes les catégories professionnelles. Mais il est également vrai que les pourcentages correspondants pour l'ensemble des salariés ont aussi progressé avec le temps. Il semble donc que le travail à temps partiel soit devenu plus courant dans l'ensemble de la population, et non seulemenc chez les femmes. En outre, les taux de croissance des effectifs féminins et de l'ensemble des effectifs travaillant à temps partiel ont été tels que, dans toutes les industries et dans toutes les professions, le rapport du nombre de femmes au nombre de salariés travaillant moins de 35 heures par semaine n'a presque pas changé.

Passons maintenant aux tableaux 4.5 et 4.6: ils montrent que les pourcentages de femmes et de salariés travaillant moins de 40 semaines par année ont augmenté au cours des années dans presque tous les secteurs d'activité et professions. Toutefois, les rapports du nombre de femmes au nombre de salariés travaillant moins de 40 semaines par année ont crû dans tous les secteurs d'activité sauf celui des services communautaires ou personnels, et dans toutes les professions sauf les catégories Religion, Enseignement, Médecine et santé, Arts plastiques, Services et Construction.

Les écarts observés au chapitre du nombre d'heures et de semaines de travail rendent partiellement compte des écarts annuels de revenu entre les deux sexes. Toutefois, il s'agit là d'une explication incomplète. Comme nous le montre le tableau 4.7, dans les familles où le mari et la femme ont touché un revenu du travail en 1970 (le même échantillon de familles que celui analysé à la section 4.3), le

TABLEAU 4.6. Salariés actifs selon le nombre de semaines de travail et la profession, Canada[1], 1961 et 1971

Catégorie professionnelle	Pourcentage des effectifs d'une profession travaillant moins de 40 semaines par année		Pourcentage des effectifs féminins d'une profession travaillant moins de 40 semaines par année		Pourcentage de femmes parmi les effectifs d'une profession travaillant moins de 40 semaines par année	
	1961	1971	1961	1971	1961	1971
Direction	3.6	7.4	9.1	14.1	20.4	31.0
Sciences naturelles, génie	11.4	17.2	19.7	29.1	8.4	12.6
Sciences sociales	13.7	32.7	19.8	38.4	51.5	53.9
Religion	5.4	11.8	11.9	18.8	18.2	12.5
Enseignement[2]	11.2	26.5	13.9	31.0	79.2	69.2
Médecine et santé[2]	22.9	29.5	25.7	31.4	89.2	86.1
Arts plastiques	20.0	32.9	25.9	38.1	35.5	35.1
Travail administratif[2]	16.3	24.5	18.6	26.7	69.6	73.8
Commerce[2]	20.1	23.9	32.3	39.8	50.2	50.7
Services[2]	25.4	31.7	37.1	43.8	63.7	61.6
Agriculture	51.7	55.6	78.1	57.7	11.2	17.4
Autres industries primaires	51.4	44.8	58.8	85.0	0.4	3.1
Transformation	30.2	23.8	33.9	37.8	16.5	27.2
Usinage et fabrication[2]	22.1	21.6	27.6	33.3	21.8	29.8
Construction	35.2	34.7	39.7	38.5	0.9	0.9
Transports	22.7	23.5	33.6	43.5	0.8	3.8
Autres	20.6	29.0	27.7	36.8	18.2	18.7
Indéterminé	24.8	32.4	28.1	36.2	26.6	39.4
Toutes les professions	22.6	26.7	25.6	33.0	32.7	42.6

[1]Les données de 1961 sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest figurent dans ce tableau; les données de 1971 sur les Territoires du Nord-Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard n'y figurent pas.

[2]Les effectifs de cette catégorie comptaient plus de 5 % de la population active féminine ayant déjà travaillé en 1961 et en 1971. Voir le tableau 2.3.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 3, tableau 22; et du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Particuliers".

TABLEAU 4.7. Salaires horaires moyens, selon l'âge de la femme, dans les familles où le mari et la femme ont touché un revenu du travail en 1970

Âge de la femme	Salaire moyen du mari	Salaire moyen de la femme
15-19	3.09	1.79
20-24	3.42	2.70
25-29	3.97	3.31
30-34	4.27	3.43
35-39	4.26	3.13
40-44	4.36	3.02
45-49	4.39	3.16
50-54	3.99	2.96
55-59	4.01	2.96
60-64	3.53	3.60
65+	2.30	2.92

Source: Chiffres calculés à partir des données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

salaire horaire moyen de la femme est en général inférieur au salaire horaire moyen du mari. Font exception à cette règle les deux groupes d'âge les plus vieux. L'écart le plus fort est enregistré dans les familles où l'épouse est âgée de 40-44 ans. Cela laisse croire que les femmes qui rentrent dans la population active ou y entrent pour la première fois après avoir élevé leurs enfants, commencent à un salaire relativement faible, ce qui abaisse le revenu moyen de l'ensemble des femmes qui travaillent dans ce groupe d'âge.

4.3. L'interaction entre le salaire offert, le salaire demandé et les heures de travail d'une femme mariée

Le revenu annuel du travail d'une femme mariée est égal au produit du nombre d'heures de travail qu'elle effectue dans l'année par le salaire horaire qui lui est offert. Au chapitre 2, nous avons étudié la probabilité qu'une femme marié travaille. Nous considérerons maintenant les déterminants du nombre annuel d'heures de travail et du salaire horaire pour les femmes mariées qui ont touché un revenu du travail en 1970[6].

L'hypothèse de comportement qui sous-tend les estimations présentées au chapitre 2 est la suivante: une femme travaillera si le salaire qui lui est offert est supérieur au salaire qu'elle demande au point zéro (c'est-à-dire à zéro heure de travail). En outre, nous avons avancé dans le même chapitre que si une femme travaille, son salaire demandé s'accroîtra à mesure que le nombre de ses heures de travail augmente, en raison de la hausse des dépenses auxquelles sa famille aura alors à faire face.

Nous allons maintenant élargir cette hypothèse et y inclure un autre postulat de comportement, à savoir que les femmes qui travaillent tenteront d'ajuster le nombre d'heures de travail qu'elles effectuent de façon à porter le salaire demandé au même niveau que le salaire qui leur est offert. Nous fondons ce postulat sur l'idée suivante: une femme qui se voit offrir un salaire supérieur à la valeur marchande qu'elle attribue, subjectivement, à une heure de son temps étant donné le nombre d'heures de travail qu'elle effectue, a la possibilité de se sentir plus à l'aise en travaillant plus longtemps, ce qui fera monter le salaire qu'elle demande.

Voir note(s) à la page 127.

Par "se sentir plus à l'aise", nous entendons non seulement les intérêts purement personnels de la femme, mais aussi les préoccupations qu'elle peut avoir pour sa famille. Si, en général, les gens cherchent à accroître ce sentiment d'aise, alors, en moyenne, il paraît raisonnable de supposer que le salaire offert à une femme mariée qui travaille correspondra au salaire qu'elle demande, donnée non observable.

Si le salaire demandé par une femme qui travaille peut se concevoir comme une fonction du nombre d'heures de travail et d'autres variables, étudiées à la section 2.3 du chapitre 2, et si ce salaire demandé est, en moyenne, égal au salaire offert aux femmes qui travaillent, alors nous pouvons résoudre une équation qui met en rapport le nombre d'heures de travail, le salaire offert et les autres variables qui sont censées déterminer le salaire demandé. Selon nous, les variables autres que le salaire offert de l'équation sur les heures de travail présenteront des coefficients de signe inverse à celui qu'elles sont censées avoir dans l'équation sur le salaire demandé. Par exemple, nous avancons au chapitre 2, section 2.3, qu'une hausse du nombre d'enfants de moins de six ans accroîtra le salaire demandé par une femme mariée, toutes choses étant égales par ailleurs. Par conséquent, il est logique de s'attendre que ce genre d'augmentation tende à réduire le nombre d'heures de travail.

Le signe du coefficient du salaire offert dans l'équation sur les heures de travail est censé traduire l'équilibre entre les effets positifs directs d'une augmentation de ce salaire sur le nombre d'heures de travail (effet de substitution) et un effet secondaire négatif, qui provient du fait que plus le salaire horaire d'une femme est élevé, moins elle aura besoin de travailler pour gagner un revenu donné (effet de revenu). Si ces deux effets sont à peu près de même force, en moyenne, le coefficient devrait être négligeable. En d'autres termes, nous ne devrions pas pouvoir rejeter l'hypothèse que la valeur réelle de ce coefficient est zéro.

4.4. Estimation empirique des effets de diverses variables sur le salaire offert et les heures de travail d'une femme mariée

Le tableau 4.8 présente un résumé de nos hypothèses sur les variables qui sont censées influer sur le salaire offert à une femme mariée et sur ses heures de travail, ainsi que les signes prévus des effets de ces variables. Ce sont les salaires offerts estimés, non les salaires réels, qui apparaissent dans la fonction sur les heures de travail, ces valeurs étant tirées de l'estimation de notre équation sur le salaire offert, dont les coefficients sont présentés au tableau 4.9. Nous avons

TABLEAU 4.8. Résumé des hypothèses sur les facteurs influant sur le salaire offert et les heures de travail

Variables explicatives	Signe prévu de l'effet	
	Salaire offert à la femme mariée	Heures de travail par année
1. Salaire offert		?
2. Année de scolarité	+	+
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	-	-
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans		-
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans		+
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel		+
7. Nombre d'enfants mis au monde		-
8. Revenu du travail du mari		-
9. Revenu patrimonial de la famille		-
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille		?
11. Âge de la femme à son premier mariage	+	
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon		-
13. Variable auxiliaire égale à un si la femme fait partie d'un ménage de langue française et à zéro sinon		-
14. Taux de chômage provincial	-	
15. Indice des possibilités locales d'emploi	+	

TABLEAU 4.9. Estimation par les moindres carrés généralisés du logarithme de l'équation sur les salaires offerts

Variables explicatives	Groupes d'âge							
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
1. Constante	-0.9569 (4.25)[1]	0.3312 (1.78)	-0.0578 (0.25)	-0.6921 (1.99)	1.3109 (5.69)	-1.2278 (4.99)	-1.2796 (2.36)	-1.6317 (2.95)
2. Années de scolarité	0.0386 (7.65)	0.0702 (14.98)	0.0698 (11.53)	0.0659 (9.97)	0.0445 (8.39)	0.0671 (12.28)	0.0604 (7.81)	0.0774 (8.39)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	0.0114 (0.20)	-0.0022 (0.07)	0.0656 (1.70)	-0.0801 (1.83)	0.0258 (0.45)	-0.2566 (2.59)	-	-
4. Âge de la femme à son premier mariage	0.0274 (4.68)	0.0076 (1.72)	0.0032 (0.70)	0.0086 (1.79)	-0.0033 (0.91)	0.0039 (1.24)	0.0038 (1.18)	0.0106 (2.82)
5. Taux de chômage provincial	0.0212 (2.53)	0.0012 (0.15)	0.0048 (0.41)	0.0039 (0.30)	0.0128 (1.06)	-0.0052 (0.44)	-0.0236 (1.66)	0.0087 (0.55)
6. Indice des possibilités locales d'emploi	0.3861 (2.15)	-0.2826 (1.56)	0.4656 (2.00)	0.6036 (2.40)	0.2790 (1.45)	1.1346 (5.30)	1.3342 (4.19)	1.1918 (3.53)
7. Biais de sélection (λ)	0.1360 (0.83)	-0.2349 (2.38)	-0.1768 (1.13)	0.2633 (1.49)	-0.8940 (4.86)	0.6587 (4.32)	0.6652 (2.46)	0.4094 (1.63)
Groupe combiné R^2 = 0.7307[2]								
R^2	.2033	.3421	.2058	.1142	.1525	.2200	.1049	.2170
Écart-type de la régression	1.01	1.00	1.01	1.00	1.03	1.01	1.00	1.00

[1] Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t. Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de 95 %, il faut que cette statistique soit supérieure ou égale à 1.96.

[2] Voir la section 4.5 du chapitre 4 pour une explication.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

procédé à cette substitution pour éviter certains problèmes statistiques: en effet, les divers facteurs qui influent sur le salaire offert à une femme, mais ne sont pas explicitement pris en compte dans notre analyse peuvent aussi agir sur les heures de travail. Le salaire offert réel peut donc être en corrélation avec des facteurs ne figurant pas dans notre analyse des heures de travail. Or cela viole l'une des hypothèses fondamentales de la technique d'estimation que nous avons employée. Les valeurs estimées du salaire offert, par contre, traduisent seulement l'effet des variables explicitement prises en compte dans notre analyse. Donc, nous évitons les problèmes de corrélation entre variables prises en compte et omises.

Nous étudierons maintenant le problème du choix des formes fonctionnelles à attribuer aux relations résumées au tableau 4.8. Si nous supposons que la relation entre une variable dépendante quelconque et une ou plusieurs variables explicatives est linéaire, cela veut dire qu'une variation unitaire de l'une des variables explicatives engendrera une variation de la variable dépendante égale en valeur au coefficient la variable explicative. Si c'est le logarithme de la variable dépendante qui est une fonction linéaire d'une ou de plusieurs variables explicatives, toute variation unitaire d'une variable explicative entraînera une variation en pourcentage de la variable dépendante égale au coefficient de la variable explicative. Enfin, si la variable dépendante est fonction du logarithme d'une ou de plusieurs variables explicatives, alors une variation de 1 % de l'une des variables explicatives produira, sur la variable dépendante, une variation égale au coefficient du logarithme de la variable explicative.

Ce sont les relations linéaires entre le logarithme du salaire offert et les variables explicatives connexes originales, ainsi que les relations linéaires entre le nombre d'heures de travail par année, les formes originales des variables explicatives connexes et le logarithme du salaire offert qui nous ont donné les meilleurs résultats[7]. Nous présentons les résultats de l'estimation de ces relations aux tableaux 4.9 et 4.10 pour les femmes mariées de 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans, 55-59 ans qui ont touché un revenu du travail en 1970. Comme au chapitre 2, nous utiliserons l'expression "femmes mariées qui travaillent" pour désigner les femmes qui ont touché un tel revenu en 1970. Nous n'avons pas fait l'estimation pour les groupes d'âge de 15-19 ans, de 60-64 ans et

---

Voir note(s) à la page 127.

TABLEAU 4.10. Estimation par les moindres carrés généralisés à deux étapes de l'équation sur le nombre annuel d'heures de travail

Variables explicatives	Groupes d'âge							
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
1. Constante	1899.474 (13.88)[1]	2308.443 (11.99)	1829.135 (6.75)	2022.421 (8.21)	2313.827 (8.08)	1655.294 (6.07)	1410.875 (2.49)	1582.385 (2.68)
2. Logarithme du salaire offert à la femme mariée	-263.476 (2.13)	-390.432 (3.17)	-202.650 (1.30)	-232.312 (1.56)	-394.536 (2.38)	124.296 (0.69)	393.912 (1.11)	154.818 (0.59)
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	-202.8060 (4.02)	-196.1778 (3.90)	-182.2498 (2.25)	-202.1024 (3.18)	-236.4846 (3.79)	-188.9221 (1.82)		
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans	-74.9284 (0.88)	-28.0944 (0.70)	-15.1281 (0.42)	-32.8032 (1.24)	-57.7489 (2.18)	-67.8002 (1.91)	-50.5176 (1.27)	-43.2357 (0.50)
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans	106.3121 (1.75)	-2.1273 (0.11)	-15.2006 (0.98)	29.1294 (1.84)	81.7461 (3.99)	10.1061 (0.25)		
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou à temps partiel			-567.8390 (1.24)	57.8358 (0.53)	15.0697 (0.35)	-5.7371 (0.15)	23.0664 (0.48)	37.6488 (0.46)
7. Nombre d'enfants mis au monde		-3.5021 (0.13)	15.8389 (0.60)	-16.2456 (0.95)	-14.6428 (1.09)	-6.6159 (0.54)	-21.6208 (1.53)	-11.7604 (0.81)
8. Revenu du travail du mari	-0.0384 (2.38)	-0.0303 (2.49)	-0.0624 (4.84)	-0.0193 (2.17)	-0.0216 (3.01)	-0.0304 (3.72)	-0.0396 (3.46)	-0.0253 (1.31)
9. Revenu patrimonial de la famille	-0.0442 (1.57)	-0.0400 (2.10)	-0.0423 (1.78)	-0.0092 (0.58)	-0.0192 (1.35)	-0.0292 (2.12)	-0.0395 (2.35)	-0.0360 (1.44)
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille	0.0979 (2.42)	0.0784 (2.47)	0.1630 (4.32)	0.0636 (2.08)	0.0480 (1.78)	0.0487 (2.36)	0.0807 (3.82)	0.0507 (1.41)
11. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon	64.9038 (2.14)	33.8593 (0.97)	52.9263 (1.13)	162.4311 (3.48)	148.1271 (3.32)	58.9597 (1.28)	-12.0270 (0.19)	38.5949 (0.57)
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme fait partie d'un ménage de langue française et à zéro sinon	10.9872 (0.28)	71.7960 (1.47)	-40.5282 (0.75)	-59.1221 (0.68)	-49.9442 (0.73)	-71.6121 (0.90)	107.9597 (1.19)	208.1113 (1.56)
13. Biais de sélection (λ)	409.2893 (4.72)	329.5043 (3.04)	552.9555 (3.44)	323.9883 (2.74)	378.4971 (3.26)	496.7364 (4.24)	376.4111 (2.20)	322.5138 (1.76)
Groupe combiné R^2 = 0.9591[2]								
R^2	.0285	.0755	.0543	.0459	.0658	.0407	.0365	.0457
Écart-type de la régression	937.27	1091.10	1257.54	1329.29	1331.53	1294.15	1368.72	1470.77

[1]Les chiffres entre parenthèses sont des statistiques t. Pour qu'un coefficient soit significatif au niveau de 95 %, il faut que cette statistique soit supérieure ou égale à 1.96.

[2]Voir la section 4.5 du chapitre 4 pour une explication.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion , fichier "Familles".

de 65 ans et plus, en raison du petit nombre de femmes ayant vraiment travaillé dans ces groupes et d'autres problèmes liés à l'obtention de résultats statistiques valables.

Nous n'avons encore rien dit de la dernière variable figurant dans les équations sur le salaire offert et sur les heures de travail. Celle-ci, λ, a été placée dans les deux équations pour prendre en compte le fait que nous ne pouvons observer les salaires offerts pour les emplois que les femmes refusent.

Supposons que 100 femmes mariées présentant, sur le plan des variables prises en compte dans notre analyse, des caractères semblables se voient offrir chacune un emploi à un salaire différent. Si nous possédions des données sur les 100 offres en question, nous pourrions facilement calculer le salaire moyen offert aux femmes mariées de ce genre. Supposons, toutefois, que nous connaissons seulement les salaires des 42 femmes qui ont accepté les emplois qui leur étaient offerts. La moyenne de ces 42 offres sera une estimation raisonnable de la moyenne des 100 offres seulement si aucun autre facteur n'est venu influer sur l'offre salariale faite à chaque femme mariée ni sur le salaire demandé par chacune d'elle. Or, c'est là une hypothèse peu probable. Par exemple, si les femmes mariées à qui on a offert les plus bas salaires ont tendance à demander des salaires supérieurs à la moyenne de leur catégorie, alors la moyenne observée, c'est-à-dire la moyenne des salaires offerts aux femmes qui ont accepté l'emploi proposé, sera supérieure à la moyenne globale des offres faites aux femmes mariées de cette catégorie.

Nous avons estimé la valeur de λ pour chaque femme mariée à l'aide des équations probit du tableau 2.10. Moins il est probable qu'une femme mariée travaille selon cette analyse, plus la valeur de λ sera élevée. S'il est vrai que les femmes mariées à qui on offre des salaires inférieurs à la moyenne demandent une rémunération supérieure à la moyenne, le signe du coefficient de λ dans la fonction sur le salaire offert devrait être négatif, une fois éliminés les effets systématiques des variables prises en compte dans notre analyse. Si c'est l'inverse qui est vrai, alors le signe du coefficient de λ dans l'équation sur les salaires offerts devrait être positif. Ni la théorie, ni les constatations pratiques superficielles ne permettent de déterminer clairement lequel de ces scénarios correspond à la réalité.

Pour ce qui est de l'équation sur les heures de travail, toutefois, le modèle que nous avons mis au point comme la théorie statistique montrent nettement que le signe du coefficient de λ devrait être positif pour tous les groupes d'âge. Dans ce cas, en effet, le coefficient de λ est censé être l'estimation d'un écart-type. Si, dans l'équation sur les heures de travail, nous devions obtenir pour λ des coefficients négatifs significatifs, il y aurait certes lieu de douter du modèle qui sous-tend ces résultats[8].

Passons maintenant aux tableaux 4.9 et 4.10: nous observons que les résultats de l'estimation viennent appuyer les hypothèses avancées, à l'exception suivante. Dans l'équation sur le salaire offert, le coefficient du taux de chômage provincial n'est significatif au niveau de confiance de 95 % dans aucun des huit groupes d'âge pris en compte au tableau 4.9, sauf celui des 20-24 ans, et dans son cas, le signe du coefficient est positif. Pour le groupe des 50-54 ans, le coefficient est toutefois négatif et significatif au niveau de confiance de 90 %.

Les coefficients négatifs significatifs de la variable sur le salaire offert dans l'équation sur les heures de travail (tableau 4.10) sont une autre surprise, puisque Heckman (1976) a constaté que les variations des salaires offerts aux femmes mariées américaines de 30-44 ans ont une influence positive sur le nombre d'heures de travail. Nos constatations correspondent toutefois aux observations historiques faites au Canada à ce sujet. Alors que les salaires réels et l'activité des femmes semblent s'être accrus de façon substantielle[9], le pourcentage de salariées qui travaillent au moins 40 semaines par année a baissé, passant de 74.4 % en 1961 à 67.0 % en 1971, et le pourcentage des salariées travaillant au moins 35 heures par semaine est tombé de 90.0 % en 1951 à 81.7 % en 1961, puis à 71.3% en 1971[10].

Le modèle et les techniques d'estimation utilisés dans ce chapitre et au chapitre 2 sont exposés de façon plus technique à l'annexe B.

4.5. Le pouvoir explicatif de nos résultats et une analyse hypothétique de l'activité d'une femme mariée

Le revenu annuel du travail d'une femme mariée est égal à son salaire horaire multiplié par le nombre annuel d'heures de travail qu'elle a effectué. Donc, certains

Voir note(s) à la page 127.

facteurs tendront à le faire augmenter ou diminuer en agissant à la hausse ou à la baisse sur le salaire offert ou le nombre d'heures de travail. Le tableau 4.11 présente un résumé des signes que nous avons obtenus en ce qui concerne l'effet de chacune des variables prises en compte dans notre analyse.

Quelle fiabilité accorder aux résultats, cependant? Est-il raisonnable de se fonder sur ces données pour tirer des conclusions? Il importe de poser ces questions vu les faibles R^2 et pseudo R^2 des modèles présentés au tableau 2.10 du chapitre 2 et aux tableaux 4.9 et 4.10.

Les pseudo R^2 du tableau 2.10 qui concernent le modèle sur la probabilité qu'une femme mariée travaille, s'échelonnent de 0.3623 à 0.0799. Les R^2 du tableau 4.9, qui concernent l'équation sur le logarithme du salaire offert à une femme mariée, varient de 0.3421 à 0.1049. Enfin, les R^2 du tableau 4.10, qui concernent l'équation sur le nombre annuel d'heures de travail d'une femme mariée, atteignent en maximum de 0.0755 et un minimum de 0.0285. La statistique R^2 s'interprète souvent comme le pourcentage de la variation de la variable dépendante qu'explique la relation estimée. On peut aussi la considérer comme le carré du coefficient de corrélation simple entre les valeurs réelle et estimée de la variable dépendante. Dans l'un ou l'autre cas, il ne fait pas de doute que les équations sur la probabilité qu'une femme mariée travaille, sur le logarithme du salaire offert à une femme mariée et sur le nombre annuel d'heures de travail d'une femme mariée n'expliquent guère l'expérience d'une femme mariée quelconque sur le marché du travail.

Il fallait s'y attendre, puisque nous ne disposons d'aucune donnée sur le nombre des facteurs en jeu, comme la formation, les expériences de travail antérieures et la santé, facteurs qui peuvent avoir d'importantes répercussions sur la vie professionnelle d'une femme. Nous avons toutefois pris en compte l'âge de la femme mariée, ses années de scolarité. son âge au premier mariage, etc., ce qui, en moyenne, devrait permettre de rendre partiellement compte des différences de comportement entre les femmes mariées qui, du point de vue de tous ces facteurs, diffèrent les unes des autres.

TABLEAU 4.11. Résumé de nos constatations à propos des facteurs influant sur le salaire offert, les heures de travail et les revenus du travail des femmes mariées

Variables explicatives	Signe prévu de l'effet		
	Équation sur le logarithme du salaire offert	Équation sur les heures de travail	Revenu du travail de la femme mariée
1. Logarithme du salaire offert à la femme mariée		-	?
2. Années de scolarité	+	+	+
3. Nombre d'enfants de moins de six ans	-	-	-
4. Nombre d'enfants de 6-14 ans		-	-
5. Produit du nombre d'enfants de moins de six ans par le nombre d'enfants de 6-14 ans		+	+
6. Nombre d'enfants de 19-24 ans fréquentant l'école à temps plein ou partiel		+	+
7. Nombre d'enfants mis au monde		-	-
8. Revenu du travail du mari		-	-
9. Revenu patrimonial de la famille		-	-
10. Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille, divisée par le nombre de membres de la famille		+	+
11. Âge de la femme à son premier mariage	+		+
12. Variable auxiliaire égale à un si la femme est de religion catholique et à zéro sinon		+	+
13. Variable auxiliaire égale à un si la femme fait partie d'un ménage de langue française et à zéro sinon		-	-
14. Taux de chômage provincial	?		?
15. Indice des possibilités locales d'emploi	+		+

Pour déterminer la mesure dans laquelle les relations que nous avons estimées expliquent le comportement observé moyen de groupes de femmes mariées différents, nous nous sommes d'abord servis des relations présentées au tableau 2.10 pour essayer de prédire si chacune des femmes mariées faisant partie de notre échantillon avait ou non travaillé en 1970. Nous avons ensuite classé ces femmes en fonction des catégories du tableau 4.12[11] et calculé les proportions estimées et réelles de femmes mariées occupées dans chacun des 3,600 groupes. Puis, nous avons effectué une régression des proportions estimées sur les proportions réelles. Pour ce faire, nous avons utilisé la régression des moindres carrés généralisée parce que les 3,600 groupes ne contenaient pas tous le même nombre d'observations[12]. Le R^2 combiné que nous avons obtenu de la sorte s'établit à 0.9072. Donc les relations estimées qui figurent au tableau 2.10 expliquent environ 91 % de la variation entre les groupes du tableau 4.12 au chapitre de la proportion des femmes mariées qui travaillent.

Nous nous sommes aussi servis des relations du tableau 4.9 pour calculer le salaire offert à chacune des femmes mariées de notre échantillon qui avaient travaillé en 1970. Nous avons regroupé ces femmes selon les catégories présentées à la deuxième colonne du tableau 4.12 et calculé le salaire moyen estimé pour chacun des 2,880 groupes. (Le nombre de groupes est inférieur parce que, comme on peut le voir au tableau 4.12, le nombre de catégories d'âge est inférieur.) Nous avons ensuite effectué la régression des salaires estimés moyens sur les salaires réels moyens à l'aide des moindres carrés généralisés. Le R^2 combiné obtenu de la sorte atteint 0.7307. Donc les relations estimées présentées au tableau 4.9 expliquent environ 73 % de la variation entre les groupes de la deuxième colonne du tableau 4.12 au chapitre du salaire moyen.

À partir des taux de salaire moyens calculés pour chacune des femmes mariées qui avaient travaillé en 1970 et des relations du tableau 4.10, nous avons estimé la durée annuelle, en heures, du travail accompli par chacune des femmes mariées de notre échantillon qui avaient touché un revenu du travail en 1970. Nous avons regroupé ces femmes selon les catégories qui avaient déjà servi au calcul du R^2 combiné pour l'équation sur les salaires et estimé le nombre annuel moyen d'heures de travail pour chacun des 2,880 groupes. Puis nous avons effectué la régression des chiffres estimés sur la moyenne annuelle des heures de travail à l'aide des moindres carrés

---

Voir note(s) à la page 127.

TABLEAU 4.12. Variables qui ont servi à effectuer le classement recoupé des femmes mariées, aux fins du calcul des R^2 combinés

Pour l'équation sur la probabilité de travailler	Pour les équations sur le salaire offert, le nombre annuel d'heures de travail et le revenu annuel
Âge:	Âge:
1. 15-24	1. 20-24
2. 25-34	2. 25-34
3. 35-44	3. 35-44
4. 45-64	4. 45-49
5. 65+	

Scolarité:
1. Moins de 12 années
2. Études secondaires complètes
3. Baccalauréat ou premier diplôme professionnel

Nombre d'enfants:
1. Pas d'enfants de moins de 14 ans
2. Seulement des enfants de moins de six ans
3. Seulement des enfants de 6-14 ans
4. Enfants de 6-14 ans et enfants de moins de six ans

Somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille:
1. Moins de $3,000
2. $3,000 - $5,999
3. $6,000 - $8,999
4. $9,000 - $11,999
5. $12,000 - $14,999
6. $15,000 et plus

Lieu de résidence:
1. Région urbaine
2. Région rurale

Région:
1. Maritimes
2. Québec
3. Ontario
4. Prairies
5. Colombie-Britannique

généralisés. Le R^2 obtenu s'est établi à 0.9294. Par conséquent, les relations estimées du tableau 4.10 expliquent environ 92 % de la variation entre les groupes au chapitre du nombre annuel moyen d'heures de travail.

Enfin, nous avons multiplié le salaire estimé de chaque femme mariée qui avait touché un revenu du travail en 1970 par le nombre estimé d'heures de travail pour obtenir son revenu annuel estimé. Nous avons de nouveau groupé les femmes selon les catégories employées dans le calcul des R^2 combinés pour les salaires et le nombre annuel d'heures de travail. Nous avons ensuite estimé le revenu annuel pour chacun des 2,880 groupes et effectué la régression des chiffres estimés sur les chiffres réels à l'aide des moindres carrés généralisés, pour obtenir un R^2 de 0.6254. Donc, les relations estimées sur le salaire offert et le nombre annuel d'heures de travail présentées aux tableaux 4.9 et 4.10 respectivement, expliquent environ 62 % de la variation entre les 2,880 groupes au chapitre du revenu annuel moyen.

Les résultats de cette estimation montrent que les variables sur lesquelles peuvent agir les femmes mariées ou leurs familles ont un effet marqué sur l'activité et le revenu du travail des femmes en question. Prenons, par exemple, une femme mariée de 41 ans vivant dans une petite ville du Nouveau-Brunswick; donnons-lui trois enfants de quatre, 13 et 16 ans et supposons que son mari gagne $8,400. Supposons aussi que le revenu patrimonial de la famille est de $373 par année, que la femme avait 21 ans quand elle s'est mariée et qu'elle avait terminé neuf années de scolarité. Selon nos relations estimées, la probabilité qu'elle travaille atteint 30.5 % et si elle travaille, elle gagnera $2.34 de l'heure, travaillera 2,051 heures par année et touchera un revenu annuel de $4,810[13].

Supposons maintenant que cette femme a trois années de scolarité de plus, donc a terminé ses études secondaires, les autres variables gardant les mêmes valeurs. D'après nos équations, la probabilité qu'elle travaille passe alors à 37.1 %, son salaire horaire, à $3.01, le nombre d'heures qu'elle consacre à son emploi par année, à 1,902 et son revenu annuel, à $5,735. Si des moyens de contraception plus perfectionnés, une vasectomie, une ligation des trompes ou encore un avortement ont empêché la naissance du troisième enfant, la probabilité qu'elle travaille monte à

Voir note(s) à la page 127.

43.2 %, son salaire horaire serait de $2.83, le nombre de ses heures de travail par année, de 2,150 et son revenu annuel, de $6,087. Si maintenant cette famille déménage en Ontario et s'installe dans une ville de 30,000 habitants et plus, mais que le revenu du mari et toutes les autres variables demeurent constants. Le taux de chômage en Ontario en 1970 était de 4.3 %, alors qu'il s'élevait à 8.0 % au Nouveau-Brunswick. De plus, cette année-là, dans les grandes villes ontariennes, l'indice des possibilités locales d'emploi atteignait 0.49, comparativement à 0.39 au Nouveau-Brunswick. Sur ce marché plus ouvert, la probabilité que la femme travaille, son salaire, le nombre de ses heures de travail et son revenu annuel deviennent respectivement 42.9 %, $2.83, 1,889 heures et $5,346.

Pour les femmes mariées qui ne peuvent déménager, les conditions du marché du travail local sont des données que seule l'intervention directe du gouvernement, les lois, les décisions d'une cour ou la croissance économique peuvent changer. Supposons que le coefficient de la variable sur le nombre d'enfants de moins de six ans dans la fonction sur le salaire demandé soit réduit de 20 % suite à l'instauration de subventions gouvernementales aux garderies ou de crédits d'impôt pour les dépenses au titre de la garde d'enfants ou encore suite à une réduction des règles administratives imposées aux garderies privées. Notre femme mariée vivant au Nouveau-Brunswick aurait alors 33.4 % de chances de travailler, toucherait un salaire horaire de $2.47, travaillerait 2,077 heures par année et gagnerait un revenu annuel de $5,129 si elle travaillait. Si c'est le terme constant de notre fonction sur le logarithme du salaire offert qui est accru de façon exogène de 0.1823 grâce à une loi visant à supprimer la discrimination entre les sexes sur le plan du salaire, la probabilité que la même femme mariée travaille passe à 39.4 %, son taux de salaire horaire, à $3.28, le nombre de ses heures de travail, à 1,855 heures et son revenu annuel, à $6,079[14].

Il pourrait aussi arriver qu'un décret législatif ou judiciaire instaure une forme de contingentement visant à supprimer les barrières qui existent dans certaines professions et empêchent les femmes d'y être représentées proportionnellement à leur nombre dans la population. Bien entendu, ce genre d'obstacle n'est pas la seule raison de la ségrégation que subissent actuellement les salariées. Cependant, pour prendre un exemple extrême, supposons qu'il devienne obligatoire de donner 50 % des

---

Voir note(s) à la page 127.

emplois dans toutes les professions à des femmes et (ce qui n'est pas réaliste évidemment) qu'il soit possible d'opérer ce changement sans modifier le taux de chômage. Alors la valeur de l'indice des possibilités d'emploi pour les petites villes du Nouveau-Brunswick monterait de 0.39 à 0.54. Si le revenu du travail du mari et les autres variables concernant notre femme mariée restaient identiques, la probabilité qu'elle travaille atteindrait 42.1 %, son salaire horaire, $2.97, le nombre de ses heures de travail, 1,875 heures et son revenu annuel, $5,574.

Les chercheurs et les responsables des politiques au gouvernement ont eu tendance à ne pas tenir compte de la croissance économique dans leurs études des facteurs influant sur l'activité et les revenus du travail des femmes[15]. Le mouvement de libération de la femme n'a pas non plus prêté grande attention aux effets qu'ont pu avoir les différents rythmes de la croissance économique. Si l'on prend un autre exemple extrême, en supposant que le Nouveau-Brunswick réussisse à doubler le nombre des emplois offerts dans les petites villes de la province dans la catégorie professionnelle du travail administratif, celle du commerce et celle des services, les résultats de l'estimation indiquent que la valeur de l'indice des possibilités locales d'emploi ne serait plus 0.39, mais grimperait à 0.60. De ce fait, une femme mariée de 41 ans aurait 47.2 % de chances de travailler, à un salaire horaire de $3.27, consacrerait seulement 1,805 heures à son emploi et toucherait un revenu annuel de $5,900. Donc une amélioration substantielle de la probabilité de travailler et de la rémunération de ce travail peut se produire même si la ségrégation professionnelle qui prévaut actuellement n'est pas supprimée, grâce à la croissance économique. Ce ne sont pas tous les genres de croissance qui auront de tels résultats, toutefois. Si le même nombre (nettement trop élevé) de nouveaux emplois était créé dans les petites villes du Nouveau-Brunswick, mais cette fois dans les professions de la construction plutôt que dans celles du travail administratif, du commerce et des services, la valeur de l'indice des possibilités locales d'emploi resterait 0.39 à deux décimales significatives près, et l'activité et le revenu annuel potentiel de notre femme mariée ne varieraient presque pas. La croissance économique n'a pas les mêmes effets sur la situation des femmes que sur celle des hommes.

Enfin, certaines conditions économiques indépendantes de la volonté de la femme mariée ou de sa famille peuvent aussi agir indirectement sur son activité et son revenu du travail en modifiant le revenu du travail de son mari. Supposons

---

Voir note(s) à la page 127.

qu'à cause d'une mise à pied ou d'une grève, le mari de notre femme hypothétique gagne seulement $6,400 au lieu de $8,400. La probabilité que sa femme travaille passerait à 32.6 %, son salaire horaire, à $2.44, le nombre de ses heures de travail à 2,094 et son revenu annuel, à $5,110. Le revenu total de la famille, représenté par la somme du revenu du travail du mari, du revenu du travail de la femme et du revenu patrimonial de la famille atteindrait $11,883 alors que selon notre hypothèse initiale, il était de $13,583.

Il semble donc que les protestations formulées par certaines femmes pauvres ou membres d'une minorité contre le mouvement féministe et les programmes gouvernementaux s'adressant aux femmes soient, d'une certaine façon, justifiées: alors que les femmes des catégories plus aisées se plaignent du manque d'emplois intéressants et bien payés ouverts aux femmes, les femmes mariées des classes moins favorisées sont souvent obligées de travailler parce que les emplois offerts aux hommes peu scolarisés et sans grande compétence sont rares et instables. Le problème n'est pas que les femmes "volent" les emplois de ces hommes. Aux niveaux de scolarité les plus bas, il n'existe guère de concurrence entre hommes et femmes à la recherche d'un emploi. Toutefois, les femmes mariées qui désirent de meilleures possibilités d'emploi, des services de garderie, une protection juridique, etc., et celles qui désirent plus d'emplois, de nouveaux programmes de formation et d'autres mesures permettant d'accroître le revenu de leur mari sont, indirectement, en concurrence, cherchant à s'approprier les rares subventions gouvernementales, les initiatives politiques et la sympathie du public.

Bien entendu, les programmes gouvernementaux à grande échelle peuvent aussi avoir des effets secondaires importants en modifiant la structure macro-économique, mais nous ne pouvons étudier cette question à partir d'un modèle qui assimile l'évolution économique ne se rapportant pas au marché du travail des femmes mariées à une variable exogène. Le modèle que nous présentons permet toutefois aux responsables politiques de déterminer si un programme donné, visant à améliorer le marché du travail des femmes, agira plutôt sur le nombre d'heures de travail ou sur les taux de salaire. Il permet aussi de comparer les politiques micro-économiques et macro-économiques, au moins en ce qui concerne leurs effets initiaux prévus.

NOTES

[1]Dans les tableaux 4.1 et 4.2, les données de 1951 englobent les salariés de 14 ans et plus qui avaient déclaré le salaire touché au cours des 12 mois précédents. Les données de 1961 portent sur les salariés de 15 ans et plus qui faisaient partie de la population active. Les données de 1971 concernent les salariés actifs de 15 ans et plus qui avaient touché un revenu du travail positif en 1970. Dans les tableaux publiés, les données de 1951 sont présentées sous forme de nombre d'unités dans certaines catégories de revenu (moins de $500, $500-$999, etc.) Nous avons calculé des moyennes pondérées à partir de la borne supérieure de la catégorie la plus basse (moins de $500), de la borne inférieure de la catégorie supérieure (plus de $4,000) et de la médiane de toutes les autres catégories. Dans les tableaux publiés sur les données de 1961, on trouve les gains salariaux moyens des salariés. Quant aux tableaux publiés de 1971, ils ne présentent pas les revenus salariaux par secteur d'activité ni par profession, nous avons par conséquent calculé ces données à partir du fichier "Particuliers" de la bande-échantillon à grande diffusion.

[2]Le tableau 39 de la partie 1 du volume III des tableaux publiés du recensement de 1971 donne, pour l'ensemble des salariés, une moyenne de $5,683 et pour les femmes, une moyenne de $3,543. Les écarts entre nos chiffres globaux et ceux-ci tiennent sans doute à des différences d'échantillonnage.

[3]En outre, les données de 1951 portent sur les salariés occupés alors que celles de 1961 et de 1971 concernent les salariés faisant partie de la population active.

[4]Les données des tableaux de 1951 sur les professions ne sont pas suffisamment détaillées pour qu'il soit possible de refaire le classement.

[5]Les données de 1961 portent sur les salariés actifs qui avaient déclaré le nombre de semaines de travail qu'ils avaient accomplies contre rémunération. Il n'y a aucun moyen de tirer des tableaux publiés de 1971 des données par secteur d'activité ou par profession pour les seuls salariés. Donc, nous nous sommes servis du fichier "Particuliers" de la bande-échantillon à grande diffusion pour calculer les chiffres sur le nombre total d'heures de travail effectuées en 1970 par les salariés actifs qui avaient déclaré un revenu du travail positif pour cette année-là.

[6]Donc l'échantillon de femmes mariées sur lequel portent les résultats de la section 4.4 comprend toutes les femmes mariées qui enregistrent une valeur de 1 pour la variable auxiliaire dépendante de l'analyse probit présentée à la section 2.5 du chapitre 2.

[7]Nous avons calculé le nombre annuel d'heures de travail de chaque femme mariée qui avait travaillé en 1970 en multipliant la valeur moyenne de la catégorie appropriée (1-13, 14-26, 27-39, 40-48, 49-52) de nombre de semaines de travail en 1970 par la valeur moyenne de la catégorie (1-19, 20-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50 et plus, quoique dans cette catégorie, nous n'ayons fait figurer qu'une valeur, 50) de nombre hebdomadaire habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi occupé pendant la semaine précédant le recensement ou sinon, à l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1970. Le taux de salaire offert a alors été calculé par division du revenu total du travail de la femme mariée en 1970 par le nombre calculé d'heures de travail pour cette année-là. La valeur réelle du revenu du travail d'une femme mariée en 1970 figure dans le fichier "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion si elle ne dépasse pas $24,999 (provinces de l'Atlantique) ou $49,999 (toutes les autres régions). Les revenus supérieurs à ces maximums régionaux sont arrondis à $25,000 et $50,000 respectivement.

Les formes fonctionnelles que nous avons adoptées ont aussi été utilisées par Heckman (1976).

[8]Voir Heckman (1976) et l'annexe B pour plus de renseignements sur la définition et l'interprétation du biais de sélection.

[9]Cela ne veut pas dire que les taux de salaire des femmes ont augmenté par rapport à ceux des hommes. Voir Meltz (1965, pp. 61 - 68).

[10]Voir les tableaux 4.4 et 4.6. Il faut aussi remarquer que d'autres chercheurs ont découvert qu'une variation du taux de salaire offert avait un effet négatif sur le nombre d'heures de travail chez les hommes. Voir, par exemple, Finegan (1962); Owen (1971); et Kniesner (1976).

[11]Il s'agit de catégories essentiellement identiques à celles de Gunderson (1976).

[12]Pour une analyse plus complète de l'emploi des moindres carrés généralisés, consultez Pindyck et Rubinfeld (1976, pp. 97 et 98).

[13]Lors du recensement de 1971, les femmes mariées canadiennes de 40-44 ans avaient en moyenne 0.3 enfant de moins de six ans, 1.5 enfant de 6-14 ans, 0.2 enfant de 19-24 ans fréquentant l'école à temps partiel ou à temps plein et avaient mis au monde 3.3 enfants; elles étaient mariées à des hommes gagnant en moyenne $8,252.70, et leurs familles disposaient d'un revenu patrimonial annuel de $371.50; elles s'étaient mariées en moyenne à 23 ans et vivaient à des endroits où le taux de chômage provincial atteignait 5.9 % en moyenne et l'indice des possibilités locales d'emploi, 0.41.

[14]Le calcul de cette estimation dépend de celui d'une valeur (non nécessairement unique) pour σ (voir l'équation 36 à l'annexe B pour une définition de σ). L'estimation de σ que nous avons utilisée ($\sigma = 0.770$) a été obtenue à partir du coefficient probit de la variable concernant la scolarité et du coefficient de cette variable dans l'équation sur le salaire offert, pour le groupe d'âge de 40-44 ans. Nous avons accru le terme constant de la fonction sur le logarithme du salaire offert par 0.1823 pour augmenter le salaire de notre femme mariée dans une proportion d'environ 20 % de l'écart entre le salaire moyen des femmes occupées de son groupe d'âge et le salaire moyen des maris de ces femmes. Voir le tableau 4.7.

[15]Cela ne veut pas dire que nous soyons les premiers à constater l'importance potentielle de la croissance économique. Voir, par exemple, Fuchs (1974); et Meltz (1975).

CHAPITRE 5

CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ DES FEMMES MARIÉES CANADIENNES

5.1. Introduction

Comme nous l'avons fait remarquer dans l'introduction de cette monographie, une grande partie de l'intérêt porté à la hausse de l'activité des femmes mariées prend sa source dans l'hypothèse selon laquelle l'activité des femmes mariées peut modifier d'autres aspects de la vie familiale. Dans ce chapitre, nous étudierons brièvement certaines des conséquences de cette activité sur (a) les caractéristiques familiales des femmes mariées qui travaillent, (b) la répartition du revenu familial et (c) la propriété du logement, de résidences secondaires et de biens durables.

Il faut toutefois bien se garder de classer les résultats présentés dans ce chapitre au rang des causes de ce comportement. Il est, dans l'ensemble, difficile de savoir si les différences de comportement entre les familles proviennent de différences d'activité entre les femmes mariées ou si ces deux genres de différences sont causées par d'autres variations, plus fondamentales, de goût ou de situation. Dans ce dernier cas, la hausse du taux d'activité des femmes au cours des prochaines années peut fort bien ne pas s'accompagner d'une propagation des tendances observées à l'heure actuelle dans les familles où la femme travaille, à moins, bien entendu, que les femmes mariées ne commencent à entrer sur le marché du travail parce que les goûts et les circonstances qui, actuellement, poussent les femmes mariées à travailler sont devenus plus courants.

Le sens de la relation de causalité et l'effet probable de l'entrée systématique des femmes mariées dans la population active sont difficiles à établir, même en ce qui concerne la répartition du revenu familial. Nos recherches donnent à penser que l'activité des femmes mariées influe sur la répartition de ce revenu en faisant varier et l'offre de main-d'oeuvre et les niveaux de la demande de biens et de services, tandis que la répartition du revenu agit, à son tour, sur l'activité des femmes mariées par l'intermédiaire de son effet sur les revenus des maris de ces femmes. Cela veut dire par exemple, que lorsqu'on étudie la répartition des diverses composantes du revenu familial, il faut se souvenir que si toutes les femmes mariées cessaient de travailler, les conditions du marché du travail changeraient, ce qui aurait des répercussions secondaires sur la répartition des revenus des maris.

5.2. Les caractéristiques familiales des femmes mariées qui travaillent

Dans les chapitres 2 et 3, nous avons montré que plus une femme mariée avait d'enfants en bas âge, moins il était probable qu'elle travaille[1]. Pourtant, en 1971, il n'était pas rare de trouver, parmi les femmes mariées occupées, des femmes qui avaient des enfants assez jeunes. Le tableau 5.1 nous montre, par exemple, qu'en 1971, 32.4 % des femmes mariées de 20-49 ans vivant avec leur mari et ayant touché un revenu du travail en 1970 avaient au moins un enfant de moins de six ans[2].

TABLEAU 5.1. Femmes mariées de 20-49 ans vivant avec leur mari et ayant touché un revenu du travail en 1970, selon le nombre d'enfants de moins de six ans, Canada

Nombre d'enfants de moins de 6 ans	Nombre de femmes mariées	Répartition en pourcentage des femmes mariées
0	861,500	67.6
1	307,200	24.1
2	93,400	7.3
3 ou plus	12,300	1.0

Source: Calculs effectués à partir des données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

Bien entendu, ces femmes mariées ne travaillaient pas toutes à plein temps. En fait, les données présentées au chapitre 4 semblent indiquer que les pourcentages de salariées travaillant soit moins de 35 heures par semaine soit moins de 40 semaines par année se sont accrus entre 1951 et 1971[3]. Malgré tout, le tableau 5.2 nous permet de constater que 80.0 %, 70.2 % et 74.8 % des femmes mariées de 20-49 ans vivant avec leur mari, ayant touché un revenu du travail en 1970 et ayant respectivement un, deux ou trois enfants ou plus de moins de six ans, travaillaient d'ordinaire au moins 20 heures par semaine. En outre, si l'on classe le même groupe de femmes mariées selon le nombre d'enfants de moins de six ans (un, deux, trois ou plus)

Voir note(s) à la page 147.

TABLEAU 5.2. Femmes mariées de 20-49 ans vivant avec leur mari et ayant touché un revenu en 1970, selon le nombre d'enfants de moins de six ans et certaines autres caractéristiques[1], Canada

Item	Nombre d'enfants de moins de six ans			
	0	1	2	3 ou plus
Heures de travail par semaine				
Moins de 20	13.4	20.0	29.8	25.2
20 - 39	44.9	40.0	35.0	34.1
Plus de 39	41.7	40.0	35.2	40.7
Semaines de travail par année				
Moins de 27	22.1	42.7	53.2	52.8
27 - 48	25.8	27.1	24.0	26.8
Plus de 48	52.1	30.2	22.8	20.3
Salaire horaire après impôt				
Moins de $1.00	11.4	14.3	19.1	26.0
$1.00 - 1.99	44.8	37.8	33.7	30.9
$2.00 - 2.99	26.0	23.5	21.0	17.9
$3.00 - 3.99	8.1	10.0	9.7	9.8
$4.00 ou plus	9.7	14.4	16.5	15.4
Revenu familial après impôt				
Moins de $5,000	9.5	12.8	16.3	15.4
$5,000 - 10,000	55.0	62.3	63.5	68.3
Plus de $10,000	35.5	24.9	20.2	16.3
Nombre d'enfants mis au monde				
Moins de quatre	83.8	86.3	85.0	56.9
Quatre ou plus	16.2	13.7	15.0	43.1

[1] Les pourcentages présentés sous chaque en-tête de lignes, par ex., "Heures de travail par semaine", totalisent 100.0% selon les colonnes (c'est-à-dire selon les catégories de nombre d'enfants).

Source: Calculs effectués à partir des données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

on observe que respectivement 57.3 %, 46.8 % et 47.1 % d'entre elles avaient travaillé au moins 27 semaines en 1970.

Aux chapitres 2 et 4, nous avons observé que les femmes dont le mari gagne un petit salaire et dont la famille n'a guère de revenus provenant d'un patrimoine, ont plus de chances de travailler et tendent à consacrer plus de temps à leur travail si elles en ont un. Nous avons aussi constaté que chez les femmes mariées, un taux de salaire bas allait de pair avec un allongement des heures de travail[4]. Au tableau 5.2, nous pouvons voir certaines des conséquences de ces tendances Après correction des impôts fédéraux et provinciaux, le pourcentage de femmes mariées ayant un, deux ou trois enfants ou plus de moins de six ans et gagnant moins de $2.00 de l'heure en 1970 s'établit à 52.1 %, 52.8 % et 56.9 % respectivement. Par ailleurs, 75.1 %, 79.8 % et 83.7 % de ces femmes mariées font partie de familles où la somme du revenu du travail du mari, du revenu du travail de la femme et du revenu patrimonial ne dépassait pas $10,000 (après impôts) en 1970[5].

Ceux qui désirent "améliorer" le service et, donc, accroître les frais de garderie devraient tenir compte de ces chiffres; ceux qui cherchent à expliquer pourquoi, de toutes les femmes mariées occupées qui ont de jeunes enfants, une proportion si faible a recours aux services organisés de garderie également. Même des programmes "médiocres" offrent aux enfants des possibilités de socialisation et leur assurent un degré minimum de sécurité physique ainsi que de stabilité pratique qui n'existent pas nécessairement dans les garderies non officielles[6]. Lorsque les deux parents travaillent, une hausse des frais de garderie entraîne nécessairement un allongement des heures de travail pour l'un ou l'autre des parents, qui dispose donc de moins de temps pour sa vie familiale; ou alors, la famille doit faire d'autres genres de sacrifices, par exemple renoncer à ses vacances ou à améliorer ses conditions de logement, etc.

Comme tous ceux qui disposent d'un budget restreint, les parents qui travaillent doivent choisir les biens et les services qui, selon eux, apporteront le plus à leurs enfants sur le plan individuel et familial. Le public n'a pas lieu de se scandaliser du fait que ces choix ont des conséquences nettes sur la santé,

---

Voir note(s) à la page 147.

la sécurité et les progrès des enfants. Dans le cadre des grandes lignes de conduite établies par la société, les familles où la mère ne travaille pas font aussi ce genre de choix économique tous les jours.

5.3. L'effet des gains des femmes mariées sur la répartition du revenu familial

D'ordinaire, les femmes mariées ne sont pas les principaux gagne-pain de leurs familles. Dans les analyses politiques et scientifiques sur la population active, elles sont souvent considérées comme des sources secondaires de revenu. Toutefois, les revenus des femmes mariées qui travaillent ont des effets directs importants sur le niveau de vie des familles dont elles font partie et sur la répartition globale du revenu familial. En outre, le genre de ces effets dépend des caractéristiques de la femme mariée et de son niveau de revenu.

Les femmes mariées très scolarisées ont tendance à épouser des hommes jouissant du même genre de niveau de scolarité et d'un revenu supérieur. Toutes choses étant égales par ailleurs, nous avons vu aux chapitres 2 et 4 que les femmes mariées dont le mari gagne un revenu élevé (et qui font partie d'une famille dont le patrimoine est parfois considérable) ont moins de chances de travailler et tendent à consacrer moins de temps à leur travail si elles en ont un[7]. L'hypothèse d'égalité de tous les facteurs n'est toutefois pas vérifiée. Les femmes plus scolarisées et les femmes mariées à des hommes jouissant d'un haut niveau de scolarité et d'un bon revenu tendent à avoir moins d'enfants[8]. De ce fait, la probabilité qu'elles travaillent augmente et la moyenne des heures de travail de celles qui ont un travail, aussi[9]. En outre, les femmes mariées qui ont un fort niveau de scolarité tendent à gagner un plus haut salaire horaire, toutes choses étant égales par ailleurs[10]. En moyenne donc, les revenus du travail des femmes mariées tendent-ils à accroître ou à réduire l'inégalité de la répartition du revenu familial au Canada?

Pour essayer d'en savoir plus long sur cette question, nous avons calculé les coefficients de Gini pour chacune des cinq régions du Canada (les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique) et pour diverses composantes du revenu familial (avant impôts). Nous allons d'abord expliquer brièvement la nature des coefficients de Gini[11].

Voir note(s) à la page 147.

La troisième colonne du tableau 5.3. présente les pourcentages cumulés réels de revenu touché par les pourcentages cumulés correspondants de familles époux-épouse au Canada en 1970. Pour obtenir les chiffres qui ont servi à calculer les pourcentages du tableau 5.3., nous avons additionné, pour chaque famille, le revenu du travail du mari en 1970, le revenu patrimonial et le revenu du travail de la femme[12].

TABLEAU 5.3. Répartitions cumulées du revenu

Pourcentages cumulés des familles époux-épouse	Répartitions cumulées du revenu		
	Égalité absolue	Inégalité absolue	Réalité en 1970
0	0	0	0
20	20	0	4
40	40	0	17
60	60	0	35
80	80	0	59
95	95	0	85
100	100	100	100

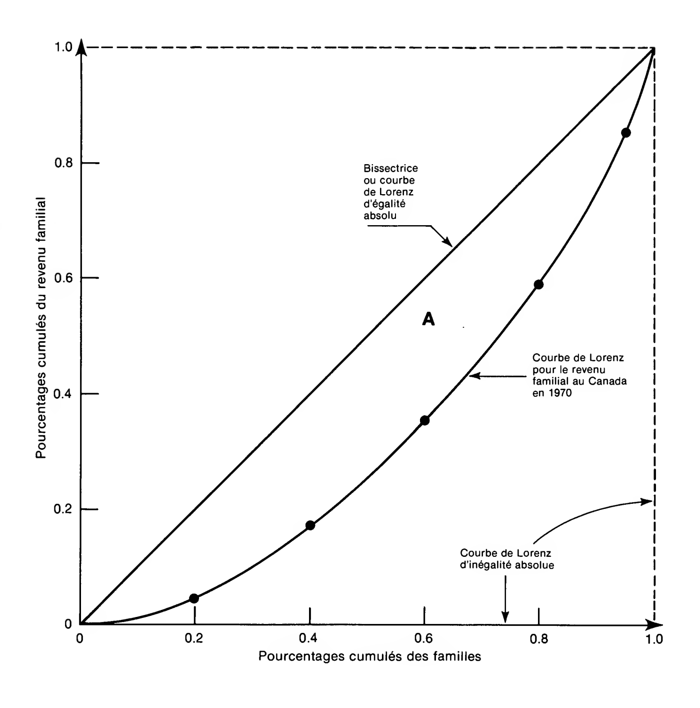
Source: Les chiffres sur les pourcentages cumulés du revenu familial au Canada (qui comprend le revenu du mari, celui de la femme et le revenu patrimonial de la famille) sont fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

Au graphique 5.1, nous avons tracé la courbe des points correspondant aux pourcentages du tableau 5.3.; on l'appelle "courbe empirique de Lorenz" pour le revenu familial au Canada en 1970. Il est possible de comparer cette courbe à d'autres courbes de Lorenz correspondant à deux extrêmes: égalité totale des revenus et inégalité totale. Si tous les revenus familiaux étaient égaux, la courbe de Lorenz correspondrait alors à une droite faisant un angle de 45° avec l'abscisse. Si, par ailleurs, toutes les familles sauf une n'avaient aucun revenu, la dernière

Voir note(s) à la page 147.

Graphique 5.1

Courbe de Lorenz empirique pour le revenu familial au Canada en 1970



jouissant de tout le revenu du travail de l'année, la courbe de Lorenz correspondrait à l'abscisse, exception faite du dernier point, celui de la famille disposant de tout le revenu, qui aurait pour coordonnée (1.0, 1.0). Donc, en général, pour n'importe quelle composante du revenu familial, on obtient la courbe de Lorenz en classant les familles en ordre ascendant selon la taille de cette composante dans leur revenu, puis en traçant la courbe des pourcentages cumulés de cette composante par rapport aux pourcentages cumulés de familles.

La zone comprise entre la courbe de Lorenz et la bissetrice à l'angle de 45° aura une superficie égale à zéro si toutes les familles ont le même revenu, égale à une demie si une seule famille jouit de tout le revenu et égale à une valeur entre zéro et une demie si la courbe de Lorenz se trouve entre la courbe de l'inégalité absolue et celle de l'égalité absolue. C'est en général ce qui se passe. Si nous appelons A la superficie entre la courbe de Lorenz et la bissetrice, alors le coefficient de Gini est tout simplement 2A. Donc, un coefficient de Gini égale à zéro représente l'égalité absolue. Un coefficient de Gini égal à un correspond à une situation d'inégalité absolue. La plupart du temps, le coefficient de Gini de la répartition réelle du revenu se trouvera entre ces deux extrêmes.

Pour évaluer l'effet du revenu du travail des femmes mariées sur la répartition du revenu familial, il faut d'abord étudier la répartition de ce revenu lorsqu'on ne compte pas le revenu du travail des femmes mariées. Au tableau 5.4, ligne 1, figurent les revenus moyens du travail des maris selon cinq catégories d'âge (15-24, 25-34, 35-44, 45-64 et 65 ans et plus) dans les Maritimes, au Québec, en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britaniique. Dans les cinq régions, la moyenne augmente avec l'âge jusqu'à 35-44 ans, puis décroît. Dans tous les groupes d'âge, c'est en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique que les revenus moyens sont les plus élevés et dans les Maritimes qu'ils sont les plus bas, la moyenne pour le Québec se situant en quatrième position.

Considérons maintenant les coefficients de Gini présentés à la deuxième ligne du tableau 5.4: dans chaque région, la valeur du coefficient décroît avec l'âge du groupe d'âge 15-24 au groupe d'âge 25-34 pour ensuite augmenter régulièrement avec l'âge. Dans la plupart des groupes d'âge, c'est en Ontario et en Colombie-Britannique que la répartition du revenu du travail du mari est la plus égale et dans les Maritimes qu'elle l'est le moins.

TABLEAU 5.4. Caractéristiques de la répartition du revenu familial selon l'âge des maris, régions du Canada, 1971

Item	Maris de 15-24 ans				
	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1. Moyenne des revenus du travail des maris	4264.81	4860.99	5414.36	9949.46	5466.71
2. Coefficient de Gini pour le revenu du travail du mari	.329	.284	.284	.300	.281
3. Moyenne des sommes du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	4302.48	4922.90	5479.25	5028.98	5532.1
4. Coefficient de Gini pour la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	.327	.285	.281	.297	.284
5. Moyenne du revenu familial[1]	5522.84	7196.86	7658.75	6926.37	7295.73
6. Coefficient de Gini pour le revenu familial	.337	.268	.271	.291	.272
7. Revenu familial moyen par personne[2]	2157.69	3107.37	3223.88	2944.21	3099.43
8. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen par personne	.392	.323	.330	.339	.342
9. Revenu familial moyen pondéré par personne[2]	2375.90	3293.35	3451.30	3137.15	3304.66
10. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen pondéré par personne	.361	.295	.300	.313	.308
11. Revenu patrimonial moyen	37.67	61.91	64.88	79.51	65.42
12. Coefficient de Gini pour le revenu patrimonial	.847	.912	.898	.869	.904
13. Moyenne des revenus du travail des femmes	1220.36	2273.97	2179.50	1897.39	1763.61
14. Coefficient de Gini pour le revenu du travail de la femme	.691	.536	.541	.580	.624
15. Taille de la famille moyenne	2.91	2.53	2.61	2.58	2.62
16. Nombre moyen d'enfants de moins de six ans	0.87	0.52	0.58	0.56	0.60
17. Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans	0.03	0.01	0.03	0.01	0.01
18. Nombre moyen d'enfants mis au monde	0.92	0.54	0.65	0.65	0.67

Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 5.4. Caractéristiques de la répartition du revenu familial selon l'âge des maris, régions du Canada, 1971 - suite

Item	Maris de 25-34 ans				
	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1. Moyenne des revenus du travail des maris	6205.23	7064.07	8048.29	7575.29	8124.64
2. Coefficient de Gini pour le revenu du travail du mari	.303	.283	.259	.299	.262
3. Moyenne des sommes du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	6291.73	7216.00	8226.35	7691.36	8313.68
4. Coefficient de Gini pour la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	.304	.285	.260	.299	.261
5. Moyenne du revenu familial[1]	7407.89	8818.59	10161.54	9246.66	9742.90
6. Coefficient de Gini pour le revenu familial	.304	.285	.254	.284	.258
7. Revenu familial moyen par personne[2]	2222.68	2907.93	3276.15	2860.01	3056.03
8. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen par personne	.397	.367	.352	.381	.352
9. Revenu familial moyen pondéré par personne[2]	2695.49	3406.53	3862.45	3423.24	3638.43
10. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen pondéré par personne	.352	.325	.304	.332	.304
11. Revenu patrimonial moyen	86.50	152.30	179.20	176.07	189.04
12. Coefficient de Gini pour le revenu patrimonial	.903	.927	.892	.973	.884
13. Moyenne des revenus du travail des femmes	1116.17	1603.31	1935.02	1555.30	1429.22
14. Coefficient de Gini pour le revenu du travail de la femme	.763	.729	.662	.697	.737
15. Taille de la famille moyenne	3.95	3.54	3.62	3.76	3.72
16. Nombre moyen d'enfants de moins de six ans	1.19	0.99	0.98	1.10	1.01
17. Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans	0.79	0.55	0.64	0.66	0.71
18. Nombre moyen d'enfants mis au monde	2.05	1.56	1.65	1.77	1.74

Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 5.4. Caractéristiques de la répartition du revenu familial selon l'âge des maris, régions du Canada, 1971 - suite

Item	Maris de 35-44 ans				
	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1. Moyenne des revenus du travail des maris	6541.38	8160.63	9537.58	8274.41	9395.98
2. Coefficient de Gini pour le revenu du travail du mari	.367	.326	.296	.338	.279
3. Moyenne des sommes du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	6738.27	8440.33	9833.06	8605.05	9684.66
4. Coefficient de Gini pour la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	.372	.330	.297	.340	.278
5. Moyenne du revenu familial[1]	7442.41	9364.61	11329.74	9723.50	10818.12
6. Coefficient de Gini pour le revenu familial	.363	.321	.282	.326	.262
7. Revenu familial moyen par personne[2]	1585.49	2230.65	2721.82	2261.29	2650.22
8. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen par personne	.416	.392	.351	.392	.234
9. Revenu familial moyen pondéré par personne[2]	2048.42	2818.00	3397.76	2843.59	3274.13
10. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen pondéré par personne	.396	.366	.324	.362	.303
11. Revenu patrimonial moyen	196.89	280.38	297.07	330.64	288.68
12. Coefficient de Gini pour le revenu patrimonial	.951	.903	.883	.898	.890
13. Moyenne des revenus du travail des femmes	704.14	924.31	1495.81	1118.44	1133.46
14. Coefficient de Gini pour le revenu du travail de la femme	.822	.833	.734	.774	.786
15. Taille de la famille moyenne	5.38	4.87	4.72	4.94	4.61
16. Nombre moyen d'enfants de moins de six ans	0.75	0.55	0.54	0.59	0.51
17. Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans	2.18	1.90	1.71	1.90	1.62
18. Nombre moyen d'enfants mis au monde	3.71	2.99	2.87	3.14	2.77

Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 5.4. Caractéristiques de la répartition du revenu familial selon l'âge des maris, régions du Canada, 1971 - suite

Item	Maris de 45-64 ans				
	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1. Moyenne des revenus du travail des maris	5704.28	6907.32	8567.39	6935.48	8083.70
2. Coefficient de Gini pour le revenu du travail du mari	.424	.399	.345	.414	.335
3. Moyenne des sommes du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	6131.33	7455.35	9311.71	7518.52	8929.83
4. Coefficient de Gini pour la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	.413	.391	.337	.406	.320
5. Moyenne du revenu familial[1]	6926.56	8340.87	10874.38	8779.67	10207.28
6. Coefficient de Gini pour le revenu familial	.403	.383	.320	.387	.307
7. Revenu familial moyen par personne[2]	2115.46	2414.34	3598.44	2848.28	3447.83
8. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen par personne	.468	.449	.372	.440	.349
9. Revenu familial moyen pondéré par personne[2]	2263.04	2575.31	3772.31	3012.30	3636.09
10. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen pondéré par personne	.450	.433	.356	.423	.333
11. Revenu patrimonial moyen	427.05	549.33	746.93	583.30	846.13
12. Coefficient de Gini pour le revenu patrimonial	.880	.872	.831	.834	.835
13. Moyenne des revenus du travail des femmes	795.23	885.01	1561.00	1261.87	1277.45
14. Coefficient de Gini pour le revenu du travail de la femme	.827	.844	.730	.762	.768
15. Taille de la famille moyenne	4.11	4.21	3.51	3.66	3.37
16. Nombre moyen d'enfants de moins de six ans	0.16	0.11	0.07	0.10	0.08
17. Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans	0.94	0.84	0.55	0.71	0.56
18. Nombre moyen d'enfants mis au monde	3.78	3.58	2.76	3.18	2.71

Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 5.4. Caractéristiques de la répartition du revenu familial selon l'âge des maris, régions du Canada, 1971 - fin

Item	Maris de 65 ans et plus				
	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1. Moyenne des revenus du travail des maris	1207.91	1587.96	2116.25	1627.03	1801.97
2. Coefficient de Gini pour le revenu du travail du mari	.827	.813	.761	.780	.798
3. Moyenne des sommes du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	2346.76	3105.21	4122.30	2837.55	3768.61
4. Coefficient de Gini pour la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial de la famille	.707	.655	.568	.632	.588
5. Moyenne du revenu familial[1]	2654.08	3378.37	4605.37	3331.90	4246.77
6. Coefficient de Gini pour le revenu familial	.694	.649	.555	.608	.570
7. Revenu familial moyen par personne[2]	1194.17	1445.73	2125.87	1522.77	1992.54
8. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen par personne	.702	.650	.558	.608	.578
9. Revenu familial moyen pondéré par personne[2]	1195.66	1449.79	2133.07	1526.85	1999.80
10. Coefficient de Gini pour le revenu familial moyen pondéré par personne	.701	.649	.558	.608	.577
11. Revenu patrimonial moyen	1138.85	1517.25	2006.06	1210.52	1966.63
12. Coefficient de Gini pour le revenu patrimonial	.796	.737	.664	.720	.676
13. Moyenne des revenus du travail des femmes	307.32	273.16	483.07	494.35	478.16
14. Coefficient de Gini pour le revenu du travail de la femme	.919	.939	.901	.896	.894
15. Taille de la famille moyenne	0.01	0.01	0.01	2.27	2.18
16. Nombre moyen d'enfants de moins de six ans	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
17. Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans	0.06	0.04	0.03	0.04	0.03
18. Nombre moyen d'enfants mis au monde	3.71	3.81	2.61	3.29	2.57

[1]Le revenu familial se compose des sommes du revenu du mari, du revenu patrimonial de la famille et du revenu du travail de la femme.

[2]Voir la note 13 pour plus de renseignements sur le calcul de ces variables de revenu.

Source: Calculs fondés sur les données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

La ligne 11 du tableau 5.4 présente les revenus patrimoniaux moyens. Dans chaque région, cette moyenne s'accroît avec l'âge du mari. C'est en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique qu'elle est, en général, la plus élevée et c'est toujours dans les Maritimes qu'elle est la plus faible. Donc le revenu patrimonial a tendance à compenser la baisse du revenu du travail des maris qui se produit dans les groupes d'âge plus vieux. Toutefois, la répartition du revenu patrimonial accroît les disparités régionales. Ces deux effets sont clairement illustrés par les moyennes et les coefficients de Gini présentés aux lignes 4 et 5 du tableau 5.4, qui concernent la somme du revenu du travail du mari et du revenu patrimonial. À l'intérieur de chaque groupe d'âge, le classement des moyennes et des coefficients de Gini selon la région correspond essentiellement au classement du seul revenu du mari. Toutefois, à l'intérieur de chaque région, le degré d'inégalité entre les deux groupes les plus âgés au chapitre de la somme du revenu du mari et du revenu patrimonial est nettement moindre que l'inégalité observée au chapitre du revenu du mari seulement.

Enfin, la 13e ligne du tableau 5.4 présente les moyennes des revenus du travail des femmes mariées. Dans chaque région, celles-ci décroissent régulièrement à mesure que l'âge du mari augmente. Donc la répartition du revenu du travail des femmes mariées tend à compenser la faiblesse du revenu du mari dans les groupes d'âge plus jeunes. Pour les femmes dont les maris ont de 15-24 ans et de 25-34 ans, les plus fortes moyennes sont enregistrées au Québec, en Ontario et dans les Prairies; dans les groupes d'âge plus vieux, les maximums s'observent en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Les Maritimes affichent toujours la moyenne la plus faible, exception faite des femmes mariées dont les maris ont 65 ans et plus, catégorie où c'est le Québec qui présente la moyenne la plus faible, suivi des Maritimes. Donc, comme le revenu patrimonial, la répartition du revenu du travail des femmes mariées accroît les disparités régionales inhérentes à la répartition du revenu du travail du mari.

Les lignes 5 et 6 du tableau 5.4 font bien ressortir ces effets. La 5e ligne présente les moyennes des sommes du revenu du travail du mari, du revenu de la femme et du revenu patrimonial; la 6e montre les coefficients de Gini correspondants. De nouveau, les classements par région des moyennes et des coefficients à l'intérieur de chaque groupe d'âge sont très semblables aux classements des seuls revenus du travail des maris. Toutefois, à l'intérieur de chaque région, le degré

d'inégalité au chapitre de la somme des trois facteurs est en général inférieur à l'inégalité qu'on observe entre les valeurs de la somme du revenu du mari et du revenu patrimonial et entre les valeurs du revenu du mari. Ce phénomène se retrouve dans tous les groupes d'âge. Donc, malgré la remarquable inégalité de la répartition du revenu du travail chez les femmes mariées[13], ce revenu additionnel a en général pour effet d'aplanir la répartition du revenu familial global.

5.4. Femmes mariées au travail et dépenses familiales

Étant donné l'importance évidente des gains des femmes mariées sur le niveau de revenu de leurs familles, nous étions fort intéressés à savoir si la structure des dépenses familiales variait selon la proportion du revenu familial qui était gagnée par le mari et par la femme[14]. À cet égard, nous avons considéré la décision d'acheter une maison[15], les dépenses mensuelles de logement des propriétaires et des locataires[16], la superficie du logement loué ou acheté où vit la famille[17] et la propriété de résidences secondaires et de divers biens durables. L'analyse approfondie de ces questions est présentée ailleurs. Ici, nous nous contenterons de résumer les constatations utiles[18].

Commençons par le problème de la propriété du logement: nous avons observé que plus le revenu du mari est élevé, plus il est probable que la famille possède son propre logement. La relation entre la propriété du logement et le revenu de la femme mariée est également positive, mais beaucoup plus faible.

Sur le plan des dépenses de logement effectuées par une famille, nous constatons que les revenus du mari et de la femme ont des effets importants, tant pour les propriétaires que pour les locataires. Toutefois, que l'on considère la question en termes absolus ou relatifs, une hausse de $1.00 du revenu du mari provoque une augmentation de ces dépenses supérieure à celle qu'entraîne une hausse de $1.00 du revenu de la femme. Font exception à cette règle, les familles propriétaires où le mari a de 20-29 ans.

Si nous passons maintenant à la question de la superficie du logement, nous constatons qu'en pourcentage comme en valeur absolue, l'effet du revenu du mari est supérieur à celui du revenu de la femme. En fait, pour les locataires, il semble que seul le revenu du mari agisse sur les dimensions du logement de la famille.

Voir note(s) à la page 147.

Enfin, nous avons étudié l'effet qu'ont les revenus du mari et de la femme sur la probabilité qu'une famille qui possède déjà son propre logement soit également propriétaire d'une maison de vacances, d'une sécheuse automatique, d'un lave-vaisselle électrique, d'un congélateur et d'une télécouleur. Dans tous ces cas, les revenus du mari et de la femme ont des effets significatifs et positifs.

Si l'on considère toutefois l'ampleur relative de ces effets, on ne trouve rien qui puisse confirmer l'hypothèse courante selon laquelle il est plus probable de trouver des appareils ménagers électriques dans les familles où la femme travaille que dans les familles disposant du même revenu total, mais où la femme ne travaille pas. En fait, seules les probabilités de posséder une résidence secondaire, un congélateur et une télécouleur semblent modifiées plus fortement par les gains de la femme que par ceux du mari.

Par conséquent, le revenu des femmes mariées influe non seulement sur le niveau de revenu de leur famille, mais se traduit aussi par des différences systématiques dans la structure de consommation de la famille. Prenons deux familles jouissant du même revenu familial total, comptant à peu près le même nombre d'enfants, d'âges semblables, vivant dans des zones de même genre, etc. Supposons, toutefois que dans l'une des familles, le mari est le seul gagne-pain tandis que dans l'autre, la femme gagne une partie du revenu familial.

Selon nous, il est moins probable que la famille à deux revenus possède une maison. Si c'est le cas, les dépenses mensuelles de cette famille au titre du logement seront sans doute inférieures, comme le sera d'ailleurs la superficie de leur maison par rapport à la famille dont l'épouse ne travaille pas. Par ailleurs, si les deux familles sont locataires, la famille à deux revenus paiera sans doute un loyer brut inférieur. Si les deux familles sont propriétaires, la famille à un revenu a plus de chances d'être propriétaire d'une sécheuse ou d'un lave-vaisselle. Par contre, la famille à deux revenus aura plus de chances de posséder une résidence secondaire, un congélateur ou une télécouleur.

NOTES

[1]Voir le chapitre 2, section 2.5.

[2]La base de données qui a servi aux calculs présentés aux tableaux 5.1 et 5.2 est celle qui, dans la section 4.3 du chapitre 4, a servi à étudier les facteurs influant sur les salaires offerts et les heures de travail des femmes mariées, mais cette fois, nous avons regroupé les catégories de 20-24 ans à 45-49 ans. Pour une présentation de cette base de données, voir le chapitre 4, note 6 et le chapitre 2, section 2.4

[3]Voir le chapitre 4, section 4.2.

[4]Voir le chapitre 2, section 2.5 et le chapitre 4, section 4.4.

[5]Voir le chapitre 4, note 7 pour plus de renseignements sur la façon dont nous avons calculé les gains horaires de la femme mariée et sur les données concernant le revenu du travail des femmes mariées en 1970. Voir le chapitre 2, notes 18 et 19, pour plus de détails sur le revenu du travail des maris, le revenu patrimonial de la famille et les catégories de revenu que nous n'avons pas prises en compte dans ces calculs.

Pour corriger les données des impôts provinciaux et fédéraux sur le revenu, nous nous sommes fiés aux tableaux sur les impôts fédéraux et provinciaux en 1970 (sans le Québec) présentés dans 1972 Taxation Statistics Analyzing 1970 T1 Individual Tax Returns and Miscellaneous Statistics, ministère du Revenu national, Ottawa, 1972; pour les impôts au Québec, nous nous sommes inspirés du tableau pour 1970 présenté dans le livre de A.N. Gilmour, Provincial Income Tax Handbook, (Toronto: Richard De Boo Ltd., 1968).

[6]Certains groupes paraissent réclamer à cor et à cri un relèvement des normes concernant les garderies, sans prêter grande attention aux résultats, de plus en plus considérables, de la recherche consacrée à ce sujet. Par exemple, dans le volume XXV, numéro 3 du Carnegie Quarterly, on peut lire que des recherches récentes

montrent que les craintes à propos des programmes moyens de soins aux enfants ne sont pas fondées: elles prouvent en effet qu'il n'est pas nécessaire d'établir un programme parfait, puisque les programmes courants n'ont aucun effet négatif.

[7]Voir le chapitre 2, section 2.5 et le chapitre 4, section 4.4.

[8]Jacques Henripin, dans Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Statistique Canada, Ottawa, 1972, apporte d'autres peuves à l'appui de cette hypothèse.

[9]Voir le chapitre 2, section 2.5 et le chapitre 4, section 4.4.

[10]Voir le chapitre 4, section 4.4.

[11]Voir Kendall et Stuart (1958) pour un exposé de la méthode de calcul les coefficients de Gini présentés à la section 5.3.

[12]La base de données qui a servi à effectuer les calculs présentés aux tableaux 5.3 et 5.4 est celle que nous avons utilisée dans les sections 2.4 et 2.5 du chapitre 2 pour analyser les facteurs influant sur la probabilité qu'une femme mariée travaille, mais cette fois, nous avons établi d'autres catégories, selon l'âge du mari. Voir le chapitre 2, section 2.4 pour un exposé sur cette base de données. Pour des renseignements et des définitions sur les diverses composantes du revenu familial, consulter les notes 1, 18 et 19 du chapitre 2 et la note 7 du chapitre 4.

[13]Les lignes 2, 12 et 14 du tableau 5.4 montrent que dans tous les groupes d'âge, le revenu du travail des femmes mariées est réparti de façon plus égale que le revenu patrimonial, mais de façon plus inégale que le revenu du travail des maris.

Les lignes 8 et 10 du tableau 5.4 font voir pour leur part que dans toutes les régions, la répartition des enfants accroît de façon substantielle l'inégalité de la répartition du revenu familial par personne et l'inégalité de la répartition pondérée du revenu familial par personne. Pour calculer le revenu familial par personne, nous avons divisé la somme du revenu du travail du mari, du revenu patrimonial et du revenu du travail de la femme par le nombre de membres dans la famille.

Quant au revenu familial pondéré par personne, nous l'avons établi de la même façon sauf que nous avons divisé par la somme du nombre total de membres de la famille de 14 ans et plus et de la moitié du nombre de membres de la famille de 14 ans et moins. En d'autres termes, nous accordons aux adultes un coefficient de pondération égal à un et aux enfants, un coefficient de une demie.

[14]Malheuresement, le fichier "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion, qui constitue la principale source de données pour le reste de l'analyse présentée dans cette monographie, ne contient pas suffisamment de renseignements sur la situation des familles en ce qui concerne le logement et la propriété d'autres biens pour permettre l'étude des questions présentées dans cette section du chapitre. Par ailleurs, le fichier "Ménages", qui contient beaucoup de renseignements sur le logement et les autres biens, ne renferme aucune information précise sur l'activité de l'épouse. Toutefois, il contient une variable représentant le revenu total du ménage et une autre, correspondant au revenu total du mari. Le revenu total du ménage est la somme de tous les revenus touchés par les membres du ménage de 15 ans et plus au cours de l'année civile 1970. Les revenus ne dépassant pas $99,999 sont indiqués de façon précise, les autres étant arbitrairement réduits à $100,000. Quant au revenu total du mari, il est indiqué de façon précise s'il ne dépasse pas $74,999 et ramené à $75,000 s'il dépasse ce chiffre.

En restreignant nos échantillons aux ménages unifamiliaux époux-épouse ne comptant aucune personne ne faisant pas partie de la famille, nous pouvons calculer le revenu total de tous les membres autres que le mari. Les données du fichier "Familles" nous permettent de savoir que dans les familles époux-épouse, les femmes ne représentent que 29.4 % des membres touchant un revenu autres que le mari. Toutefois, le revenu total des femmes mariées correspond à 69.7 % de ce revenu supplémentaire, et le revenu du travail des femmes mariées, à 85.9 % de leur revenu total. Nous avons donc utilisé le revenu de tous les autres membres de la famille comme variable substitut pour le revenu de la femme. Nous sommes passés à une base mensuelle en divisant les valeurs de nos variables par 12.

Le fichier "Ménages" de la bande-échantillon à grande diffusion compte 35,086 familles époux-épouse vivant en milieu non agricole et n'habitant avec aucun parent ni étranger. Nous avons divisé ces 35,086 familles en cinq groupes en fonction de l'âge du mari (20-29, 30-39, 40-49, 50-59 et 60 et plus) puis divisé encore ces sous-groupes en fonction de la situation de chaque famille au chapitre du logement (propriétaire ou locataire).

[15]Nous considérons qu'une famille possédait sa maison si le logement qu'elle occupait au moment du recensement de 1971 appartenait à l'un des membres du ménage.

[16]Dans le cas des locataires, la variable dépendante est le loyer brut mensuel. Cette variable correspond au loyer nominal mensuel plus toutes les dépenses mensuelles supplémentaires nécessaires à l'entretien du logement, comme les frais pour l'eau, l'électricité, le chauffage. Nous avons préféré le loyer brut au loyer nominal pour mesurer les frais supportés par les locataires parce que le loyer nominal comprend souvent des paiements pour divers services que d'autres locataires doivent payer en sus de leur loyer. Pour les propriétaires, la variable dépendante de la fonction sur les dépenses mensuelles est le coût d'option plus les coûts d'entretien. Le coût d'option a été incorporé à cette mesure parce que la propriété est en fait un investissement remplaçant d'autres valeurs mobilières à long terme ou se substituant à une augmentation de la consommation courante. Pour calculer ce coût d'option, nous avons divisé par 12 le prix prévu de vente déclaré par chaque propriétaire pour son logement et multiplié ce chiffre par le taux d'intérêt sur la série du 1er novembre 1970 des obligations d'épargne du Canada (7.75 %). Le coût d'entretien ajouté à cette mesure du coût d'option pour chaque famille correspond à la somme mensuelle moyenne dépensée en 1971 au titre du logement et de l'entretien du ménage, moins les dépenses sur d'autres maisons, par les propriétaires libres de toute hypothèque vivant dans toutes les zones urbanisées de la région considérée (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies ou Colombie-Britannique). Voir la publication de Statistique Canada, Dépenses des familles du Canada, Volume I, 1969, Ottawa: Statistique Canada, tableaux 9, 22, 35, 48 et 61 pour les moyennes régionales.

Les valeurs dont nous nous sommes servis pour le loyer brut sont les médianes des catégories <$20, $20-$39, $40-$59, $60-$79, $80-$99, $100-$119, $120-$139, $140-$159, $160-$179, $180-$199, $200-$249, $250-$299, $300-$349, $350-$399, $400-$449, $450-$499, $500-$549 et $550-$599, la valeur de $700 étant arbitrairement attribuée à toutes les familles payant un loyer brut de $600 ou plus. Pour les prix de vente prévus, nous nous sommes servis des médianes des catégories <$3,000, $3,000-$7,499, $7,500-$12,499, $12,500-$17,499, $17,500-$22,499, $22,500-$27,499, $27,500-$32,499, $32,500-$37,499, $37,500-$42,499, $42,500-$52,499 et $52,500-$62,499, la valeur de $70,000 étant attribuée à toutes les familles qui prévoyaient vendre leur maison à $62,500 ou plus.

Dans d'autres études, il était pratique courante de relier le prix de vente prévu des logements achetés à une mesure quelconque du revenu annuel de la famille. Si l'on ne tient pas compte de la valeur régionale des coûts d'entretien de ces logements, que nous avons ajoutée à notre mesure par coût d'option des dépenses au titre d'un logement acheté, on peut montrer que seul le terme constant d'un modèle à deux logarithmes varierait si l'on substituait aux variables sur le revenu et sur les dépenses mensuelles que nous avons utilisées, le prix de vente prévu lui-même et le revenu annuel.

[17]Par superficie, nous voulons dire le nombre de pièces. Le nombre réel de pièces est indiqué pour les logements comptant au plus 11 pièces. Pour les logements plus grands, le nombre de pièces indiqué est toujours 12.

[18]Pour plus de renseignements sur ce travail, s'adresser à Alice Nakamura.

ANNEXE A

RECLASSIFICATION DES DONNÉES DE 1951 ET DE 1961 SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES PROFESSIONS

A.1. Introduction

Les femmes canadiennes ont subi, et subissent encore, une certaine forme de ségrégation sur le plan de la profession et de l'activité économique. De ce fait, la structure de l'évolution industrielle et professionnelle de notre société influe sur leurs possibilités d'emploi. En outre, d'autres aspects du travail féminin, comme le nombre d'heures de travail et le revenu, sont liés à cette ségrégation. Donc, afin de bien comprendre les causes et les effets de la montée de l'activité féminine, il faut prendre en considération ces facteurs professionnels et industriels, dans leur forme actuelle comme dans celle qu'ils ont présentée au cours des années.

Les modifications qui ont été apportées aux classifications des activités et des professions font malheureusement obstacle à l'analyse, celles de la classification des professions entre les recensements de 1951 et de 1971 tout particulièrement. Mais parce que nous étions convaincus de l'importance du rôle joué par l'évolution historique d'un certain nombre de variables, nous avons voulu adapter les données de 1951 et de 1961 aux codes de la classification de 1971. Cette annexe expose le processus de reclassification que nous avons utilisé.

A.2. Modifications de la classification des activités économiques

En fait, nous n'avons apporté que deux changements aux données présentées dans les tableaux publiés du recensement de 1951, et aucun changement aux données publiées du recensement de 1961. En ce qui concerne les données du recensement de 1951, nous avons incorporé la catégorie "Énergie électrique, gaz et eau" à "Transports, entreposage et communications" et nous avons distingué la catégorie "Administration publique" des autres groupes de la division "Services".

Puisque nous ne tenons pas compte des autres modifications apportées à la classification par Statistique Canada entre 1951 et 1971, quel peut être le degré de précision de nos données? Le tableau A.1 présente une comparaison entre les répartitions de la population et des femmes actives établies à partir de nos données

TABLEAU A.1. Comparaison des répartitions[1] selon le secteur d'activité de la population active totale et de la population active féminine, pour les années 1951, 1961 et 1971, sur la base de données corrigées par Statistique Canada et par nous

Secteur d'activité	Répartition de la population active						Répartition de la population active féminine					
	1951		1961		1971		1951		1961		1971	
	S.C.[2]	Nous[3]	S.C.	Nous	S.C.	Nous	S.C.	Nous	S.C.	Nous	S.C.	Nous
Agriculture	15.5	15.6	9.8	9.9	5.6	5.6	3.0	3.0	4.5	4.5	3.8	3.8
Forêts	2.5	2.5	1.7	1.7	0.9	0.9	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Pêche et piégeage	1.0	1.0	0.6	0.6	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mines	1.9	2.0	1.8	1.9	1.6	1.6	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
Industrie manufacturière	24.5	25.7	21.6	21.7	19.8	19.8	22.9	23.6	17.0	17.1	13.7	13.7
Construction	6.1	6.6	6.8	6.7	6.2	6.2	0.5	0.5	0.6	0.6	0.9	0.9
Transport	9.9	8.8	9.4	9.3	7.9	7.8	5.2	4.6	4.7	4.7	3.9	3.8
Commerce	14.3	13.4	15.4	15.3	14.7	14.7	18.4	18.2	17.2	17.1	15.7	15.7
Finance	2.7	2.7	3.5	3.5	4.2	4.2	5.5	5.5	5.9	5.9	6.2	6.2
Services communautaires ou personnels	15.0	14.6	19.6	19.5	23.7	23.7	38.9	38.4	42.5	42.4	39.7	39.7
Administration publique	5.3	5.8	7.4	7.5	7.3	7.4	4.1	4.6	4.9	4.9	5.5	5.5
Indéterminé	1.3	1.3	2.4	2.5	7.9	7.9	1.1	1.1	2.4	2.4	10.2	10.2

[1]Exception faite des données portant sur l'année 1951, tous les chiffres prennent en compte les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

[2]Données corrigées par Statistique Canada.

[3]Données corrigées par nous.

Source: Les données corrigées par Statistique Canada sont présentées dans Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 4, tableau 1. Les données corrigées par nous sont fondées sur des chiffres présentés dans Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 16; Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 2, tableau 1A; et Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 4, tableau 2.

partiellement ajustées et les distributions correspondantes calculées à partir des données corrigées de façon plus complète par Statistique Canada[1]. Certes, il existe des écarts, mais ils sont faibles. Les plus importants touchent les répartitions de 1951, pour deux raisons. D'abord, les données corrigées par Statistique Canada prennent en compte le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Or, les données sur les deux territoires ne font généralement pas partie des tableaux présentés dans le corps de notre monographie, qui ont été établis à partir des données corrigées par nos soins. Afin de pouvoir effectuer les comparaisons figurant au tableau A.1, nous avons incorporé des chiffres corrigés sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, pour les années 1961 et 1971. Toutefois, l'opération s'est révélée impossible à réaliser pour 1951[2]. Ensuite, les distributions de 1951 sont fondées sur toutes les personnes de 14 ans et plus, alors que les autres distributions ne prennent en compte que les personnes de 15 ans et plus. Il faut aussi remarquer que les écarts entre les répartitions de la population active féminine (qui nous intéresse plus particulièrement) sont plus faibles que les écarts entre les distributions de l'ensemble de la population active. Cela suggère que les comparaisons des années 1951, 1961 et 1971 fondées sur nos données corrigées sont assez justes, au moins sur le plan des tendances générales qu'elles révèlent. Comme Statistique Canada n'a publié aucune donnée corrigée sur des variables comme le nombre hebdomadaire d'heures de travail ou le revenu par secteur d'activité, nous jugeons valide d'utiliser les données dont nous disposons sur la période 1951-1971 pour dégager les tendances propres à chaque secteur d'activité en ce qui concerne chacune de ces variables. Il faut toutefois admettre que ces données ne sont pas vraiment précises.

A.3. Modifications de la classification des professions

Le problème posé par les données sur les professions est beaucoup plus grave. Les modifications apportées à la classification des professions entre 1951 et 1961 puis entre 1961 et 1971 ont surtout visé à préciser la distinction entre "cadres et spécialistes" et "ouvriers et techniciens". De ce fait, les comparaisons chronologiques deviennent très difficiles. Parallèlement, toutefois, les données sur les professions ont plus d'importance que celles sur les activités économiques, puisque l'évolution industrielle d'une société touche les gens sur le plan professionnel. Il n'est possible de faire un examen complet de l'évolution des possibilités d'emploi des femmes qu'à travers une analyse des tendances professionnelles.

Voir note(s) à la page 165.

Pour cette raison, nous avons adapté les données sur les professions des recensements de 1951 et de 1961 aux catégories de 1971 (puisque 1971 constitue notre principal sujet).

Il est bien difficile d'effectuer une reclassification "impossible", et encore plus complexe d'en évaluer la précision. Toutefois, nous pouvons (a) expliquer ce que nous avons fait et (b) en évaluer l'utilité, en fonction du but que nous nous étions fixé. C'est ce que nous présentons dans les sections suivantes.

A.3.1. La méthode de reclassification

Pour procéder au reclassement des données de 1961, nous avons commencé par comparer (de façon incomplète toutefois) les Manuels de la classification des professions de 1961 et de 1971. Pour reclasser les données de 1951, nous nous sommes fondés en gros sur les règles qui avaient servi à refaire la classification de 1961.

Chaque titre de profession figurant dans un tableau publié du recensement de 1951 ou de 1961 a été classé dans l'un des grands groupes de la classification de 1971 en fonction du groupe de base de 1971 correspondant à ce titre. Lorsque nous avons dressé la liste de toutes nos reclassifications (pour obtenir ce document, s'adresser à Dallas Cullen), nous avons repéré diverses "erreurs" mineures (des titres de profession classés dans la mauvaise catégorie). Toutefois, il faut signaler deux grands problèmes.

Le grand groupe 11 (direction et administration) comporte des erreurs flagrantes, puisque nous y avons incorporé tous les "propriétaires et administrateurs" alors que la définition de cette catégorie a été modifiée[3]. Par conséquent, les données concernant ce groupe (qui compte seulement un petit pourcentage de femmes) doivent être interprétées avec prudence.

En général, les blocs de titres de 1951 et de 1961 ont été incorporés à un seul groupe, sauf ceux qui, de toute évidence, devaient être fractionnés et ceux qui étaient trop volumineux pour qu'il soit possible de les ranger dans un seul groupe sans risque de distorsion grave (par exemple "autres professions" en 1951 et en 1961 et "contremaîtres - fabrication et mécanique" en 1951). Dans tous les cas sauf un, nous avons réparti des titres de façon égale, puisqu'il n'existait aucun moyen sûr de choisir une autre méthode.

Voir note(s) à la page 165.

La seule exception à cette règle a été faite pour la catégorie des manoeuvres. Des groupes de base de cette catégorie figurent dans neuf grands groupes de 1971 (61 - services; 71 - agriculture; 75 - exploitation forestière; 77 - mines; 81 et 82 - traitement des matières premières; 85 - fabrication; 87 - construction; 93 - manutention; et 99 - professions non spécifiées ailleurs)[4]. Dans les classifications de 1951 et de 1961, les manoeuvres de l'agriculture, de l'abattage du bois et des mines sont comptés à part, ce qui nous laisse seulement six groupes entre lesquels répartir le bloc restant. Vu sa taille, il y a risque de distorsion si la répartition est faite également entre tous les groupes; par contre, si l'on se fonde sur les chiffres de 1971 pour faire la répartition, cela impose des convergences qui ne sont peut-être pas réelles et, par ailleurs, la ventilation des manoeuvres par secteur d'activité en 1961 ne fournit pas une base suffisamment précise pour effectuer une répartition inégale. Nous avons donc décidé, de façon assez arbitraire il faut bien le dire, de procéder à une répartition inégale en fonction du nombre de groupes de base de manoeuvres dans chaque grand groupe. Comme on compte au total 21 groupes de base de manoeuvres, nous avons obtenu la répartition finale suivante: 1/21 à 61; 9/21 à 81/82; 6/21 à 85; 3/21 à 87; 1/21 à 93; et 1/21, plus le reste, à 99. Nous étudierons dans la section suivante la valeur de cette répartition.

A.3.2. Exactitude de la reclassification des professions

Comme nous l'avons déjà mentionné, il est fort difficile d'évaluer l'exactitude d'une reclassification impossible. Nous allons essayer de traiter le problème sous deux angles. D'abord, nous étudierons les tendances qui se dégagent de nos seules données, les comparant ensuite à celles que révèlent d'autres chiffres. Ensuite, nous étudierons les effets qu'auraient eu d'autres règles de classification.

Le tableau A.2 présente les répartitions de la population active totale et féminine selon notre nouvelle classification des professions ainsi que le pourcentage de la population active que représentaient les femmes dans chaque catégorie professionnelle en 1951, en 1961 et en 1971. On constate que les tendances convergent, c'est-à-dire qu'il existe peu de changements majeurs inexplicables (la hausse du pourcentage des femmes dans le groupe "agriculture" tient à la

Voir note(s) à la page 165.

TABLEAU A.2. Répartitions de la population active totale et féminine selon la nouvelle classification et pourcentage de la population active que représentent les femmes dans chaque profession Canada[1], 1951, 1961 et 1971

Grands groupes		Répartition de la population active totale			Répartition de la population active féminine			Pourcentage de la population active que représentent les femmes		
N°	Titre	1951	1961	1971	1951	1961	1971	1951	1961	1971
11	Direction	8.5	8.8	4.3	3.3	3.3	2.0	8.7	10.4	15.7
21	Sciences naturelles, génie	1.3	2.1	2.7	0.4	0.4	0.6	6.9	4.8	7.3
23	Sciences sociales	0.4	0.6	0.9	0.5	0.7	1.0	27.8	29.4	37.4
25	Religion	0.6	0.5	0.3	1.0	0.6	0.1	39.7	28.9	15.7
27	Enseignement	2.2	3.1	4.1	6.7	7.3	7.1	67.2	64.4	60.4
31	Médecine et santé	2.1	3.2	3.8	6.5	8.6	8.2	68.5	72.1	74.3
33	Arts plastiques	0.7	1.0	0.9	0.9	1.1	0.7	30.7	31.2	27.2
41	Travail administratif	11.8	13.7	15.9	30.1	30.6	31.8	56.1	61.0	68.4
51	Commerce	5.8	7.2	9.5	8.8	8.4	8.4	33.3	32.0	30.4
61	Services	9.5	11.4	11.2	19.5	19.5	15.1	45.1	46.7	46.2
71	Agriculture	15.7	10.1	6.0	2.8	4.3	3.6	3.9	11.7	20.9
73	Pêches	1.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.4	0.8	1.6
75	Exploitation forestière	1.9	1.3	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	1.9
77	Mines	1.2	0.9	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.5
81/82	Traitement	7.3	5.5	3.9	4.9	2.7	2.0	14.8	13.6	17.8
83	Usinage	3.0	2.9	2.8	0.7	0.5	0.5	4.8	4.3	5.7
85	Fabrication	9.5	7.9	7.4	9.6	6.7	5.1	22.6	23.2	23.7
87	Construction	7.6	7.2	6.6	0.3	0.2	0.2	1.0	0.8	0.9
91	Transports	5.2	4.3	3.9	0.1	0.1	0.3	0.5	0.6	2.4
93	Manutation	1.4	2.4	2.4	1.7	1.7	1.4	27.2	19.3	19.7
95	Autres métiers	1.6	1.4	1.3	0.6	0.5	0.5	8.4	9.1	12.4
99	Autres	0.6	1.6	1.9	0.4	0.6	0.7	13.4	9.2	13.0
00	Non déclaré	1.2	2.6	8.5	1.1	2.4	10.8	20.6	26.0	43.4
	Toutes les professions							22.0	27.3	34.3

[1]Les données sur les Territoires du Nord-Ouest et sur le Yukom ne figurent pas dans ce tableau.

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4; du Recensement du Canada de 1961, Colume III - Partie 1, tableau 6; et du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableau 2.

surreprésentation des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population active de 1971; la progression dans la catégorie "non déclaré" s'explique sans doute par l'emploi de l'autodénombrement pour le recensement de 1971).

Cette convergence des données ne suffit toutefois pas à confirmer la valeur de notre reclassification; il faut aussi que d'autres sources de données, plus fiables en apparence, viennent confirmer la chose. Le tableau A.3 montre les répartitions et pourcentage correspondants qui figurent dans le volume Tendances des professions et de l'industrie, de la série spéciale de publications du recensement de 1961. (Cette publication présente les données de 1951 sur les professions en fonction du système de classification de 1961. Il devient ainsi possible de comparer les tendances observées entre 1951 et 1961.) Des données ajustées par Statistique Canada se dégagent des convergences de distribution et des tendances semblables à celles du tableau A.2, par exemple une hausse du nombre des actifs dans les professions spécialisées et une baisse du nombre de personnes dans les professions ouvrières.

Le phénomène se dégage plus clairement du tableau A.4, où nous avons agrégé les groupes de professions pour former de grandes catégories comparables. Comme le montre ce tableau, les tendances de distribution sont fort semblables. En outre, on peut montrer que nombre des écarts observés tiennent à des différences entre les codes de 1961 utilisés pour classer les données ajustées publiées et les codes de 1971 dont nous nous sommes servis[5]. Par exemple, dans nos données, le pourcentage de la population active féminine appartenant à la catégorie des professions administratives est, en 1951 comme en 1961, supérieur à ce qu'il paraît être dans les données ajustées de Statistique Canada tandis que le pourcentage de femmes dans la catégorie des professions ouvrières est inférieur à la valeur publiée par Statistique Canada. Toutefois, dans nos données, les "téléphonistes" font partie de la première catégorie alors que dans les données de Statistique Canada, ils sont incorporés à celle des ouvriers (transports et communications). Or, les femmes téléphonistes composaient 2.5 % de la population active féminine en 1951 et 1.9 % en 1961; la différence de classement que nous avons signalée rend donc presque entièrement compte des écarts entre les distributions. De même, les "aide-infirmières"

Voir note(s) à la page 165.

TABLEAU A.3. Répartitions de la population active totale et féminine selon la reclassification de Statistique Canada et pourcentage de la population active que représentent les femmes dans chaque profession Canada[1], 1951 et 1961

Catégorie professionnelle	Répartition de la population active		Répartition de la population active féminine		Pourcentage de la population active que représentent les femmes dans chaque profession	
	1951	1961	1951	1961	1951	1961
Direction	8.0	8.3	3.3	3.3	9.1	10.7
Professions spécialisées et techniques	7.3	9.7	14.3	15.4	43.3	43.3
Travail de bureau	11.0	12.9	27.8	28.8	55.8	61.1
Commerce	5.4	6.4	8.6	8.4	35.0	35.9
Services et loisirs	9.7	12.3	21.1	22.4	47.7	49.7
Transports et communications	6.3	6.1	2.8	2.2	10.0	9.7
Agriculture et main-d'oeuvre agricole	15.7	10.0	2.8	4.3	3.9	11.7
Abattage du bois et professions connexes	1.9	1.2	0.0	0.0	0.0	0.1
Pêche, piégeage et chasse	1.0	0.5	0.0	0.0	0.4	0.7
Mines, carrières et professions connexes	1.2	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Métiers, processus de production et professions connexes	24.7	23.6	16.3	11.7	14.5	13.4
Manoeuvres	6.7	5.3	1.8	1.2	5.9	6.1
Non déclaré	1.2	2.6	1.1	2.4	20.5	26.0
Toutes les professions	100.0	100.0	100.0	100.0	22.0	27.3

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans ce tableau.

Source: Données calculées à partir des chiffres du bulletin SL-1 du Recensement du Canada de 1961, Tendance des professions et de l'industrie, tableaux 8 et 8B.

TABLEAU A.4. Comparaison des répartitions établies en fonction des données corrigées par Statistique Canada et par nous, pour de grandes catégories de professions Canada[1], 1951 et 1961

Catégorie de professions	Répartition de la population active				Répartition de la population active féminine			
	1951		1961		1951		1961	
	S.C.[2]	Nous[3]	S.C.	Nous	S.C.	Nous	S.C.	Nous
Direction (11)[4]	8.0	8.5	8.3	8.8	3.3	3.3	3.3	3.4
Professionnelle et technique (21, 23, 25, 27, 31, 33)	7.3	7.2	9.7	10.5	14.3	16.1	15.4	18.5
Travail administratif (41)	11.0	11.8	12.9	13.7	27.8	30.1	28.8	30.6
Commerce (51)	5.4	5.8	6.4	7.2	8.6	8.8	8.4	8.4
Services (61)	9.7	9.5	12.3	11.4	21.1	19.5	22.4	19.5
Agriculture (71)	15.7	15.7	10.0	10.1	2.8	2.8	4.3	4.3
Autres industries primaires[5] (73, 75, 77)	4.1	4.0	2.7	2.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouvriers[6] (81/82, 83, 85, 87, 91, 93, 95, 99)	37.6	36.2	35.0	33.0	20.9	18.2	15.0	12.9
Non déclaré (00)	1.2	1.2	2.6	2.6	1.1	1.1	2.4	2.4
Toutes les professions	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

	Pourcentage de femmes dans la catégorie				Croissance de la population active		Croissance de la population active féminine	
	1951		1961		1951-61		1951-61	
	S.C.	Nous	S.C.	Nous	S.C.	Nous	S.C.	Nous
Direction (11)[4]	9.1	8.7	10.7	10.4	28.1	26.8	50.4	52.0
Profesaionelle et technique (21, 23, 25, 27, 31, 33)	43.3	49.2	43.3	48.1	63.1	78.2	63.0	74.4
Travail administratif (41)	55.8	56.1	61.1	61.0	44.1	41.7	57.7	54.1
Commcrce (51)	35.0	33.3	35.9	32.0	43.0	50.5	46.8	44.6
Services (61)	47.7	45.1	49.7	46.7	54.4	45.9	60.9	51.2
Agriculture (71)	3.9	3.9	11.7	11.7	-21.4	-21.9	135.8	133.0
Autres industrics primaires[5] (73, 75, 77)	0.1	0.1	0.2	0.4	-18.2	-15.9	63.5	202.6
Ouvriers[6] (81/82, 83, 85, 87, 91, 93, 95, 99)	12.3	11.1	11.7	10.6	14.0	11.5	8.5	7.0
Non déclaré (00)	20.5	20.5	26.0	26.0	158.8	158.0	228.2	226.8
Toutes les profeasions	22.0	22.0	27.3	27.3	22.4	22.2	51.8	51.5

[1]Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans ce tableau.

[2]Chiffres ajustés par Statistique Canada.

[3]Chiffres ajustés par nous.

[4]Les chiffres entre parenthèses correspondent aux grands groupes que nous avons fusionnés pour former nos catégories de professions.

[5]Selon les ajustements de Statistique Canada, cette catégorie comprend l'abattage du bois et les professions connexes, la pêche, le piégeage et la chasse, les mines, les carrières et les professions connexes.

[6]Selon les ajustements de Statistique Canada cette catégorie comprend les transports et les communications, les métiers, les processus de production et les professions connexes, les manoeuvres.

Source: Les données de Statistique Canada sont présentées dans le bulletin SL-1 du Recensement du Canada de 1961, Tendances des professions et de l'industrie, tableaux 8 et 8B; nos chiffres corrigés ont été calculés à partir des données présentées dans Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4; et Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableau 6.

(1.6 % de la population active féminine en 1951 et 2.8 % en 1961) font partie de la catégorie professionnelle et technique dans nos données et de celle des services dans les données de Statistique Canada. Cette différence peut d'ailleurs expliquer en partie les écarts entre les chiffres sur la croissance de la participation féminine dans ces deux catégories, puisque les "aide-infirmières" ont enregistré une progression de 167.1 % en 1951 et 1961. En général, exception faite des "autres industries primaires" (qui comptent très peu de femmes, tant en nombre qu'en pourcentage), les courbes de croissance sont semblables.

Le tableau A.4 montre aussi que la fusion des groupes minimise ou au moins réduit les "inexactitudes" de la reclassification. De toute évidence, l'objectif n'est pas de fusionner les catégories à un point tel que celles-ci perdent tout leur sens. Toutefois, comme notre analyse se fonde principalement sur les fichiers "Particuliers" et "Familles" de la bande-échantillon à grande diffusion, certaines de nos catégories sont également fusionnées dans les analyses chronologiques. Pour être plus précis, dans les fichiers "Particuliers" et "Familles", les numéros 73, 75 et 77 sont regroupés, comme le sont les numéros 83 et 85, et 93, 95 et 99. En outre, il y a fusion des grands groupes 21, 23, 25 et 33 dans le fichier "Familles".

Enfin, il faut faire remarquer que même des variations apparemment majeures de classification peuvent n'avoir que des effets plutôt mineurs sur les tendances et la structure des données. C'est ce que montre le tableau A.5 à partir de la répartition des manoeuvres. Comme nous l'avons signalé en expliquant le processus de reclassification, la population faisant partie de la catégorie des manoeuvres en 1951 et 1961 a été répartie de la façon suivante: 1/21 au groupe 61 (services), 9/21 au groupe 81/82 (traitement), 6/21 au groupe 85 (fabrication de produits finis), 3/21 au groupe 87 (construction), 1/21 au groupe 93 (manutention), et 1/21 (plus le reste) au groupe 99 (activités non spécifiées ailleurs). Cette répartition est présentée, en pourcentage, dans les colonnes 1 (population totale) et 2 (manoeuvres femmes) du tableau A.5. Les colonnes 3 et 4 présentent pour leur part les répartitions de tous les manoeuvres et des manoeuvres femmes, (c'est-à-dire, de toute la population faisant partie des groupes de base intitulés "manoeuvres et travailleurs assimilés"). On observe qu'il y a sous-estimation de la population totale et de la population féminine de manoeuvres dans les grands

TABLEAU A.5. Comparaison de deux méthodes de répartition de la population des manoeuvres en 1951 et en 1961 entre les grands groupes de la classification de 1971[1]

Grand groupe[2]	Répartition en pourcentage des manoeuvres selon la formule choisie		Répartition en pourcentage des manoeuvres en 1971		Pourcentage de la population active féminine que représentent les femmes faisant partie du grand groupe			
					1951		1961	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Répartition choisie	Répartition selon 1971	Répartition choisie	Répartition selon 1971
61	4.8	4.8	15.7	46.7	9.5	10.3	11.4	11.9
81/82	42.9	42.9	16.3	16.0	7.3	5.5	5.5	4.2
85	28.6	28.6	6.5	11.7	9.5	8.0	7.9	6.8
87	14.3	14.3	25.9	1.8	7.6	8.3	7.2	7.6
93	4.8	4.8	8.1	2.2	1.4	1.6	2.4	2.5
99	4.8	4.8	27.5	21.6	0.6	2.2	1.6	2.8

Grand groupe	Pourcentage de la population active que représentent les femmes faisant partie du grand groupe				Pourcentage de la population active féminine que représentent les femmes faisant partie du grand groupe			
	1951		1961		1951		1961	
	Répartition choisie	Répartition selon 1971	Répartition choisie	Répartition selon 1971	Répartition choisie	Répartition selon 1971	Répartition choisie	Répartition selon 1971
61	19.5	20.3	19.5	20.0	45.1	43.5	46.7	45.7
81/82	4.9	4.4	2.7	2.4	14.8	17.6	13.6	15.7
85	9.6	9.2	6.7	6.5	22.6	25.2	23.2	26.0
87	0.3	0.1	0.2	0.1	1.0	0.3	0.8	0.2
93	1.7	1.6	1.7	1.6	27.2	22.7	19.3	17.8
99	0.4	0.7	0.6	0.8	13.4	7.1	9.2	7.5

[1] Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans ce tableau.

[2] Voir section A.3.1. pour la définition de "grand groupe".

Source: Données calculées à partir du Recensement du Canada de 1951, Volume IV, tableau 4; du Recensement du Canada de 1961, Volume III - Partie 1, tableau 6; du Recensement du Canada de 1971, Volume III - Partie 2, tableau 2.

groupes 61 et 99, ainsi que de la population totale dans les grands groupes 87 et 93, tous les autres chiffres étant surestimés.

Qu'en est-il des écarts réels entre les distributions qui nous intéressent vraiment? Dans le reste du tableau, les données obtenues à l'aide de la répartition que nous avons décrite sont comparées à celles que produit une ventilation fondée sur la répartition de l'ensemble des manoeuvres et des manoeuvres femmes en 1971.

Les répartitions figurant aux colonnes 5 à 12 sont fondées sur toute la population faisant partie du grand groupe (c'est-à-dire, la somme des manoeuvres incorporés au groupe et de tous les autres travailleurs reclassés dans ce groupe). Ces distributions, en particulier celles qui concernent les femmes, sont remarquablement semblables, surtout si on considère les différences entre les quatre premières colonnes du tableau.

Les colonnes 13 à 16 fournissent des chiffres comparatifs sur le pourcentage de la population totale de chaque groupe qui est formé par les femmes. De nouveau, les données produites par les deux méthodes sont très semblables.

Ce tableau nous permet d'illustrer deux éléments concernant notre reclassification. Celle-ci n'est pas et ne peut être entièrement exacte. Parallèlement, toutefois, elle semble suffisamment exacte pour permettre de dégager les tendances et les structures générales des données sur les professions entre 1951 et 1971, qu'elles soient prises isolément ou mises en relation avec d'autres variables.

NOTES

[1]Statistique Canada fait observer que même si l'ajustement des données de 1951 et de 1961 a été fait en fonction de la classification type des activités économiques de 1970, il a été nécessaire d'apporter certaines modifications aux groupes de 1970 pour rendre comparables les données de trois années.

[2]Les données industrielles sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne figurent pas dans les tableaux publiés de 1951. Nous n'avons donc pas pu ajuster ces données à celles du tableau A.1, ce qui nous interdit toute comparaison.

[3]Contrairement aux groupes de 1951 et de 1961, les groupes "direction" de 1971 ne comprend pas les chefs de rayon des grands magasins, les gérants de succursales d'une chaîne de magasins de vente au détail ni les gérants de supermarché. Par ailleurs, lors des trois recensements, les responsables des ventes et de la publicité des chaînes de grands magasins ont été incorporés au groupe "direction". Comme il n'y avait pas moyen de connaître le nombre de personnes dans ces catégories de professions, nous n'avons pas essayé d'ajuster les données, ni de les reclasser. Il en résulte une surestimation du groupe "direction" en 1951 et en 1961 et une sous-estimation du groupe "commerce", auquel les chefs de rayon et les gérants de magasin ont été affectés en 1971.

[4]En fait, on trouve des manoeuvres dans dix grands groupes. Comme nos tableaux historiques, les grands groupes 93, 95 et 99 sont fusionnés et vu la taille du groupe de base des manoeuvres en 1971, nous avons pris la décision arbitraire de ne pas prendre en compte les manoeuvres des professions de l'imprimerie (grand groupe 95).

[5]Pour une analyse générale des différences entre les classifications de 1961 et de 1971, consultez La population active, août 1973.

ANNEXE B

SPÉCIFICATION ET ESTIMATION DU MODÈLE SUR L'ACTIVITÉ DES FEMMES MARIÉES

B.1. Le modèle de base

Supposons qu'un ménage cherche à maximiser une fonction d'utilité quasi concave $U(x, \ell_H, \ell_W; Z^*)$, admettant des dérivées de deuxième ordre, dans le cadre des contraintes suivantes:

$$0 \leq h_H \leq T \tag{1}$$

$$0 \leq h_W \leq T \tag{2}$$

et d'une contrainte budgétaire sur une période s'exprimant ainsi:

$$px = A + w_H h_H + w_W h_W \ , \tag{3}$$

où x est un bien synthétique de Hicks qui représente la consommation de tous les biens autres que les loisirs à des prix relatifs qui, par hypothèse, sont identiques pour tous les ménages, ℓ_H et ℓ_W représentent le temps "non marchand" (les heures de loisir) dont disposent le mari et la femme respectivement, $h_H (= T - \ell_H)$ et $h_W (= T - \ell_W)$ représentent le temps "marchand" (les heures de travail) du mari et de la femme aux taux (du marché) offerts w_H et w_W, T est le temps disponible total, p, le prix du bien synthétique de Hicks et A, le revenu patrimonial. Z* est un vecteur de contraintes créé par les choix économiques précédents ou des événements aléatoires comme le nombre d'enfants et le niveau de scolarité des membres de la famille. Pour tout vecteur Z*, le lagrangien du problème s'exprime ainsi

$$V = U(x, T-h_H, T-h_W; Z^*) + \gamma_1 h_H + \gamma_2 h_W + \lambda(A + w_H h_H + w_W h_W - px), \tag{4}$$

et les conditions nécessaires et suffisantes d'optimalité de Kuhn-Tucker sont (1) à (3) et l'existence de λ, γ_1 et γ_2 tels que

$$U_x - \lambda p = 0 \tag{5}$$

$$-U_H + \gamma_1 + \lambda w_H = 0 \tag{6}$$

$$-U_W + \gamma_2 + \lambda w_W = 0 \tag{7}$$

$$\gamma_1 h_H = 0 \tag{8}$$

$$\gamma_2 h_W = 0 \tag{9}$$

et

$$\gamma_1 \geq 0, \quad \gamma_2 \geq 0 \ , \qquad (10)$$

où $U_x = \partial U/\partial x$, $U_H = \partial U/\partial \ell_H$ et $U_W = \partial U/\partial \ell_W$.

Comme le temps disponible total ne sera probablement pas consacré entièrement à des activités marchandes, nous avons supposé que h_H et h_W sont inférieurs à T. Les conditions (5) à (10) impliquent que

$$\lambda = U_x/p = (U_H-\gamma_1)/w_H = (U_W-\gamma_2)/w_W \ , \qquad (11)$$

où γ_1 et γ_2 sont tous deux non négatifs et deviennent nuls si h_H, dans le premier cas, et h_W, dans le deuxième, deviennent positifs.

Supposons pour l'instant que le temps de loisir du mari et celui de la femme soient interchangeables sans que la fonction d'utilité du ménage varie, c'est-à-dire que $U(x,\ell_H,\ell_W;Z^*) = U(x,\ell_W,\ell_H;Z^*)$ pour tout x. Supposons en outre que pour tout x, la fonction $U_i(x,\ell_H,\ell_W;Z^*)$ est (i) strictement décroissante par rapport à ℓ_i si ℓ_j est fixé ($\partial U_i/\partial \ell_i < 0$ ou $\partial U_i/\partial h_i > 0$), et (ii) non décroissante par rapport ℓ_j si ℓ_i est fixé ($\partial U_i/\partial \ell_j \geq 0$ ou $\partial U_i/\partial h_h \leq 0$), où i, j = H ou W et $i \neq j$. Les hypothèses (i) et (ii) expriment respectivement la loi des rendements décroissants dans le domaine des loisirs et les avantages que peuvent tirer les membres d'un couple à partager leurs loisirs. Ces hypothèses sont réalisées si, par exemple, $U(x,\ell_H,\ell_W;Z^*) = f(x) + b\sqrt{\ell_H} + b\sqrt{\ell_W} + c\sqrt{\ell_W}\ \sqrt{\ell_W}$, où f(x) est une fonction de x et b et c sont des constantes positives. Alors, si $w_H > w_W$, nous obtenons $(U_H/w_H) < (U_W/w_W)$ pour $h_H = h_W = 0$ et pour tout x. Comme l'utilité marginale par dollar du temps de loisir du mari est inférieure à celle de sa femme, le mari travaillera jusqu'à h_H^* (>0) heures. h_H^* correspond au point où $U_H(x,T-h_H,T;Z^*)/w_H$ devient égale à $U_W(x,T-h_H,T;Z^*)/w_W$. Donc, pour tout $h_H^{**} > h_H^*$, $U_H(x,T-h_H,T;Z^*)/w_H > U_W(x,T-h_H^{**},T;Z^*)/w_W$. Si la contrainte (3) est réalisée avant que h_H devienne égal à h_H^*, la femme ne travaillera pas, c'est-à-dire $h_W = 0$. Si, par ailleurs la contrainte sur le revenu n'est pas encore réalisée au point $h_H = h_H^*$, alors h_W commence à augmenter.

À mesure que h_W augmente, U_W s'accroît également. Donc, il viendra un point, disons h_W^*(>0), où il devient désirable que le mari travaille davantage. C'est-à-dire, $U_H(x,T-h_H^*,T-h_W;Z^*)/w_H > U_W/x,T-h_H^*,T-h_W;Z^*)/w_W$ pour tout h_w satisfaisant à $h_W^* > h_W > 0$, mais $U_H(x,T-h_H^*, T-h_W^*;Z^*)/w_H = U_W(x,T-h_H^*,T-h_W^*;Z^*)/w_W$

et $U_H(x,T-h_H^*,T-h_H^{**};Z^*)/w_H < U_W(x,T-h_H^*,T-h_W^{**};Z^*)/w_W$ pour tout h_W^{**} satisfaisant à $T > h_W^{**} > h_W^* > 0$. L'engrenage ne s'interrompra que lorsque la contrainte budgétaire sera réalisée ou que les heures de travail du mari et de la femme atteindront une borne supérieure (institutionnelle ou physique). Nous supposerons que la contrainte budgétaire est toujours réalisée.

Revenons maintenant à notre hypothèse sur la nature interchangeable des loisirs de la femme et du mari: l'analyse que nous venons de faire ne change guère si $U_H(x,\ell_H,\ell_W;Z^*) < U_W(x,\ell_H,\ell_W;Z^*)$ au point $h_H = h_W = 0$ tant que U_h et U_W satisfont aux hypothèses (i) et (ii). L'analyse que nous avons faite s'applique à un monde dans lequel les maris et les femmes considèrent leurs loisirs interchangeables, mais à cause d'une discrimination ou d'autres raisons indépendantes de la volonté des personnes impliquées, $w_W < w_H$. La suppression de l'hypothèse sur les loisirs n'est acceptable que s'il existe des différences entre hommes et femmes poussant nombre de couples à attribuer une utilité marginale supérieure aux loisirs de la femme au point $h_H = h_W = 0$, auquel cas, le capital humain que représente la femme pourrait être investi dans des domaines moins fortement axés sur le travail que celui du mari, ce qui pourrait mener à une situation où, en moyenne, $w_W < w_H$. L'important c'est que dans l'un ou l'autre cas, la décision que prend le mari de travailler précédera en général celle que la femme peut prendre (par conséquent $\gamma_1 = 0$ au point optimum) et que le mari continura d'accroître ses heures de travail jusqu'à ce que l'utilité marginale par dollar de ses loisirs rejoigne celle des loisirs de sa femme. Alors seulement, la femme commencera à travailler.

Les valeurs observées de w_H sont en fait nettement plus élevées que les valeurs observées de w_W, comme on peut le voir au tableau 4.7. En outre, les différences entre ces chiffres sont probablement sous-estimées par rapport à la réalité à cause d'un biais de sélection (voir Gronau, 1974; et Lewis, 1974).

B.2. Le modèle estimé

Le modèle présenté à la section B.1 exige un réajustement continuel de h_H, h_W et x jusqu'à ce qu'on obtienne des γ_1 et γ_2 non négatifs tels que $U_x/p = (U_H-\gamma_1)/w_H = (U_W-\gamma_2)/w_W$, où, en général, $\gamma_1 = 0$) au point optimum. En fait le nombre d'heures de travail du mari peut être une donnée beaucoup moins souple que la consommation de sa famille ou le nombre d'heures de travail de sa femme. En effet,

la plupart du temps, les hommes choisissent des emplois dont le nombre d'heures (modifié par les vacances, le temps supplémentaire et les licenciements) est fixé par contrat, conformément aux règles en vigueur dans l'organisation où ils travaillent ou encore par négociation entre l'employeur et le syndicat représentant les travailleurs. Donc, la plupart des hommes ne sont sans doute pas libres de modifier de façon régulière le nombre d'heures qu'ils consacrent à leur emploi principal pour répondre au problème de maximisation de l'utilité énoncé à la section B.1. Un deuxième emploi ne sera pas nécessairement aussi bien rénuméré ou n'offrira pas toujours des conditions de travail aussi favorables que l'emploi principal. Le tableau B.1 présente des preuves à l'appui de ce raisonnement. Malgré des écarts assez marqués entre les familles où la femme ne travaille pas et celles où elle travaille au chapitre de la taille moyenne de la famille, du revenu patrimonial moyen, du salaire horaire moyen du mari et d'autres variables, nous constatons que, dans chaque groupe d'âge, les maris des femmes qui travaillent et de celles qui ne travaillent pas ont tendance à consacrer en moyenne le même nombre de semaines par année et le même nombre d'heures par semaine à leur emploi.

Pour essayer d'expliquer à court terme (un an) l'activité de la femme mariée, il peut être plus utile de considérer le nombre d'heures de travail du mari (et donc son revenu de travail) comme le résultat de décisions à longue échéance prises par le ménage et le mari lui-même. Il vaut donc peut-être mieux supposer que le ménage cherche à maximiser une fonction d'utilité conditionnelle $U(x,\ell_W;Z^*)$ dans le cadre de la contrainte (2) et de contraintes sur le revenu et le temps

$$px = A + I_H + w_W h_W \qquad (12)$$

$$T = \ell_W + h_W , \qquad (13)$$

où Z^*, A et $I_H = w_H h_H$ sont donnés par hypothèse.

Supposons maintenant que, comme auparavant, h_W est strictement inférieur à T; le lagrangien devient

$$V = U(x,T-h_W;Z^*) + \gamma h_W + \lambda(A + I_H + w_W h_W - p_x),$$

et les conditions de Kuhn-Tucker sont (2), (12),

TABLEAU B.1. Nombre annuel moyen de semaines de travail, nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail et revenu annuel du travail des maris, Canada

Âge de la femme	Nombre annuel de semaines de travail			Nombre hebdomadaire d'heures de travail			Revenu total du travail		
	A[1]	NW[2]	W[3]	A[1]	NW[2]	W[3]	A[1]	NW[2]	W[3]
15-19	38.9	36.9	40.6	41.1	40.5	41.6	4418	4008	4766
20-24	43.1	42.3	43.5	41.7	41.9	41.5	5942	6068	5875
25-29	45.1	44.9	45.3	42.2	42.7	41.6	7520	7747	7278
30-34	45.7	45.6	45.8	42.4	42.4	42.4	8480	8871	7896
35-39	45.7	45.5	46.1	42.6	42.7	42.4	8685	8954	8254
40-44	45.2	44.6	45.8	42.0	41.8	42.3	8523	8692	8291
45-49	44.4	43.9	45.0	41.1	41.2	41.0	8253	8471	7962
50-54	42.0	41.5	42.7	39.3	39.1	39.6	7275	7357	7148
55-59	37.6	37.0	38.7	35.4	34.9	36.4	6163	6187	6115
60-64	29.6	27.9	35.3	28.1	26.6	33.1	4565	4344	5313
65 +	12.1	11.1	23.4	12.1	11.2	22.2	1539	1398	3108

[1]Tous les ménages.

[2]Ménages où la femme ne travaillait pas en 1970.

[3]Ménages où la femme travaillait en 1970.

Source: Chiffres calculées à partir des données du Recensement du Canada de 1971, bande-échantillon à grande diffusion, fichier "Familles".

$$U_x - \lambda p = 0 \ , \tag{14}$$

$$-U_W + \gamma + \lambda w_W = 0, \tag{15}$$

$$\gamma h_W = 0 \ , \tag{16}$$

et

$$\gamma \geq 0 \ . \tag{17}$$

Si l'on réécrit (12) et (14), on obtient

$$x = (A + I_H + w_W h_W)/p \tag{18}$$

et

$$\lambda = U_x/p = [\partial U(x,T-h_W;Z^*)/\partial x]/p \ . \tag{19}$$

Pour tout salaire offert w_W, (18) et(19) nous montrent que λ est fonction de h_W, p, $A + I_U$, $w_W h_W$ et Z* au point d'équilibre; c'est-à-dire que

$$\lambda = \lambda(h_W, p, A + I_H, w_W h_W; Z^*) \ . \tag{20}$$

Comme, en vertu de (15), nous savons qu'au point d'équilibre

$$\lambda = (U_W - \gamma)/w_W,$$

ou

$$w_W = (U_W/\lambda) - (\gamma/\lambda) \ , \tag{21}$$

nous pouvons réécrire (21) de la façon suivante

$$w_W = w_W^* - (\gamma/\lambda),$$

où

$$w_W^* = U_W/\lambda \tag{22}$$

est le prix virtuel du temps de la femme (salaire demandé), qui dépend de h_W, p, $A + I_H$, $w_W h_W$ et Z* lorsque $h_W > 0$, et de p, $A + I_H$ et Z* lorsque $h_W = 0$. Comme, en vertu de (19), $\lambda > 0$ et puisque (16) implique que $\gamma = 0$ si $h_W > 0$ et que $\gamma \geq 0$ si $h_W = 0$, nous obtenons $w_W = w_W^*$ si $h_W > 0$ et $w_W \leq w_W^*$ si $h_W = 0$.

L'un des éléments critiques de cette solution est la constatation que le salaire demandé par la femme, w_W^*, dépend de son revenu $w_W h_W$, qui, à son tour, dépend du salaire qui lui est offert w_W. Dans le cas des biens de consommation souvent pris en compte dans les études sur la demande, il paraît logique de considérer le taux auquel un ménage est prêt à échanger des unités de l'un de ces biens pour un plus grand nombre d'unités d'un autre bien. Toutefois, il est impossible de traiter le "bien" que sont les loisirs de cette façon. En fait, la manière dont on échange en général des heures de loisirs contre un supplément de consommation d'autres biens, y compris les loisirs du conjoint, consiste à assouplir la contrainte budgétaire. Donc le terme $w_W h_W$ doit figurer dans cette contrainte.

Si nous prenons le logarithme des deux termes de l'équation (22) et exprimons cette nouvelle équation sous forme de fonction linéaire de Z_i^*, A_i, $(I_H)_i$, $\ell n\ w_i$ $(= \ell n(w_W)_i)$ et $(h_W)_i$, nous obtenons une approximation linéaire du logarithme du salaire demandé par la $i^{\text{ème}}$ femme mariée:

$$\ell n\ w_i^* = \begin{cases} \beta_0+Z_i^*\beta_1+\beta_2 A_i+\beta_3(I_H)_i+\beta_4\ \ell n\ w_i+\beta_5(h_W)_i+\mu_i^* & \text{if} \quad (h_W)_i > 0 \\ \beta_0+Z_i^*\beta_1+\beta_2 A_i+\beta_3(I_H)_i+\mu_i^* & \text{si} \quad (h_W)_i = 0 . \end{cases} \qquad (23)$$

où en vertu de notre raisonnement précédent, β_2 et β_3 sont censés être égaux. La variable p n'apparait pas dans l'équation sur le salaire demandé parce qu'on la suppose identique pour tous les ménages. Par contre, même si le salaire offert à la femme, w_W, est essentiellement une variable de prix, il est impossible de ne pas en tenir compte à cause de ses variations systématiques d'une femme mariée à l'autre. Nous supposons que

$$\ell n\ w_i = \alpha_0 + Z_i\alpha_1 + E_i\alpha_2 + \mu_i , \qquad (24)$$

où Z et E sont des secteurs de variables économiques personnelles et régionales qui sont censés déterminer le logarithme du salaire offert à une femme mariée. En général Z_i^* et Z_i devraient avoir certaines composantes communes qui influent et sur le salaire offert et sur le salaire demandé.

L'équation (23) est suridentifiée. Nous ne sommes donc pas capables d'obtenir des estimations uniques du prix virtuel du temps de la femme mariée pour des valeurs données de h_W, $A + I_H$ et Z^*. Toutefois, nous pouvons estimer une forme réduite de l'équation sur le nombre d'heures de travail de la femme au point d'équilibre. Nous prévoyons que la $i^{\text{ème}}$ femme mariée choisira de travailler si et seulement si

$$(w_i - w_i^*) \Big|_{(h_W)_i = 0} > 0 \ , \tag{25}$$

ou, ce qui est équivalent, $(\ell n \ w_i - \ell n \ w_i^*) \Big|_{(h_W)_i = 0} > 0$, et que, pour les femmes qui travaillent, il existe un point d'équilibre dans les heures de travail, disons h_i, que l'on peut obtenir en posant w_i égal à w_i^* ou, ce qui est équivalent, $\ell n \ w_i$ égal à $\ell n \ w_i^*$. Donc, pour la $i^{\text{ème}}$ femme mariée,

$$\ell n \ w_i = \ell n \ w_i^* \quad \text{à} \quad h_i > 0, \tag{26}$$

ou

$$h_i = \frac{1}{\beta_5} \left[(1-\beta_4)\ell n \ w_i - \beta_0 - Z_i^* \beta_1 - \beta_2 A_i - \beta_3 (I_H)_i - \mu_i^* \right] \ . \tag{27}$$

B.3. Estimation du modèle

Il faut estimer les équations structurelles sur le salaire offert équation (24) et l'équation sur les heures de travail

$$h_i = \frac{1}{\beta_5} \left[(1-\beta_4)\ell n \ w_i - \beta_0 - Z_i^* \beta_1 - \beta_2 A_i - \beta_3 (I_H)_i \right] + v_i^* \tag{27'}$$

où $v_i^* = -(\frac{1}{\beta_5}) \ \mu_i^*$. Nous posons par hypothèse que

$$E(\mu_i) = E(v_i^*) = 0 \ , \tag{28}$$

$$E(\mu_i, \mu_j) = \begin{cases} \sigma_1^2 & \text{si } i = j \\ 0 & \text{si } i = j \end{cases} \ , \tag{29}$$

$$E(v_i^*,v_j^*) = \begin{cases} \sigma_2^2 & \text{si } i = j \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} , \tag{30}$$

$$E(\mu_j,v_j^*) = \begin{cases} \sigma_{12} & \text{si } i = j \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} . \tag{31}$$

w_i ne sera positif que dans le cas des femmes mariées qui ont travaillé contre rémunération ou pour un bénéfice en 1970 (c'est-à-dire, $h_i > 0$). Donc il existe un biais de sélection dans nos données (voir Gronau, 1974; et Lewis, 1974), et nous devons incorporer à (24) et à (27') un terme visant à corriger ce biais, comme l'a suggéré Heckman (1976). En supposant que la distribution de μ_i et v_i^* est normale, on peut montrer (voir, par exemple, Johnson et Kotz, 1972, pp. 112-113) que les biais de sélection dans (24) et (27') sont représentés par

$$E(\mu_i|h_i > 0) = (\sigma_{12}/\sigma_2)\lambda_i \tag{32}$$

$$E(v_i^*|h_i > 0) = \sigma_2 \lambda_i \tag{33}$$

où

$$\lambda_i = f(\phi_i)/F(\phi_i) , \tag{34}$$

et $f(\phi)$ et $F(\phi)$ sont respectivement la densité de probabilité et la fonction de répartition de la distribution normale standard. Le terme ϕ_i de (34), et donc le λ_i pour chaque femme mariée, sont calculés par analyse probit, de la façon suivante. Si, dans l'équation (27') nous remplaçons le logarithme du salaire offert à la femme mariée par le terme de droite de l'équation (24), nous obtenons

$$h_i = \gamma_0 + Z_i\gamma_1 + Z_i^*\gamma_2 + \gamma_3 A_i + \gamma_4(I_H)_i + E_i\gamma_5 + r_i^*$$

où r_i^* est une variable aléatoire normale de variance σ^2. Posant D_i égal à un ou à zéro selon que la $i^{\text{ème}}$ femme mariée travaille ou non, nous arrivons à

$$P(D_i = 1) = P(h_i > 0) = P(r_i^* > -(\gamma_0+Z_i\gamma_1+Z_i^*\gamma_2+\gamma_3A_i+\gamma_4(I_H)_i+E_i\gamma_5))$$
$$= \frac{1}{\sqrt{2\pi}}\int_{\phi_i}^{\infty} e^{-(t^2/2)}\,dt \qquad (35)$$

où

$$\phi_i = -((\gamma_0/\sigma)+Z_i(\gamma_1/\sigma)+Z_i^*(\gamma_2/\sigma)+(\gamma_3/\sigma)A_i+(\gamma_4/\sigma)(I_H)_i+E_i(\gamma_5/\sigma)) \;. \qquad (36)$$

L'estimation du maximum de vraisemblance nous donne des estimations probit pour les coefficients (γ_0/σ), (γ_1/σ), (γ_2/σ), (γ_3/σ), (γ_4/σ), et (γ_5/σ), estimations qui peuvent servir à calculer ϕ_i à partir de (36), et λ_i, à partir de (34), pour la $i^{ème}$ femme mariée.

Après avoir fait l'estimation de coefficients probit de tout l'échantillon de femme mariées, nous avons estimé les équations de régression (37) et (38) pour $\ell n\, w_i$ et h_i à l'aide du sous-échantillon de toutes les femmes mariées qui avaient travaillé et dont nous avions calculé ϕ_i et λ_i à partir de (36) et (34). De (24), (27'), (32) et (33), nous tirons

$$E(\ell n\, w_i|Z_i,E_i,h_i > 0) = \alpha_0+Z_i\alpha_1+E_i\alpha_2+(\sigma_{12}/\sigma_2)$$

et

$$E(h_i|\ell n\, w_i,Z_i^*,A_i,(I_H)_i,h_i > 0)$$
$$= \frac{1}{\beta_5}[(1-\beta_4)\ell n\, w_i-\beta_0-Z_i^*\beta_1-\beta_2A_i-\beta_3(I_H)_i]+\sigma_2\lambda_i \;,$$

ou, sous forme de régression,

$$\ell n\, w_i = \alpha_0+Z_i\alpha_1+E\alpha_2+(\sigma_{12}/\sigma_2)\lambda_i+V_i \qquad (37)$$

et

$$h_i = \frac{1}{\beta_5}[(1-\beta_4)\ell n\, w_i-\beta_0-Z_i^*\beta_1-\beta_2A_i-\beta_3(I_H)_i]+\sigma_2\lambda_i+V_i^* \;, \qquad (38)$$

où la covariance de V_i et V_i^* est telle que (voir Heckman, 1976):

$$E(V_i^*) = \sigma_2^2\, M_i \qquad (39)$$

$$E(V_iV_i^*) = \sigma_{12}\, M_i \qquad (40)$$

$$E(V_i^2) = \sigma_1^2(1-\rho^2) + \sigma_1^2\,\rho^2\, M_i \qquad (41)$$

où

$$M_i = 1 + \phi_i \lambda_i - \lambda_i^2 \quad (42)$$

et

$$\rho = \sigma_{12}/\sigma_1\sigma_2 \quad . \quad (43)$$

Comme les termes d'erreur V_i et V_i^* présentent des variances hétéroscédastiques par rapport à un groupe de femmes mariées formé par coupe transversale et puisque $\ell n\ w_i$ apparaît dans (38), nous avons utilisé une combinaison des moindres carrés à deux étapes et des moindres carrés généralisés (MCG) pour estimer (37) et (38):

1. Nous avons utilisé les moindres carrés ordinaires (MCO) pour estimer les coefficients de (37). Puis, la variance de V_i a été estimée, à l'aide de (41), au moyen d'une équation de type $a+bM_i$, a et b étant respectivement le point d'intersection et la pente, estimés par régression sur M_i des carrés des résidus MCO de (37), et M_i étant établi à partir de (42) pour chaque femme mariée qui avait travaillé. Les estimations MCG sont obtenues par application à (37) des MCO pondérés, à partir des variances estimées du terme d'erreur, et les valeurs prévues de $\ell n\ w_i$ sont calculées.
2. Les valeurs prévues de $\ell n\ w_i$ calculées en 1. sont introduites dans (38) pour remplacer des valeurs réelles de $\ell n\ w_i$, et les estimations MCO de cette relation sont calculées. Puis, la variance de V_i^* est estimée par la formule $s_2^2 M_i$, où s_2 est l'estimation MCO du coefficient de λ_i dans (38), obtenu par la première itération, et les estimations MCG de (38) sont calculées à l'aide des MCO pondérés et des variances estimées. Dans le calcul des estimations MCG de (37) et (38), nous n'avons pas tenu compte de la corrélation entre équations donnée par (40).

De cette façon, nous avons estimé les coefficients probit (γ_0/σ), (γ_1/σ), (γ_2/σ), (γ_3/σ), (γ_4/σ) et (γ_5/σ) de chaque groupe d'âge de notre base de données. Puis, nous avons calculé ϕ_i, λ_i et M_i pour chacune des femmes qui avaient travaillé, à l'aide de (34), (36) et (42) pour enfin obtenir les estimations MCG des équations (37) et (38), sur le salaire offert et les heures de travail, selon la procédure

exposée ci-dussus. Les résultats de l'estimation des coefficients probit et des équations sur le salaire offert et les heures de travail sont présentés aux chapitres 1 et 3.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

Allingham, J.D., et Spencer, B.G. 1968. Women Who Work: Part 2, The Influence of Age, Education, Child-bearing Status, and Residence. Bureau fédéral de la statistique, Études spéciales de la main-d'oeuvre, série B. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Ben-Porath, Y. 1974. Economic Analysis of Fertility in Israel. Dans Economics of the Family, édité par T.W. Schultz, Chicago: The University of Chicago Press.

Bergmann, B.R., et Adelman, I. 1973. The Economic Role of Women. American Economic Review, septembre: pp. 509-514.

Bowen, W.G., et Finegan, F.A. 1969. The Economics of Labor Force Participation. Princeton: Princeton University Press.

Canada. Banque du Canada. 1971. The Bank of Canada Review, p. 597. Ottawa: Banque du Canada.

Canada. Department of National Revenue. 1972. 1972 Taxation Statistics Analyzing 1970 T1 Individual Tax Returns and Miscellaneous Statistics. Ottawa.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1953. Neuvième recensement du Canada 1951, Vol. II, Population, Classements recoupés de caractéristiques. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1953. Neuvième recensement du Canada 1951, Vol. III, Logements et familles. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1953. Neuvième recensement du Canada 1951, Vol. IV, Main-d'oeuvre, Occupation et industries. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1953. Neuvième recensement du Canada 1951, Vol. V, Gain et emploi des salariés. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1964. Recensement du Canada 1961, Vol. I - partie 3, Population, Classement recoupé des caractéristiques. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1965. Recensement du Canada 1961, Vol. III - partie 1, Main-d'oeuvre, Occupation. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1965. Recensement du Canada 1961, Vol. III - partie 2, Main-d'oeuvre, Industries. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1965. Recensement du Canada 1961, Vol. III - partie 3, Salariés, Gain et emploi. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1966. Recensement du Canada 1961, Main-d'oeuvre, Tendances des professions et de l'industrie. Bulletin SL-1, no 94-551 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Statistique Canada. La Classification des professions. Recensement du Canada 1951 et 1971, n° 12-536 au catalogue, Ottawa.

Canada. Statistique Canada. La main-d'oeuvre, 1951-1971, Vol. 1-27. Ottawa.

Canada. Statistique Canada. 1973. Dépenses des familles au Canada, Vol. I, Ensemble du Canada: Régions urbaines et rurales, 1969, n° 62-535 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974. Recensement du Canada 1971, Population. Bulletin 1.5-3, n° 92-743 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974. Recensement du Canada 1971, Population active et revenu des particuliers. Bulletin 3.1-2, n° 94-702 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974. Recensement du Canada 1971, Population active - Activités économiques. Bulletin 3.4-3, n° 94-740 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active et revenu des particuliers. Bulletin 3.1-13, n° 94-713 au catalogue. Canada: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Profession. Bulletin 3.2-9, n° 94-723 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Activités économiques. Bulletin 3.5-2, n° 94-749 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Antécédents de travail. Bulletin 3.7-2, n° 94-772 au catalogue. Canada: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Antécédents de travail. Bulletin 3.7-7, n° 94-777 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Antécédents de travail. Bulletin 3.7-10, n° 94-780 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Antécédents de travail. Bulletin 3.7-11, n° 94-781 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975. Recensement du Canada 1971, Population active - Antécédents de travail. Bulletin 3.7-13, n° 94-783 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1976. Recensement du Canada 1971, Population active - Professions. Bulletin 3.2-1, n° 94-715 au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. 1976. Recensement du Canada 1971, Population active - Activités économiques. Bulletin 3.4-2, n° 94-739 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Carliner, G. 1973. Income Elasticity of Housing Demand. Review of Economics and Statistics: pp. 528-532.

Davis, N.H.W. 1969. Some Methods of Analysing Cross-classified Census Data - The Case of Labour Force Participation Rates. Études spéciales de la main-d'oeuvre, série B, n° 3, n° 71-515 au catalogue, hors-série. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

de Leeuw, F. 1971. The Demand for Housing: A Review of Cross-Section Evidence. Review of Economics and Statistics, février: pp. 1-10.

Ferris, A.L. 1971. Indicators of Trends in the Status of American Women. New York.

Finnegan, T.A. 1962. Hours of Work in the United States: A Cross-Sectional Analysis. Journal of Political Economy, octobre: pp. 452-470.

Fuchs, V.R. 1974. Recent Trends and Long-Run Prospects for Female Earnings. American Economic Review, mai: pp. 236-242.

Gilmour, A.N. 1968. Provincial Income Tax Handbook. Toronto: Richard De Boo Ltd.

Gross, E. 1968. Plus ça Change...? The Sexual Structure of Occupations Over Time. Social Problems, automne: pp. 198-208.

Gronau, R. 1974. Wage Comparaisons - A Selectivity Bias. Journal of Political Economy, novembre/décembre: pp. 1119-1143.

Gunderson, M. 1976. Work Patterns. Dans Opportunity for Choice: A Goal for Women in Canada, éd. G.C.A. Cook, Ottawa: pp. 93-142.

Gunderson, M. 1977. Logit Estimates of Labour Force Participation Based on Census Cross-Tabulation. La Revue canadienne d'économie, août: pp. 453-462.

Heckman, J.J. 1976. The Common Structure of Statistical Models of Truncation, Sample Selection and Limited Dependent Variables and a Simple Estimator for such Models. Annuals of Economic and Social Measurement, automne: pp. 475-492.

Henripin, Jacques. 1972. Tendances et facteurs de la fécondité au Canada: Ottawa: Statistique Canada.

Johnson, N., et Kotz, S. 1972. Distributions in Statistics: Continuous Multivariate Distributions. New York.

Kain, J.T., et Quigley, J.M. 1972. Housing Market Discrimination, Home-ownership, and Saving Behavior. American Economic Review: pp. 263-277.

Kendall, M.G., et Stuart, A. 1958. The Advanced Theory of Statistics, Vol. 1. Londre: Charles Griffin and Co. Ltd.

Kniesner, T.J. 1976. An Indirect Test of Complimentarity in a Family Labor Supply Model. Econometrica: pp. 651-669.

Lee, T.H. 1968. Housing and Permanent Income: Tests Based on a Three-Year Reinterview Survey. Review of Economics and Statistics: pp. 480-490.

Lewis, H.G. 1974. Comments on Selectivity Biases in Wage Comparisons. Journal of Political Economy, novembre/décembre: pp. 1145-1155.

McIlveen, N. et Sims, H. 1978. The Flow Components of Unemployment in Canada. Special Labour Force Studies, Series A, No. 11. Ottawa: Statistics Canada.

Meltz, N.M. 1965. Changes in the Occupational Composition of the Canadian Labour Force 1931-1961. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Oksanen, E. 1966. Housing Demand in Canada, 1947-62: Some Preliminary Experimentation, Canadian Journal of Economics and Political Science, août.

Oppenheimer, V.K. 1970. The Female Labour Force in the United States. Demographic and Economic Factors Governing its Growth and Changing Composition. Berkeley.

Ostry, S. 1967. The Occupational Composition of the Canadian Labour Force. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Ostry, S. 1968. La travailleuse au Canada, monographie du recensement de 1961, Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Owen, J.D. 1971. The Demand for Leisure. Journal of Political Economy, Vol. 79: pp. 56-76.

Pindick, R.S., et Rubinfield, D. 1976. Econometric Models and Economic Forecasts. New York: McGraw-Hill.

Ramanathan, R. 1971. Measuring the Permanent Income of a Household: An Experiment in Methodology. Journal of Political Economy, janvier: pp. 177-185.

Skoulas, N. 1974. Les déterminants du taux d'activité des femmes mariées dans la population canadienne: Analyse économétrique. Ottawa: Information Canada.

Smith, L.B. 1971. Housing in Canada: Market Structure and Policy Performance. Ottawa, Société centrale d'hypothèques et de logement.

Smith, L.B. 1974. The Postwar Canadian Housing and Residential Mortgage Market and the Role of Government. Toronto: University of Toronto Press.

Spencer, B.G. et Featherston, D.C. 1970. Why Married Women are in the Labour Force: A Microeconomic Study. Canadian Statistical Review, avril: pp. 4-5 et 104-105.

Willis, R.J. 1974. Economic Theory of Fertility Behavior. Dans Economics of the Family, éd. T.W. Schultz. Chicago: University of Chicago Press.

Wonnacott, T.H. et Wonnacott, R.J. 1972. Introductory Statistics for Business and Economics. Toronto: Wiley.

